

France Actu Régions - Ouest France
Brest
Mardi, 10 février 2009

153 adhérents à l'Union nationale des combattants

Quatre-vingts personnes ont pris part, dimanche, à l'assemblée générale de la section de l'Union nationale des combattants. La section comprend 153 adhérents, dont 136 anciens combattants et 17 veuves. Le plus jeune est Jean-Yves André, 41 ans et le doyen est Jean Le Duff, 93 ans. Le président souhaitait la bienvenue à Eric Guérer, 47 ans, tout dernier nouvel adhérent. Le président Jean-Yves Léost a ciblé les moments forts de l'année, avec notamment les cérémonies patriotiques. Il a rendu hommage aux porte-drapeaux et à leurs suppléants « qui font preuve toute l'année d'une extrême disponibilité ».

Au niveau des décorations, l'UNC attend la Légion d'honneur pour Hervé Cornec et la médaille militaire pour Lucien Mamet et quelques adhérents des communes environnantes. Le président a insisté sur les aides que peut apporter l'Office national des anciens combattants, pour les veuves notamment. Trois membres du conseil d'administration ne se représentaient pas : François André, Yves André et François Le Duff. Trois nouveaux entrent : Jean-Yves André, René Nédéllec, et Armand Sparfel. Jean Le Duff, maire et Jacques Le Guen, conseiller général et député, soutiennent une section « qui mérite encore de s'étoffer ».

Note(s) :

© 2009 France Actu Régions. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, lundi, 9 février 2009, p. 12

Finistère; Cléder

Les budgets communautaires adoptés

Les comptes administratifs 2008 de la Communauté de communes de la Baie du Kernic ainsi que l'affectation des résultats ont été approuvés à l'unanimité tant en investissements qu'en fonctionnement. Pour les budgets prévisionnels 2009, les élus veulent « des propositions réalistes pour les dépenses et prudentes pour les recettes ».

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 3 425 237 € avec 78 262 € d'investissements. En investissements, le budget s'équilibre à 1 625 255 € avec en prévision un achat de terrain à la ZAC pour 90 000 €, l'achat d'un camion pour 190 000 €, la construction de la déchetterie de Lanhouarneau pour un montant de 315 000 €.

Centre de conférences de Plouescat. - Le budget du centre de conférences qui doit se construire face à la Baie du Kernic à Plouescat a été voté à l'unanimité. En fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent à 16 138 €. En investissement les dépenses sont de 1 491 477 dont 890 000 € de travaux. Elles seront équilibrées par des recettes provenant d'une avance au budget annexe de 461 049 €, des subventions de l'État de 350 000 €, de la Région

de 300 000 €, du Département de 230 428 € et une subvention de la commune de Plouescat d'un montant de 140 000 €.

Des fiches pour les chemins de randonnées. - Il s'avère que la carte des chemins de randonnées est obsolète et que l'on ne dispose plus de stock. Le président de la Communauté de communes est autorisé à solliciter l'aide du Département pour financer à hauteur de 20 % le projet d'édition de 1 000 jeux de vingt fiches sur les sentiers de randonnées. Coût prévisionnel de l'investissement : 4 615 €.

Subventions. - Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'octroyer une subvention de 2 800 € à l'amicale du personnel de la communauté de communes et 5 000 € à l'association Rando Ha Dreuz Ha Hed qui travaille à la réhabilitation des chemins et sentiers.

Taxes. - La commission finances a souhaité soumettre à l'avis du conseil communautaire la proposition de porter la taxe professionnelle de 11,01 % depuis 2000 à 11,99 % pour 2009. « Un choix d'une fiscalité modérée » a déclaré Jacques Le Guen, président. Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) elle sera identique à 2008 avec maintien des taux de 9,93 % pour Cléder et Plouescat et 7,49 % pour les autres communes. La différence des taux s'explique par les passages plus fréquents à Cléder et Plouescat.

Attributions de compensation 2009. - Plouescat : 291 686 €. Céder : 188 570 € Lanhouarneau : 17 819 €. Plounévez-Lochrist : 82 018 €. Tréflé : 34 006 €. Troadouenan : 46 740 €.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

France Actu Régions - Ouest France
Morlaix
Lundi, 9 février 2009

Les budgets communautaires adoptés

Les comptes administratifs 2008 de la Communauté de communes de la Baie du Kernic ainsi que l'affectation des résultats ont été approuvés à l'unanimité tant en investissements qu'en fonctionnement. Pour les budgets prévisionnels 2009, les élus veulent « des propositions réalistes pour les dépenses et prudentes pour les recettes ».

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 3 425 237 € avec 78 262 € d'investissements. En investissements, le budget s'équilibre à 1 625 255 € avec en prévision un achat de terrain à la ZAC pour 90 000 €, l'achat d'un camion pour 190 000 €, la construction de la déchetterie de Lanhouarneau pour un montant de 315 000 €.

Centre de conférences de Plouescat. - Le budget du centre de conférences qui doit se construire face à la Baie du Kernic à Plouescat a été voté à l'unanimité. En fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent à 16 138 €. En investissement les dépenses sont de 1 491 477 dont 890 000 € de travaux. Elles seront équilibrées par des recettes provenant d'une avance au budget annexe de 461 049 €, des subventions de l'État de 350 000 €, de la Région de 300 000 €, du Département de 230 428 € et une subvention de la commune de Plouescat d'un montant de 140 000 €.

Des fiches pour les chemins de randonnées. -Il s'avère que la carte des chemins de randonnées est obsolète et que l'on ne dispose plus de stock. Le président de la Communauté de communes est autorisé à solliciter l'aide du Département pour financer à hauteur de 20 % le projet d'édition de 1 000 jeux de vingt fiches sur les sentiers de randonnées. Coût prévisionnel de l'investissement : 4 615 €.

Subventions. - Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'octroyer une subvention de 2 800 € à l'amicale du personnel de la communauté de communes et 5 000 € à l'association Rando Ha Dreuz Ha Hed qui travaille à la réhabilitation des chemins et sentiers.

Taxes. - La commission finances a souhaité soumettre à l'avis du conseil communautaire la proposition de porter la taxe professionnelle de 11,01 % depuis 2000 à 11,99 % pour 2009. « Un choix d'une fiscalité modérée » a déclaré Jacques Le Guen, président. Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) elle sera identique à 2008 avec maintien des taux de 9,93 % pour Cléder et Plouescat et 7,49 % pour les autres communes. La différence des taux s'explique par les passages plus fréquents à Cléder et Plouescat.

Attributions de compensation 2009. - Plouescat : 291 686 €. Céder : 188 570 € Lanhouarneau : 17 819 €. Plounévez-Lochrist : 82 018 €. Tréflé : 34 006 €. Tflaouénan : 46 740 €

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , dimanche, 8 février 2009, p. MLX7

Morlaix : plouescat : plouescat

[L'association locale des anciens combattants de l'UNC a tenu son assemblée générale, dimanche, salle Ty an Oll, sous la présidence de Jean-Yves Léost.]

L'association locale des anciens combattants de l'UNC a tenu son assemblée générale, dimanche, salle Ty an Oll, sous la présidence de Jean-Yves Léost. Quelque 80adhérents participaient à cette assemblée générale, où l'on notait également la présence du député Jacques Le Guen et du maire, Jean Le Duff. Après une minute de silence à la mémoire des sept camarades disparus en 2008, le secrétaire, Louis Moustier, a dressé le bilan de l'année écoulée; l'association compte à ce jour 152 adhérents (135anciens combattants et 17veuves).

Appel aux porte-drapeau

Après le bilan financier présenté par Hyppolite Kerbrat et qui présente une situation saine, le président a fait le point sur l'association locale et l'environnement de l'UNC en général. Il a présenté le calendrier des activités 2009; sur le plan local, il y a lieu de retenir les trois cérémonies commémoratives (8-Mai, 14-Juillet et 11-Novembre), le tournoi de pétanque du 19juillet, la pétanque des familles le 12septembre et le déjeuner dansant, le 12décembre, sans oublier la commémoration au Kernic le 8août, et la participation au forum des associations plouescataises, le 5septembre. Après avoir rendu hommage aux porte-drapeau et lancé un appel pour en recruter de nouveaux, un point a été fait sur les décorations, les aides et secours et le devoir de mémoire. Contact

Jean-Yves Léost tél.02.98.69.68.65.

Illustration(s) :

Une assemblée générale très suivie.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Numéro de document : news.20090208.TL.4657059

France Actu Régions - Le Télégramme de Brest
Dimanche, 8 février 2009

Anciens combattants. 152 adhérents

L'association locale des anciens combattants de l'UNC a tenu son assemblée générale, dimanche, salle Ty an Oll, sous la présidence de Jean-Yves Léost. Quelque 80 adhérents participaient à cette assemblée générale, où l'on notait également la présence du député Jacques Le Guen et du maire, Jean Le Duff. Après une minute de silence à la mémoire des sept camarades disparus en 2008, le secrétaire, Louis Mouster, a dressé le bilan de l'année écoulée; l'association compte à ce jour 152 adhérents (135 anciens combattants et 17 veuves).

Appel aux porte-drapeau

Après le bilan financier présenté par Hyppolite Kerbrat et qui présente une situation saine, le président a fait le point sur l'association locale et l'environnement de l'UNC en général. Il a présenté le calendrier des activités 2009; sur le plan local, il y a lieu de retenir les trois cérémonies commémoratives (8-Mai, 14-Juillet et 11-Novembre), le tournoi de pétanque du 19 juillet, la pétanque des familles le 12 septembre et le déjeuner dansant, le 12 décembre, sans oublier la commémoration au Kernic le 8 août, et la participation au forum des associations plouescataises, le 5 septembre. Après avoir rendu hommage aux porte-drapeau et lancé un appel pour en recruter de nouveaux, un point a été fait sur les décorations, les aides et secours et le devoir de mémoire.

Contact Jean-Yves Léost tél. 02.98.69.68.65.

Note(s) :

© 2009 France Actu Régions. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, samedi, 7 février 2009, p. 15

Finistère; Cléder

La dotation de solidarité communautaire annulée

À l'ordre du jour du conseil communautaire de jeudi figurait le dossier sur les fonds de concours. « Dossier complexe », déclarait le président Jacques Le Guen. La délibération communautaire relative à l'abandon de la Dotation de solidarité communautaire (DSC) et à l'adoption des fonds de concours en remplacement a été annulée en Conseil d'État. Cette annulation implique pour les communes le remboursement des sommes versées et pour la communauté le versement de la DSC. Les montants étant identiques, ils s'annulent de ce fait. Une rencontre avec l'avocat de la communauté des communes de la Baie du Kernic, Me Rey, a aidé les élus « à comprendre les articulations entre DSC et fonds de concours »

La proposition : supprimer la DSC depuis 2005 et voter la mise en place de fonds de concours pour 2009 dans les conditions identiques à celles précédemment choisies, pour un montant total de 210 005 €, auxquels s'ajoutent 60 000 € pour les actions pour les petits logements dans les centres bourgs. La proposition a été adoptée à l'unanimité. Divers contentieux ayant eu lieu entre la commune de Cléder et la communauté des communes, « le dernier recours est du domaine de Cléder » a ajouté le président.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Finistère-nord , samedi, 7 février 2009, p. MLXPLOUES1

Morlaix : plouescat : plouescat

[Toutes les décisions prises lors du conseil communautaire de la baie du Kernic (CCBK) qui s'est réuni jeudi à Kerhall sous la présidence de Jacques Le Guen, en présence de Jean-Luc Bodériou, receveur du Trésor, ont]

Toutes les décisions prises lors du conseil communautaire de la baie du Kernic (CCBK) qui s'est réuni jeudi à Kerhall sous la présidence de Jacques Le Guen, en présence de Jean-Luc Bodériou, receveur du Trésor, ont été prises à l'unanimité. L'essentiel de l'ordre du jour a été consacré aux finances.

Les comptes administratifs 2008

Le compte administratif 2008 avec un résultat global de fonctionnement de 360.504 € et 43.726 € en investissement a été approuvé à l'unanimité, tout comme le compte administratif de la zone de Ruléa, le compte administratif du centre de conférences de Pont-Christ, le compte de gestion du receveur du Trésor et l'affectation du résultat.

Les taux de TEOM maintenus

Avant de passer au budget primitif, le conseil a pris plusieurs délibérations : le conseil, à l'unanimité, a donné son accord pour une subvention de 2.800 € à l'amicale du personnel et de 5.000 € à l'association Rando a Dreuz a Hed. Le taux de TPU (taxe professionnelle unique) qui était de 11,01% depuis l'an 2000 passe à 11,99%. Les taux de taxe ordures ménagères ont

été maintenus au même niveau, soit 9,93% en zone 1 (Cléder et Plouescat) et 7,49% en zone 2 (les autres communes). Après consultation des organismes bancaires, la ligne de trésorerie, qui arrivait à échéance au 21 février, est reconduite pour un an avec le Crédit Agricole. Les tarifs de prestation et de locations 2009 ont été adoptés à l'unanimité avec une augmentation moyenne de 2% par rapport à 2008. L'attribution de compensation de la taxe professionnelle a été adopté comme suit : Plouescat, 291.686 €; Cléder, 188.570 €; Plounévez-Lochrist, 82.018 €; Lanhouarneau, 17.819 €; Tréfléz, 34.006 €; Tréflaouéan, 46.740€. Ces sommes correspondent aux montants versés en 2008 moins les cotisations antérieurement acquittées par les communes à la Mission locale dont le transfert a été opéré. Le montant des fonds de concours 2009 a été maintenu à 210.005 € auxquels s'ajoutent 60.000 € pour les actions du Programme local de l'habitat (PLH) mais après rencontre avec MeRey, l'avocat qui défend la CCBK dans les affaires l'opposant à la commune de Cléder, le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de supprimer la DSC (dotation de solidarité communautaire). Le budget primitif 2009 a été adopté avec un équilibre à 3.425.237 € en fonctionnement et 1.625.255 € en investissement. Le budget annexe de la Zac de Lanhouarneau a été adopté pour 733.200 € en fonctionnement et 410.100 € en investissement; celui du centre de conférences de Pont-Christ s'équilibre à 16.138€ en fonctionnement et 1.491.477 € en investissement.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, jeudi, 5 février 2009, p. 9

Finistère

[C.]

C. Ménard pour le maintien des troupes au Kosovo

Christian Ménard, secrétaire de la Commission de la défense et des forces armées, est intervenu à l'Assemblée nationale, lors de la déclaration du Gouvernement sur l'autorisation de prolongation des forces armées au Kosovo.

Ce sont les suggestions de la Commission qui ont amené à établir un délai de quatre mois au bout duquel l'Assemblée nationale doit être consultée sur la prolongation ou non de séjour de nos forces armées à l'étranger. Christian Ménard a rappelé « la nécessité du maintien des troupes françaises dans ce pays européen, reconnu par la France, et qui a été victime d'une véritable catastrophe humanitaire ». Les parlementaires se sont prononcés pour le maintien des troupes à l'unanimité moins 1 voix (PC).

Jacques Le Guen souhaite « de l'huile dans les rouages »

Lors de ses vœux à la circonscription, le député Jacques Le Guen (UMP) a rappelé, samedi soir à Ploudaniel, son opposition au travail dominical et les efforts des députés bretons pour « obtenir une modulation du taux de l'écotaxe » qui sera appliqué aux transporteurs.

Candidat pour mener la liste de droite lors des régionales de 2010, il souhaite que Xavier Bertrand, nouveau président de l'UMP, « apporte de l'huile dans les rouages et redynamise le

parti » dont les divisions sont, selon lui, à l'origine du bilan contrasté de la droite lors des élections de 2008 dans la circonscription.

J.-L. Fichet, sénateur, pour la suppression du service minimum d'accueil

Dans le cadre de la discussion d'une proposition de loi communiste, Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère, est intervenu le 20 janvier au Sénat pour demander à Xavier Darcos l'abrogation de la loi du 21 août 2008 qui impose aux communes d'organiser l'accueil en cas de grève des enseignants. « Cette loi marque une nouvelle fois un désengagement de l'Etat sur ses missions de service public et sur son budget. L'accueil n'est pas l'enseignement. »

Le sénateur a voté, avec ses collègues socialistes et communistes, la suppression du service minimum d'accueil.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Figaro, no. 20068

Le Figaro, jeudi, 5 février 2009, p. 5

FrancePolitique

Les élus UMP attendent des pistes de sortie de crise
Pour les députés de la majorité, le président doit se montrer convaincant sur l'emploi.

Sophie HUET

LES DÉPUTÉS de la majorité souhaitent que Nicolas Sarkozy fixe ce soir «
des perspectives de sortie de crise
», et «
réponde précisément aux inquiétudes des Français, qui ont besoin d'explications

», estime Chantal Brunel. «

Il faut définir les priorités ainsi que les tenants et aboutissants des réformes

», insiste Jean Leonetti. Le patron des députés UMP, Jean-François Copé, souligne aussi que
«

ce rendez-vous avec les Français sera très utile, car les crises commandent le pragmatisme

». Pour Copé, «

notre démarche est beaucoup plus puissante que celle des socialistes, dont je m'étonne qu'ils jouent à ce point les grognons ! L'objectif, c'est de créer des emplois dès 2009

».

Son homologue du groupe du Nouveau Centre, François Sauvadet, affirme aussi que «
la meilleure défense du pouvoir d'achat, c'est l'emploi

». Le député centriste de la Côte-d'Or considère que le lancement d'un «
grand emprunt d'État

» accompagnant le plan de relance serait «

plutôt une bonne idée

» alors qu'à l'UMP on pense l'inverse. «

Le concours Lépine n'est pas ouvert

», ironise Hervé Mariton. Le député de la Drôme réclame en revanche un «
déblocage de la négociation avec les partenaires sociaux sur l'indemnisation du chômage
». L'élu UMP suggère aussi de «
donner du contenu à la fusion ANPE-Unedic pour faciliter la tâche des demandeurs d'emploi
».

La majorité se félicite qu'une bonne partie des mesures du plan de relance soient mises en oeuvre dès cette année. Devant le groupe des députés UMP, mardi, François Fillon a déclaré que ce plan de relance correspondait à « une première série de projets très concrets
», précisant que le ministre en charge de la Relance, Patrick Devedjian, était «
à votre disposition

». Le premier ministre a ajouté que l'objectif du gouvernement est que «
75 % de la manne financière soit dépensée cette année
», selon Bernard Deflesselles.

« Le plus d'emplois possible »

Dès lundi, Devedjian se rendra dans le Loir-et-Cher, dont l'assemblée est présidée par Maurice Leroy (NC), pour injecter quatre millions d'euros dans la réfection des routes et collèges départementaux. Jean-François Copé a en outre assuré qu'au nom du «
pragmatisme

», il fallait «
s'occuper d'urgence des salariés travaillant dans des secteurs menacés comme la sidérurgie et l'automobile
».

«

Nous ferons tout pour maintenir le plus d'emplois possible

», assure Marc Laffineur. «

Il y a une attente d'action. Nous sommes tous sur le pont pour faire face à la crise
», témoigne Franck Riester, député-maire de Coulommiers et chef d'entreprise.

Certains estiment que le volet social de l'action du gouvernement est «
négligé dans le plan de relance

», un regret exprimé par Georges Tron. Les députés villepinistes réclament d'ailleurs des mesures en faveur des plus démunis. Georges Tron demande «

un coup de pouce

» pour les retraités du minimum vieillesse. Au nom de la «
solidarité

», François Goulard suggère au gouvernement de demander symboliquement un «
effort fiscal

» supplémentaire aux Français les plus aisés. Et Jacques Le Guen jugerait opportun un relèvement des minima sociaux ainsi qu'une hausse de l'allocation adulte handicapé.

Illustration(s) :

François Sauvadet, du Nouveau Centre, milite pour « grand emprunt d'État » tandis que Jean-François Copé insiste, « les crises commandent le pragmatisme ».

Vernier/JBV News

© 2009 Le Figaro. Tous droits réservés.

Ouest-France

Toutes éditions, mercredi, 4 février 2009, p. 4

Crise : Sarkozy poussé à faire plus

Le Président pourra difficilement se contenter, jeudi soir, d'une explication de sa politique de relance.

« Il ne pourra pas s'en sortir par des pirouettes. Les Français attendent des réponses, et donc un changement de politique. » Jean-Marc Ayrault, président des députés PS, est revenu à la charge, hier, contre le plan de relance et les mille chantiers, « qui figuraient déjà dans les contrats de plan et que l'État se contente de dégeler ».

« Est-ce qu'il y a un autre pays en Europe, répliquait François Fillon, deux heures plus tard, durant les questions au gouvernement, où, au coeur de la crise, l'opposition cherche à déclencher une crise politique ? » Le Premier ministre ne décolère pas contre une opposition qui, en guise d'unité nationale répond « par l'obstruction et la censure ». Un François Fillon qui répète (Le Monde du 3 février) que « rien ne serait pire qu'un changement de cap ».

Pourtant, il n'est pas sûr que le Président puisse se contenter de pédagogie. D'abord parce que les manifestants ne comprendraient pas que les syndicats ne tirent pas avantage du succès de jeudi. Ensuite, parce qu'à droite aussi le doute s'installe. François Goulard (UMP villepiniste, Morbihan) suggère « que l'on suspende, pendant deux ans, le bouclier fiscal. » Son ami finistérien Jacques Le Guen propose un « relèvement des minima sociaux. Au moment du RSA, déplore-t-il, il aurait fallu jouer sur le bouclier fiscal. »

M.U.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, mercredi, 4 février 2009, p. 21

Finistère; Brignogan-Plages

Réduction de postes à l'école, de vives protestations

Le projet de nouvelle carte scolaire prévoit une réduction de postes à l'école Jean-Guillou : son effectif d'enseignants passera de 4 à 3,5. Alors que l'école publique est devenue intercommunale il y a un an, parents, enseignants et élus s'inquiètent de l'avenir. « Il s'agit d'une école en réseau d'éducation prioritaire et d'un établissement public dans un secteur déjà

minoritaire », lance Benoît Porz le président des parents d'élèves. « Nous serons dans l'obligation de tourner avec des effectifs de 30 élèves par classe à la rentrée 2009 ».

Les maires des deux communes, soutenus par leurs conseillers, ont réagi à cette nouvelle par une lettre au député Jacques Le Guen. « L'intercommunalité de notre école était un projet avant-gardiste. L'éducation nationale ne tient pas compte des efforts des communes pour permettre l'égalité des chances notamment pour les enfants des écoles rurales ». Cette annonce de réduction de postes se double de celle de l'abandon du Rased (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) : « ces deux mesures conjuguées rendront notre établissement moins attractif ce qui favoriserait l'évasion d'élèves » plaident les maires. Pascal Goulaouic et Jean-Yves Bodennec demandent le soutien de Jacques Le Guen en lui rappelant que les élèves ont participé à la journée des jeunes députés et préparent actuellement la constitution d'un conseil municipal jeune. (Lire ci-dessous)

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Les Echos, no. 20356
France, mercredi, 4 février 2009, p. 2

Politique

La majorité attend de Nicolas Sarkozy plus de « pédagogie »

ELSA FREYSSENET ET PIERRE-ALAIN FURBURY

Christian Jacob.

« Je ne crois pas à la déclaration ou la mesure qui nous fera passer de l'ombre à la lumière en vingt-quatre heures. » A la veille de l'interview télévisée de Nicolas Sarkozy, Christian Jacob est prudent. S'il juge cette intervention « essentielle » pour « restaurer la confiance », le député UMP de Seine-et-Marne est convaincu qu'il faudra « beaucoup d'autres » discours pour y parvenir. Il n'est pas le seul. Inquiets, les parlementaires de la majorité sont partagés entre l'attente d'une parole forte pour « redonner espoir » aux Français et la conscience que « ce sera difficile ». Malgré le caractère massif des manifestations de jeudi dernier, ils ne réclament pas un changement de cap, convaincus de l'inefficacité d'une relance par la consommation réclamée par la gauche et les syndicats. Mais tous en appellent à la « pédagogie » sur les mesures déjà prises. Et pas seulement parce que c'est ce que leur promet l'Elysée.

Un peu déboussolés face à l'ampleur de la crise, les uns attendent, à l'instar d'Eric Raoult (Seine-Saint-Denis), « des arguments pour que ceux qui soutiennent sa politique puissent s'accrocher au terrain : il doit sabler et saler la chaussée ». D'autres attendent, tel Louis Giscard d'Estaing (Puy-de-Dôme), qu'il se fasse « psychologue » à l'égard des Français. « L'économie, ce n'est jamais que de la confiance. Il faut que les Français reconsommant », explique Valérie Rosso-Debord (Meurthe-et-Moselle).

Que les banques jouent le jeu

Mais comment les inciter ? En appelant au « sursaut patriotique de ceux qui peuvent consommer », selon Jean-Marc Roubaud (Gard). En demandant aux chefs d'entreprise d'avoir « plus d'audace » dans leurs investissements, dicit Jean-Paul Charié (Loiret). Et en obtenant des banques qu'elles jouent enfin le jeu, insiste l'ex-ministre de l'Economie Hervé Gaymard (Savoie) : « Les instructions ne sont clairement pas descendues jusqu'aux chefs d'agence. » Si les réalités varient d'un département à l'autre, plusieurs élus en conviennent : les milliards mis à la disposition des banques restent mal compris, à fortiori lorsque celles-ci annoncent des bénéfices. « Les sommes énoncées donnent un énorme vertige au commun des mortels », reconnaît Jean Bizet, sénateur de la Manche.

« Où prenez-vous l'argent ? »

L'exigence de pédagogie est aussi une critique en creux des annonces tous azimuts du président. Sur l'économie comme sur le reste - travail le dimanche, réforme de l'audiovisuel, suppression du juge d'instruction... « Il y a tellement de réformes que les gens en perdent la boule », soupire Maryse Joissains-Masini, députée des Bouches-du-Rhône, relayant l'opinion de tous ceux qui souhaitent plus de « cohérence » et une « mise en perspective ». Faut-il aller plus loin que la simple explication ? Là, les avis divergent. Certains rappellent que le plan de relance par l'investissement entre à peine en application. D'autres insistent sur la contrainte budgétaire : « Où prenez-vous l'argent ? », interroge Alain Gest (Somme). Et d'autres encore veulent malgré tout donner un signal... pas toujours aux mêmes personnes.

« Ce qui a fait très mal à la crédibilité de notre politique, c'est l'impression qu'une partie de la population échappe au devoir de solidarité », pointe André Flajolet (Pas-de-Calais), se disant prêt à accepter la réduction du traitement des parlementaires. Jacques Le Guen (Finistère) souhaite « revaloriser » les minima sociaux en restant « financièrement raisonnable ». « Si dépenses sociales il doit y avoir, elles doivent être concentrées sur les ouvriers du BTP et de l'industrie », préfère Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine), insistant sur la sécurisation des parcours et la formation. Le villepiniste François Goulard (Morbihan), lui, estime que « demander des efforts aux plus fortunés ne serait pas déplacé » et assure qu'il ne serait « pas choqué » par une « suspension » du bouclier fiscal. A droite, sa suggestion ne trouve - sans surprise - pas le moindre écho.

ELSA FREYSSINET ET PIERRE-ALAIN FURBURY

© 2009 Les Echos. Tous droits réservés.

Ouest-France

Toutes éditions, mardi, 3 février 2009, p. 4

Régionales: les chefs de file potentiels de l'UMP

Quatre membres du gouvernement, Xavier Darcos (Éducation), Bruno Le Maire (Affaires européennes), Roselyne Bachelot (Santé) et Alain Joyandet (Coopération et Francophonie) devraient être chefs de file UMP pour les régionales prévues en 2010. Xavier Darcos est candidat pour conduire son parti en Aquitaine, Bruno Le Maire en Haute-Normandie, Roselyne Bachelot en Pays de la-Loire, et Alain Joyandet en Franche-Comté, selon une liste rendue publique par le parti. D'autres candidats, non issus du gouvernement, se retrouvent (pour le moment) seuls en lice dans certaines régions, comme le député Jacques Le Guen en

Bretagne. En Basse-Normandie, par contre, une « primaire » pourrait opposer députée Nicole Ameline et le sénateur Alain Lambert.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mardi, 3 février 2009, p. 21

Finistère; Plounévez-Lochrist

83 adhérents à l'assemblée générale de l'UNC

L'assemblée générale de la section locale de l'UNC a eu lieu, samedi sous la présidence de Jean-Paul Mellouet et en présence de Jacques Le Guen, député, et Gildas Bernard, maire.

Soixante-dix des 83 adhérents étaient présents. Les projets de l'année sont à peu près identiques à ceux de l'an dernier avec un séjour en Corse du 8 au 16 juin, participation aux cérémonies commémoratives.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Figaro, no. 20066
Le Figaro, mardi, 3 février 2009, p. 4

FrancePolitique

Régionales : Hortefeux et Falco se donnent du temps
UMP Les primaires opposeront au moins deux candidats dans une dizaine de Régions.

Judith WAINTRAUB

SEPT MEMBRES du gouvernement figurent sur la liste des candidats aux primaires pour les régionales, publiée hier par l'UMP. Quatre d'entre eux sont seuls en lice : Xavier Darcos (Éducation) en Aquitaine, Alain Joyandet (Coopération) en Franche-Comté, Bruno Le Maire (Affaires européennes) en Haute-Normandie et Roselyne Bachelot (Santé) dans les Pays de la Loire. En Ile-de-France, les militants auront comme prévu à départager la ministre chargée de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, et le secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement, Roger Karoutchi, qui débattront pour la première fois ce soir au Raincy, dans la Seine-Saint-Denis. Dans le Centre, le secrétaire d'État aux PME, Hervé Novelli, part favori face à Serge Lepeltier, porte-parole du Parti radical. Les primaires se dérouleront par vote électronique du 16 au 22 mars, à une date ultérieure dans quatre Régions.

En Auvergne et en Paca, le ministre des Affaires sociales, Brice Hortefeux, et le secrétaire d'État à l'Aménagement du territoire, Hubert Falco, ont décidé de laisser passer les européennes de juin avant d'annoncer leur candidature. Le hasard faisant bien les choses,

personne n'a réuni les parrainages requis dans ces Régions, ce qui laisse les places libres. Brice Hortefeux, qui craignait d'apparaître comme un « cumulard fou », est satisfait. En cas de victoire en Auvergne, il a bien l'intention de rester au gouvernement, comme la plupart de ses collègues, au motif qu'une Région n'est jamais mieux servie que par un président-ministre. Alain Joyandet affirme avoir défendu cette position devant Nicolas Sarkozy sans que le chef de l'État y trouve à redire.

Deux autres Régions ont été « réservées » : l'Alsace et la Corse, les seules détenues par la droite, avec Adrien Zeller et Camille de Rocca-Serra. En Alsace, sans attendre la décision d'Adrien Zeller, le secrétaire d'État aux Anciens combattants, Jean-Marie Bockel, a fait savoir qu'il ne serait pas candidat. « Je n'ai pas vocation à prendre le leadership de la droite en Alsace », a confié l'ex-PS au Figaro, « et j'ai déjà livré ma bataille en gardant la mairie de Mulhouse. Aujourd'hui, les gens n'acceptent plus qu'on coure après toutes les élections qui se présentent, surtout quand on n'a pas l'intention d'exercer les mandats. »

Certaines primaires recèlent un vrai suspense, notamment le duel entre Nicole Ameline et Alain Lambert en Basse-Normandie, celui entre Gérard Cherpion et Laurent Hénart en Lorraine, et des députés Jean-Paul Anciaux et Alain Suguenot en Bourgogne. Le villepiniste Jacques Le Guen est seul candidat en Bretagne, mais il pourrait devoir céder la tête de liste à un centriste. Les noms de la secrétaire d'État au Commerce extérieur, Anne-Marie Idrac, et de Bernadette Malgorn, secrétaire générale du ministère de l'Intérieur, circulent.

© 2009 Le Figaro. Tous droits réservés.

L'Est Républicain

BELFORT

62FRANCE, mardi, 3 février 2009, p. ING02

FRANCE

UMP : duel en Lorraine

Ph. J. (Philippe JARRASSE)

Dans les régions où plusieurs candidats sont en lice pour être tête de liste aux régionales de 2010, les militants UMP les départageront par un vote sur internet qui se tiendra du lundi 16 mars à 8h au dimanche 22 mars à 15h. Pas de souci pour les ministres Xavier Darcos (Aquitaine), Alain Joyandet (Franche-Comté), Bruno Le Maire (Haute-Normandie) et Roselyne Bachelot (Pays de Loire), qui échappent à la primaire.

Personne ne se risque non plus aux côtés de l'ex-sénateur Henri de Richement, pour aller affronter Ségolène Royal en Poitou-Charentes. En Bretagne, le député Jacques Le Guen est seul en course. Comme Caroline Cayeux en Picardie ou Jean-Luc Warsmann en Champagne-Ardenne.

Les plus beaux duels s'annoncent en Ile-de France bien sûr, où les ministres Roger Karoutchi et Valérie Pécresse s'affrontent rudement. A suivre aussi en Lorraine, la rivalité plus sourde

entre le radical valoisien Laurent Hénart, député de Nancy et le député UMP de Saint-Dié, Gérard Cherpion. En Basse-Normandie, la députée Nicole Ameline est opposée au sénateur Alain Lambert, tous deux anciens ministres. En région Centre, le secrétaire d'Etat Hervé Novelli est barré par Serge Lepeltier.

Dans le Nord-Pas de Calais, le duel Thierry Lazaro-Max-André Pick pourrait être réglé par l'entrée en lice d'un 3e larron, la secrétaire d'Etat Valérie Létard (Nouveau centre). Il y a trois candidats en Rhône-Alpes et même quatre en Languedoc-Roussillon. Les régions Auvergne et PACA sont pour l'heure « réservées », tandis que Corse et Alsace, les seules à droite, attendront la décision des président sortants.

© 2009 L'Est Républicain. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Régions , mardi, 3 février 2009, p. FIN3

Finistère

UMP.

Jacques Le Guen, député du Finistère, sera finalement seul en lice comme candidat à la tête de liste UMP pour les régionales de 2010. Les trois autres candidats qui s'étaient manifestés n'ont pas été retenus par la commission d'organisation et de contrôle des opérations électorales, faute d'avoir atteint le quota de parrainages nécessaire. C'est par une procédure inhabituelle que les militants bretons UMP pourront s'exprimer, en mars prochain, en votant par internet ou aux sièges de leurs circonscriptions. Dans les Pays-de-la-Loire, même scénario qu'en Bretagne : Roselyne Bachelot sera l'unique candidate UMP à la tête de liste régionale.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Régions , mardi, 3 février 2009, p. MHN3

Morbihan

UMP. Le Guen seul en lice pour les régionales

Jacques Le Guen, député du Finistère, sera finalement seul en lice comme candidat à la tête de liste UMP pour les régionales de 2010, comme l'a décidé la commission d'organisation et de contrôle des opérations électorales. C'est par une procédure inhabituelle que les militants bretons UMP pourront s'exprimer, en mars, en votant par internet ou aux sièges de leurs circonscriptions. Dans les Pays-de-la-Loire, même scénario qu'en Bretagne : Roselyne Bachelot sera l'unique candidate UMP à la tête de liste régionale. (Photo Claude Prigent)

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

AFP - Journal Internet

Lundi, 2 février 2009 - 14:25

Régionales : Darcos, Le Maire, Bachelot et Joyandet chefs de file UMP

PARIS (AFP) - Quatre membres du gouvernement, Xavier Darcos (Education), Bruno Le Maire (Affaires européennes), Roselyne Bachelot (Santé) et Alain Joyandet (Coopération et Francophonie) devraient être chefs de file UMP pour les régionales prévues en 2010, a-t-on indiqué lundi à l'UMP.

Seuls candidats en lice dans leurs régions respectives pour mener les listes de leur parti, ils devraient échapper à des primaires.

Xavier Darcos est candidat pour conduire son parti en Aquitaine, Bruno Le Maire en Haute-Normandie, Roselyne Bachelot en Pays-de-la-Loire, et Alain Joyandet en Franche-Comté, selon une liste rendue publique par le parti.

En Ile-de-France, comme prévu, deux autres ministres s'affronteront: Valérie Pécresse (Enseignement supérieur) et Roger Karoutchi (Relations avec le Parlement).

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat chargé des PME Hervé Novelli est candidat face à Serge Lepeltier, porte-parole des Radicaux valoisians, dans le Centre.

D'autres candidats, non issus du gouvernement, se retrouvent seuls en lice dans certaines régions : le député Jacques Le Guen en Bretagne, le président de la commission des Lois à l'Assemblée nationale Jean-Luc Warsmann en Champagne-Ardenne, la maire de Beauvais (Oise) Caroline Cayeux en Picardie, et l'ancien sénateur Henri de Richemont en Poitou-Charentes.

En Basse-Normandie, la députée Nicole Ameline affrontera le sénateur Alain Lambert. En Bourgogne, les députés Jean-Paul Anciaux et Alain Suguenot se disputeront la tête de liste.

En Languedoc-Roussillon quatre personnes se sont portées candidates : Jean Castex, maire de Prades (Pyrénées-Orientales), Raymond Couderc, sénateur-maire de Béziers, le maire de Palavas-les-Flots (Hérault) Christian Jeanjean et Christophe Rivenq, membre du conseil national de l'UMP.

Dans le Limousin, Raymond Archer, conseiller régional, est candidat face à un professeur de chirurgie, Bernard Descottes. En Lorraine, le député Laurent Hénart, secrétaire général des Radicaux valoisians, fera face à un élu de l'Assemblée, Gérard Cherpion (UMP).

En Midi-Pyrénées, la députée Brigitte Barèges sera face au conseiller régional Gérard Trémège. Dans le Nord-Pas-de-Calais, le député Thierry Lazaro affrontera Max-André Pick, élu de Roubaix.

Enfin en Rhône-Alpes, le député Etienne Blanc affrontera le sénateur Jean-Claude Carle et l'eurodéputée Françoise Grossetête.

Les militants UMP départageront les candidats par un vote sur internet, qui se tiendra du 16 au 22 mars.

A noter qu'en Auvergne et en Provence Alpes-Côtes-d'Azur, aucun candidat n'a encore "reçu les parrainages nécessaires", affirme l'UMP.

Par conséquent, d'éventuelles primaires pour ces régions se tiendront à une date ultérieure, de même qu'en Alsace et en Corse, seules régions dont les présidents sortants sont membres du mouvement.

Illustration(s) :

Jacques Demarthon

Quatre membres du gouvernement, Xavier Darcos (Education), Bruno Le Maire (Affaires européennes), Roselyne Bachelot (Santé) et Alain Joyandet (Coopération et Francophonie) devraient être chefs de file UMP pour les régionales prévues en 2010, a-t-on indiqué lundi à l'UMP.

Xavier Darcos est candidat pour conduire son parti en Aquitaine, Bruno Le Maire en Haute-Normandie, Roselyne Bachelot en Pays-de-la-Loire, et Alain Joyandet en Franche-Comté, selon une liste rendue publique par le parti.

© 2009 AFP - Journal Internet AFP. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, lundi, 2 février 2009, p. 6

Bernadette Malgorn agite l'UMP bretonne

L'ancienne préfète de région n'est pas (encore) officiellement candidate aux régionales. Mais cette seule perspective suscite déjà des prises de positions tranchées au sein du parti de Nicolas Sarkozy.

« Une erreur de timing », reconnaissent volontiers certains élus de l'UMP. En demandant aux candidats tête de liste de se déclarer dès le 26 janvier dernier, les instances du parti ont, de fait, lancé la campagne en vue des régionales. Une élection dont... l'année n'est pas encore clairement fixée. 2010 si l'échéance normale est respectée. 2011 si la réforme territoriale ou le contexte sociopolitique l'imposaient.

Dans ce contexte très incertain, celui qui faisait figure de favori en Bretagne, Marc Le Fur, a jugé prudent de ne pas se brûler inutilement les ailes dans une candidature qui pourrait n'être que... virtuelle.

À la mi-mars, toujours selon un calendrier fixé il y a plusieurs mois, les militants seront appelés à investir le député Villepiniste finistérien Jacques Le Guen comme « tête de liste ». Ou, plus vraisemblablement, comme « chef de file » de la campagne.

Chacun sait en effet que Bernadette Malgorn, ancienne préfète de Région, aujourd'hui secrétaire générale du ministère de l'Intérieur, a les faveurs de l'Élysée. Non adhérente de

l'UMP, elle n'est, pour l'heure, pas concernée par les procédures de désignation internes au parti. Après les Européennes, elle pourrait sortir du bois. Peut-être comme candidate dans une Région Bretagne qui aurait été déclarée « réservée » à une personnalité de la « société civile ».

Un scénario qui fait bondir le Vannetais François Goulard (lire ci-dessous). Une concurrence que ne veut pas imaginer Jacques Le Guen : « Si l'Élysée intervient, ce serait un déni de démocratie. Un coup de force qui ferait très mal au parti » tonne le bouillant député léonard, déterminé à s'attaquer à la citadelle tenue par le socialiste Jean-Yves Le Drian. « Je suis en campagne, c'est parti ! » dit-il.

Trop tôt... lui répond Pierre Méhaignerie : « Il n'est pas bon de voir apparaître cette question des candidatures aux régionales alors que nous n'avons pas encore traité le débat des élections européennes ».

L'ancien ministre, député d'Ille-et-Vilaine, ne cache cependant pas son agacement face au tir de barrage qui vise Bernadette Malgorn. « Elle connaît si bien les problèmes bretons, elle est si Finistérienne, si Bretonne, que sa candidature mériterait d'être regardée avec un minimum de bienveillance. N'excluons personne » plaide l'ancien ministre, député d'Ille-et-Vilaine, reconnaissant aussi que Marc Le Fur a « su montrer sa détermination et son indépendance » dans la défense des dossiers bretons. Pour Pierre Méhaignerie, c'est clairement « entre ces deux candidats » qu'un « débat démocratique » devra trancher. Le temps venu. « En septembre », souhaite-t-il.

Jean-Laurent BRAS.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, lundi, 2 février 2009, p. 6

François Goulard : « Un parachutage serait dramatique »

Édouard REIS-CARONA

Entretien

Vous avez choisi de ne pas être chef de file de l'UMP aux régionales. Pourquoi ?

Déjà, je suis contre le cumul des mandats au-delà de deux postes. On ne peut pas être partout, même si je suis très intéressé par l'avenir de la Bretagne. Mais je trouve que ces débats sur les régionales arrivent un peu tôt. N'oublions pas les Européennes. C'est difficile de mobiliser pour l'Europe, avec, qui plus est, un mauvais mode de scrutin.

Néanmoins, les militants de l'UMP vont être appelés à désigner leur chef de file pour les régionales. Soutenez-vous votre collègue député Jacques Le Guen ?

Totalement ! Je considère que c'est à un élu de représenter l'UMP à cette élection. Je n'ai rien contre Bernadette Malgorn, mais on nous reprocherait très clairement un parachutage. Ce serait une erreur politique car cela reviendrait à demander aux Bretons s'ils sont pour ou contre Nicolas Sarkozy. Un choix risqué... Jacques Le Guen est un candidat crédible. C'est un parlementaire qui incarne bien la région. Il peut mener ce combat politique. Je serai à ses côtés.

Vous n'êtes pas toujours tendre avec Jean-Yves Le Drian...

Tout n'est pas négatif dans son action. Concernant la valorisation de l'identité culturelle bretonne, le travail est plutôt bien fait. En revanche, il y a des lacunes dans l'articulation entre cette dimension culturelle et l'économie. C'est pourtant un outil de promotion extraordinaire, mais on ne joue pas cette carte à fond.

On connaît votre liberté de parole par rapport à l'action du président de la République. Vous sentez-vous toujours bien à l'UMP ?

Parfaitement bien ! Je me suis engagé en politique en 1969 et je n'ai jamais varié dans mes principes. Faire partie d'un mouvement ne doit pas empêcher les avis critiques. C'est une famille et on ne peut pas toujours être d'accord. Après, les observateurs s'intéressent toujours plus aux points qui divergent plutôt qu'à ceux qui convergent. J'ai, par exemple, approuvé le plan de relance. En revanche, je suis en désaccord avec les conceptions constitutionnelles du Président.

Pour la Région c'est non, mais président du conseil général du Morbihan, cela vous intéresse ?

(Sourire et léger silence). Je suis contre le cumul des mandats... Je travaille très bien avec Jo Kergueris et je suis attaché aux départements car ils font plus que les Régions, notamment en terme de services à la population. Il suffit de comparer leurs budgets. Ce serait une profonde erreur de les supprimer. La Région a aussi des missions importantes. Je plaide pour une Bretagne élargie à la Loire-Atlantique.

Recueilli par

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, lundi, 2 février 2009, p. 17

Finistère; Landerneau

Le député Jacques Le Guen veut mobiliser

J. L

Le parlementaire UMP invite le secrétaire d'État aux Affaires européennes à venir animer un débat avant les élections.

Lors de ses vœux à la circonscription, présentés vendredi à Ploudaniel, Jacques Le Guen est d'abord revenu sur 2008, « une année étonnante » : l'élection de Barack Obama à la tête des États-Unis est l'une des bonnes surprises qu'il a relevée, avant d'évoquer plus longuement « la grave crise financière puis économique mondiale que rien ne laissait augurer et qui aura des conséquences au cours de l'année à venir ». À ce sujet, le député a insisté sur « l'implication sans relâche du Président de la République pour trouver des solutions » et « la nécessité de réformer le système financier ».

En revanche, « le dimanche doit rester un jour de respiration en famille ou au sein des associations » : Jacques Le Guen a rappelé son opposition au travail dominical, ainsi que « les efforts des députés bretons pour obtenir une modulation du taux de l'écotaxe » que l'État a l'intention d'imposer aux transporteurs routiers.

Le candidat, pour mener la liste de droite lors des régionales de 2010, a aussi émis le souhait que Xavier Bertrand, nouveau président de l'UMP, « apporte de l'huile dans les rouages et redynamise le parti » dont les divisions sont, selon lui, à l'origine du « bilan contrasté de la droite » lors des élections de 2008 dans la circonscription.

Il a aussi appelé à aller voter lors des élections européennes, début juin, et a annoncé la prochaine visite de Bruno Lemaire, secrétaire d'État aux Affaires européennes, à qui le député a demandé de venir animer une conférence-débat sur le rôle des institutions européennes.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

La Lettre de l'Expansion, no. 1932
Affaires publiques, lundi, 2 février 2009, p. 5

Affaires publiques

La sortie imminente par Bercy d'une instruction fiscale va lever les derniers obstacles au développement dans l'Hexagone de la finance islamique. Des investisseurs qatariens ont contacté l'AMF en vue d'une implantation.

Un appel pour la réunification de la Bretagne, incluant la Loire-Atlantique, sera lancé le 10 février chez Le Divellec par les principales associations économiques et culturelles bretonnes. Y participeront les UMP Marc le Fur et Jacques Le Guen et les PS Jean-Yves Le Drian et Marylise Lebranchu. Dans l'optique de la commission Balladur, un schéma plus large de redécoupage des régions de l'Ouest sera évoqué : la Vendée rejoignant Poitou-Charentes ; la Sarthe, le Maine-et-Loire et la Mayenne formant avec la région Centre le Val de Loire.

La Cour des comptes va se pencher sur le risque financier auquel sont exposés les régimes de sécurité sociale, sur la base d'une demande de la commission des finances de l'Assemblée.

Une première autorisée par le nouvel article 47-2 de la Constitution, appuyée par Marie-Anne Montchamp. Le rapport sera remis en septembre.

Le groupe informel de sénateurs proches de Jean-Pierre Raffarin a rencontré mercredi Gérard Larcher. Il recevra cette semaine Henri de Raincourt, président du groupe UMP. But : développer les échanges entre sénateurs de la majorité et réfléchir au renouveau du Sénat.

La participation aux élections partielles cantonales a chuté depuis novembre, date du congrès socialiste de Reims. Surtout dans les zones rurales. Du coup, les rapports de forces locaux ne bougent guère et les candidats de la majorité conservent généralement leur fief. Ce qui ne présume pas de la tendance des futurs scrutins nationaux.

La Fondation pour l'innovation politique abaisse d'un tiers son budget pour 2009, à 2,2 millions d'euros, après un déficit de 0,3 million en 2008. Pour équilibrer le budget, le directoire du think tank envisage une réduction de la masse salariale de 19 à 9 permanents, ainsi qu'un déménagement vers des locaux plus modestes qu'ils souhaitent acheter. En utilisant la dotation initiale de la Fondapol (1,5 million d'euros).

La commission des affaires économiques de l'Assemblée que préside Patrick Ollier a programmé deux déplacements sur les transports, notamment ferroviaires, en Europe. Les députés iront ce mois-ci en Allemagne rencontrer les dirigeants de Deutsche Bahn et en Grande-Bretagne.

Le cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet vient de recruter deux conseillers en charge de l'économie numérique : Pierre Bonis, ex-chef du bureau des nouvelles technologies au Quai, et Fabrice Mattatia, ancien responsable de la stratégie à l'Agence nationale des titres sécurisés.

Le président de la fédération française du bâtiment, Didier Ridoret, sera reçu la semaine prochaine par Jean-Louis Borloo. Au menu : la formation aux économies d'énergie, le plan Grenelle bâtiment 2012, la mise en oeuvre de l'Eco-PTZ et la pérennisation de la TVA à taux réduit.

La Monnaie de Paris va créer, dans le cadre de sa stratégie de relance, une ligne de bijoux baptisée Quai Conti. Réalisée avec la créatrice Marina Chastenet, qui a travaillé pour Hermès, elle sera vendue en avril.

Un club baptisé Diplom@cie va voir le jour à l'initiative de CEIS, présidé par Olivier Darrason, en liaison avec le groupe Areion. Le premier dîner-débat aura lieu le 11 février avec Anne-Marie Idrac et Nicolas Tenzer sur le thème «La crise en 2009: risques ou opportunités à l'international ? »

Le ministère de la Culture menace de prendre un décret sur les obligations d'investissement dans la production audiovisuelle des chaînes thématiques. Celles-ci, malgré un régime de transition jusqu'en 2012 prévu par la mission de concertation menée par Dominique Richard et David Kessler, traînent des pieds pour supporter les mêmes obligations que les chaînes historiques.

Ouest-France

Bretagne, dimanche, 1 février 2009, p. 11

Finistère

Les élus de tous bords se mobilisent pour la RN 164

L'aménagement du contournement de Châteauneuf-du-Faou en quatre voies ne ferait plus partie des priorités de l'État. Les élus de droite et de gauche se mobilisent.

La situation

Pour coordonner l'aménagement du réseau routier national, l'État est en train de construire un nouveau document : le Programme de développement et de modernisation des itinéraires (PDMI). Pour ce faire, il a demandé à chaque région de lui envoyer une liste hiérarchisée des chantiers essentiels pour la période 2009-2013. C'est là que le bât blesse. Dans le document que le préfet de la région Bretagne a constitué, l'aménagement en 2 x 2 voies de la RN 164 à hauteur de Châteauneuf-du-Faou ne figure qu'en 35e position sur 37 dossiers. Une place indue pour un programme que Nicolas Sarkozy avait affirmé vouloir « traiter une bonne fois pour toutes », en octobre 2006.

Les réactions

« C'est une catastrophe et une très grande déception. Ce n'est pas possible que l'État ne s'engage pas à continuer les travaux à la vitesse promise », s'indigne Jean Hourmant, le président du comité d'action pour l'aménagement à quatre voies de l'axe central. « C'est le processus de l'embrouillamini », estime, quant à lui, Gérard Lahellec, vice-président du conseil régional chargé des infrastructures et transports. Châteauneuf était déjà au contrat de plan 2000-2006 mais l'État repousse le projet pour ne pas avoir à payer. » L'élu régional de la majorité PS déplore, par ailleurs, que le programme des travaux construit par la préfecture de région n'ait fait l'objet « d'aucune concertation ».

La mobilisation

« J'ai mis un coup de pied dans la fourmilière. » C'est en tout cas ce qu'espère Christian Ménard. À peine informé du non-classement du chantier de la RN 164 dans le haut du tableau des priorités régionales, le député-maire (UMP) de Châteauneuf-du-Faou a écrit à Nicolas Sarkozy (Ouest-France d'hier). Jean-Yves Le Drian, président du conseil régional, a, lui aussi, pris contact avec les services de l'État ; tout comme Jacques Le Guen, député et conseiller général UMP, qui a transmis un voeu au gouvernement.

L'avenir

Et les premières réponses de l'État donnent de l'espoir. Contacté par le ministère des transports, Christian Ménard a reçu l'assurance « qu'une nouvelle programmation serait annoncée par le ministère fin février ». Hier matin, au bord de la N 164, il a réaffirmé, avec un air entendu que « rien ne pouvait laisser supposer que Châteauneuf ne serait pas sur la liste ». En visite à Carhaix, la veille, Jean-Yves Le Drian avait lui aussi estimé qu'une issue positive

était possible. « On pourra peut-être faire avancer les choses avec le plan de relance », a-t-il indiqué en faisant référence au programme d'investissement prévu par l'État pour soutenir l'économie.

Romain Le Jeune

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, samedi, 31 janvier 2009, p. 9

Finistère

Au fil de la séance...

Familles d'accueil

2 200 jeunes Finistériens ont été placés l'an dernier au titre de la protection de l'enfance auprès de familles d'accueil (70 %) ou dans les centres gérés par le conseil général (30%). L'assemblée départementale a décidé vendredi de valoriser l'accueil familial, en considérant les familles d'accueil comme des travailleurs sociaux. Cela se traduit notamment par une gestion du personnel séparée alors qu'actuellement leur interlocuteur est également le travailleur social qui suit le placement des enfants. Un site internet spécialisé aidera les 720 assistants familiaux dans leurs missions. Un assistant familial diplômé d'Etat servira par ailleurs de conseil.

700 places de plus en maison de retraite d'ici à 2013

Le Finistère dispose actuellement de 12 000 places en maison de retraite. Compte tenu du vieillissement de la population, le conseil général s'est lancé dans un effort de développement qui vise à maintenir le taux d'accueil et le temps d'attente (environ un an actuellement). 250 places seront créées d'ici à 2010. Le financement a été obtenu pour 101 places supplémentaires en 2011 et 154 places en 2012. Le conseil général envisage 200 créations en 2013.

Des moyens pour le collège de Crozon

Le conseil général a pris acte de la volonté du rectorat d'académie de fermer le collège de Camaret (64 élèves) et de transférer les collégiens au collège Alain de Crozon en cours de restructuration. Le conseil général demande l'augmentation des moyens pédagogiques en conséquence et adaptera le service de transport entre Camaret et Crozon si la fermeture est confirmée.

Aide accrue aux jeunes agriculteurs

Une centaine de jeunes agriculteurs s'installent chaque année dans le Finistère. Le conseil général va porter l'aide aux jeunes agriculteurs de 2 600 € à 4 000 € (1 000 € de plus en cas d'adhésion à une coopérative d'utilisation du matériel agricole). « Une hausse de nature à

favoriser le renouvellement des générations », estime l'opposition qui a voté la proposition. Le soutien à l'agriculture coûtera 6 millions d'euros au conseil général.

12 contrôleurs pour passer au RSA

Pour permettre le passage du Revenu minimum d'insertion (RMI) au Revenu de solidarité active (RSA) le 1er juin, le conseil général va recruter 12 « contrôleurs vérificateurs de situation » pour six mois. Leur mission doit permettre aux allocataires de bénéficier rapidement de la réforme.

Des images satellitaires à Brest

Le conseil général va soutenir le futur centre Climsat de Brest qui emploiera cinq à dix salariés de haut niveau pour desservir la « région ». L'Organisation des nations unies a défini une cinquantaine de régions dans le monde. Il s'agit de mettre à disposition des images satellitaires de haute définition pour permettre aux décideurs de prendre en compte les changements climatiques.

Le réseau de cars va s'étoffer

L'offre de transports va être augmentée à la rentrée prochaine en lien avec les communautés de communes, en attendant une refonte complète du réseau de cars en 2011. Depuis le passage du tarif à 2 € il y a quatre ans, la fréquentation a augmenté de 130 %. 550 000 € vont par ailleurs être investis dans des aires de covoiturage.

Internet : 2 mégabits partout en 2010

Le conseil général va consacrer 14 millions d'euros en partenariat avec un opérateur privé pour étendre la couverture internet haut débit (2 mégabits) d'ici à 18 mois. Le Wimax (diffusion hertziennne), la fibre optique et l'optimisation des centraux téléphoniques seront utilisés. Il s'agit d'atteindre une couverture totale alors que seuls 85 % des foyers ont actuellement accès à ce débit (96 % peuvent bénéficier de l'ADSL).

Jacques Le Guen a reproché à la majorité d'avoir pris du retard par rapport à d'autres départements qui se sont lancés dans la fibre optique. L'intervention des collectivités dans ce domaine n'est possible que depuis la loi de 2004, a rappelé François Marc. L'opposition s'est abstenue. : « Notre attente est que le conseil général propose une desserte rapidement aux territoires dans les zones blanches », a expliqué Michel Canévet.

Plan climats énergie

Adopté à l'unanimité, il se traduira par huit millions d'euros de crédits en trois ans. Ils serviront à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique, la maîtrise de l'énergie, la production d'énergie décentralisée et l'information du public. « Le conseil général souhaite que l'État et RTE (Réseau transport d'électricité) fassent des investissements pour garantir l'approvisionnement énergétique du Finistère, indique le rapporteur. Je me félicite qu'une réunion se tienne à Rennes dans les prochaines semaines. »

« Beaucoup d'intentions, peu d'actions, reproche Agnès Le Brun (Alliance pour le Finistère, Morlaix). Les bus roulant au gaz naturel, ça existe depuis 2001, nous avons proposé de

renforcer le programme sans être suivis. Et pourquoi ne pas subventionner le photovoltaïque dans les exploitations agricoles ? » « Nous sommes en phase avec les agriculteurs pour travailler sur cette question », répond Jean-Paul Glémarec.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

**Ouest-France
Bretagne, samedi, 31 janvier 2009, p. 9**

Finistère

Le conseil général augmente ses taxes de 3 %

La part qu'il prélève sur la taxe d'habitation augmentera de 5,5 %, compte tenu de l'inflation. Cela correspond à 7 € de plus pour un ménage moyen.

Un budget qui frôle le milliard

Le conseil général a adopté vendredi un budget de 973 millions d'euros (658 millions sans les dépenses de personnel et les moyens de travail). Il passe par l'augmentation de 3 % des taux des quatre taxes perçues (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle). Le produit de ces taxes représente 26 % des recettes tandis que 25 % viennent des dotations de l'État. Le conseil général calcule que la hausse de 3 % se traduira par une augmentation de 7 € sur la taxe d'habitation pour un ménage moyen.

Près des deux tiers pour la solidarité

Le secteur Solidarité, prévention et action sociale, qui regroupe les politiques personnes handicapées, enfance et familles, personnes âgées et insertion (voir graphique) passe de 61 % à 63 % des dépenses dans ce budget. À l'inverse, les subventions aux communes et structures intercommunales passe de 37 millions à 27 millions d'euros.

L'opposition vote contre

« La faiblesse de l'investissement, a indiqué Jérôme Ronvel pour l'opposition, nous conduit à considérer qu'imposer dans ces conditions aux contribuables une augmentation de 3 % de la fiscalité départementale, 5,5 % pour la taxe d'habitation et pour le foncier bâti avec la progression des bases, est excessif. » Jacques Le Guen pour sa part pointe également « les investissements à la traîne que le plan de soutien proposé ne compense pas ».

La majorité se félicite

« Je suis tenté d'écouter ce que vous direz lors du budget dans vos conseils municipaux pour ceux qui sont maires », répond le président Pierre Maille. De son côté, Didier Le Gac, président du groupe Finistère à gauche, Finistère pour tous, a rappelé que les dépenses de fonctionnement du conseil général sont inférieures de 5 % à la moyenne nationale et la dette, de 41 % : « Suite aux transferts massifs de compétences de l'État, à l'heure actuelle toujours non compensés, c'était un réel défi que de réussir à parvenir à ce ratio. »

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, samedi, 31 janvier 2009, p. 10

Finistère; Quimper

Des ronds dans l'O...det

Effet boeuf

Lors de la manifestation de jeudi, le dispositif policier était renforcé un peu partout en ville. Mais ce n'est vraiment qu'un pur hasard, si au Ceili, le plat du jour était « le boeuf carottes ». Christian Gloaguen, patron des lieux, n'accueillait d'ailleurs la police des polices que pour qu'elle se mette à table.

Erreur de cap

Lors d'une discussion sur les investissements consacrés au territoire du Cap-Sizun, Chantal Simon-Guillou, Brestoïse et vice-présidente du conseil général a annoncé jeudi que le département allait financer à hauteur de 15 % la construction d'un centre nautique à Esquibien. Jacques Le Guen a estimé pour sa part qu'il s'agissait là d'une faible participation du Département. « Je ne vais pas rentrer dans des calculs de Bigoudens » lui a-t-elle répondu. Mettre Esquibien en Bigoudènie ! Une erreur qui décoiffe !

Saints-dicats

Tout le monde l'a remarqué dans la manifestation de jeudi. Les leaders et militants syndicaux portent de plus en plus de chasubles au nom de leur formation. La chasuble est au départ un vêtement sacerdotal que le prêtre revêt par-dessus l'aube et l'étole pour dire la messe. Il est vrai que le rassemblement social de 10 000 personnes avait jeudi un côté grand messe quand le défilé s'écoula, s'écoula. Mais si les cantiques des manifestants étaient parfois crus, les chanteurs n'étaient pas tous pas tous croyants. Leurs slogans étaient d'ailleurs rarement très amènes.

La couleur annoncée

Un militant antillais et très quimpérois, bien connu pour son engagement syndical était époustouflé jeudi par la foule qui se massait sur la place de la Résistance. « P....! C'est blanc de monde » nous a-t-il confié.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Régions , samedi, 31 janvier 2009, p. FIN3

Finistère

Fiscalité.

R.P.

Le budget du conseil général du Finistère frôle le milliard d'euros. Il sera atteint l'an prochain avec l'arrivée du RSA(revenu de solidarité active).

Vote contre! Le surprenant scénario de la Région ne s'est pas renouvelé au conseil général du Finistère : l'opposition de droite a voté contre le budget proposé par Pierre Maille alors qu'à Rennes, il y a quelques jours, elle a pris une position inverse, tout de même étonnante à un an des élections régionales.

Axe central : réunion lundi

En votant contre le budget, l'opposition n'a cependant pas fait dans la surenchère verbale. Signe des temps un peu difficiles, cette session de deux jours a aussi fait l'économie des grandes envolées. On aura juste remarqué les prises de parole d'Agnès Le Brun, conseillère générale et maire de Morlaix, dont les interventions sur plusieurs dossiers portaient les prémices d'une possible succession. Jacques Le Guen, chef de file de l'opposition, a désormais la tête du côté des régionales où il pourrait conduire la liste bretonne de l'UMP, dans quelques mois. Et cela s'est ressenti sur la tonalité de cette session. Le constat est d'autant plus manifeste que gauche et droite se sont rejointes dans l'unanimité sur des questions très controversées comme l'écotaxe où le report des travaux routiers sur l'axe central (notre édition d'hier). Après un contact avec le ministère, Jacques Le Guen a fait savoir qu'un comité interministériel sur les transports mettra cette question à son ordre du jour, lundi.

«La plainte de la maltraitance»

L'opposition a tout de même largement trouvé de quoi faire entendre sa différence. Jérôme Ronvel et Jacques Le Guen ont notamment reproché au président du conseil général d'entonner trop souvent «la plainte de la maltraitance de la part de l'État». Ou encore de prendre des décisions en manquant de «démocratie participative» et de remettre en cause l'accompagnement des projets des communes par le département». Pas de quoi faire sortir Pierre Maille de son habituelle placidité, répondant point par point avec la tonalité d'un président de conseil général qui venait de vivre une session budgétaire plutôt paisible.

Maille : «Taux le plus bas de Bretagne»

Ce budget se monte à 973millions d'euros en dépenses et recettes. Il se rapproche à grands pas du milliard après une progression spectaculaire ces dernières années, liées aux transferts de charges (RMI, APA, et bientôt RSA). Ils ont fait gonfler les budgets des départements en élargissant leur champ d'activité à des domaines jusqu'alors assurés par l'État, notamment dans le domaine social. Pour boucler ce budget, le conseil général a décidé d'augmenter la fiscalité départementale de 3%, ce qui correspond à 7euros sur une taxe d'habitation moyenne. Augmentation trop élevée, juge l'opposition (avec l'augmentation légale des bases, cela fera +5,5%), Pierre Maille invitant les élus à aller voir les taux pratiqués ailleurs, en notant que le taux finistérien «est le plus bas de Bretagne». Ce budget est la résultante de nombreuses politiques définies au cours de cette session (nous y reviendrons) parmi lesquels figure une accentuation des aides aux handicapés. Elle est liée à la montée en charge de la prestation de

compensation du handicap, mais aussi à des nombreux chantiers d'accessibilité et à un effort accru pour l'emploi des handicapés dans les services du département.

Illustration(s) :

L'accessibilité pour les handicapés (lieux publics, collèges...) est un des enjeux majeurs de la politique de solidarité pour 2009. Le conseil général entend également intégrer plus de handicapés dans son personnel (3,53% actuellement). Photo archives Le Télégramme

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, vendredi, 30 janvier 2009, p. 8

Finistère

Brest et le Cap-Sizun étrennent les contrats

Le conseil général distribue 30 millions d'euros aux communautés du Finistère. Les règles changent cette année.

Le conseil général consacre chaque année 30 millions d'euros pour le soutien aux territoires du Finistère. Les conseillers généraux ont voté jeudi les premiers contrats territoriaux : Brest Métropole Océane (29 millions d'aides) et le Cap-Sizun (2,7 millions d'aides) ont étrenné la nouvelle formule.

Jusqu'en 2007, le département aidait tous les territoires de la même manière, selon une « politique de guichet » ancienne. « Nous avons considéré qu'il fallait différencier pour s'adapter aux territoires », rappelle Pierre Maille. Notamment parce que certains territoires n'ont pas les moyens de mobiliser ces aides en avançant des crédits équivalents.

Les contrats définissent les priorités à six ans pour des équipements structurants ou emblématiques. Il s'agit notamment de favoriser la mise en commun d'équipements.

Une dizaine de contrats devraient être signés cette année, avec les communautés de communes, sauf dans le Centre-Ouest Bretagne ou le Pays sera l'interlocuteur. Pour l'internet haut débit et les transports, le conseil général pourrait également passer par les pays.

« Vous brocardez la politique de guichet, mais elle a permis de soutenir les investissements des communes », reproche Georges Tigréat (Alliance pour le Finistère). Jacques Le Guen : « Vous reprochez à l'État de ne pas revaloriser ses dotations, mais vous agissez de la même façon en maintenant vos aides à 30 millions d'euros. » Réponse du président Pierre Maille : « L'enveloppe reste à peu près la même alors que des politiques nouvelles nous sont transférées. »

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, vendredi, 30 janvier 2009, p. 8

Finistère

Coup de canif à la RN 164

Coup de canif à la RN 164Après une réunion vendredi dernier à la préfecture de région, Chantal-Simon-Guillou a révélé le déclassement d'une partie de la mise à quatre voies de la RN 164 (axe central, annoncé depuis trente ans) dans les priorités de l'État : « Le tronçon de Pleyben sera poursuivi, mais la déviation de Châteauneuf-du-Faou est passée en 35e position sur 37 et sortie du Plan de modernisation des infrastructures. » François Marc dénonce: « L'engagement pris par Nicolas Sarkozy en 2007 n'est pas tenu, . Il avait dit qu'il fallait faire les 60 km restants une fois pour toutes. » Jacques Le Guen (Alliance pour le Finistère) a proposé de transmettre un voeu au gouvernement : « Pour une fois, nous sommes tous d'accord, pour le désenclavement du Finistère. »

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Régions , vendredi, 30 janvier 2009, p. FIN3

Finistère

Conseil général du Finistère.

René Perez

Gag ou réalité? L'achèvement de la RN 164 serait à nouveau reporté aux calendes grecques. Émoi au conseil général, à droite comme à gauche.

Sarkozy l'a promis, DominiqueBussereau l'a confirmé en décembre mais un document administratif vient jeter un froid : les travaux d'achèvement de l'axe central Châteaulin-Rennes(*) seraient à nouveau reportés. Après tout, il n'y a que 28 ans que le chantier est commencé...

Réprobation unanime

Alors que le conseil général était tout absorbé par sa session budgétaire, la plus lourde de l'année, c'est la vice-présidente Chantal Simon-Guillou qui a fait cette annonce, sidérante pour l'ensemble du conseil. Elle a eu connaissance de ce report lors d'une réunion tenue vendredi à la préfecture de région, ces travaux se retrouvant soudainement en 35e position sur 37 dans la chronologie régionale du projet de modernisation des itinéraires(PDMI)... Autrement dit après 2013 alors que ces travaux étaient programmés dans le plan 2000-2006 puis 2006-2013. Document à l'appui, la vice-présidente parle «d'extrême-onction», RichardFerrand(Carhaix) «d'usurpation de la parole donnée», tous les bancs de la gauche bruissant de réprobation. Mais même au centre(MichelCanévet) et à droite, les élus s'étonnent. Évoquant au passage l'écotaxe autour de laquelle une unanimité finistérienne s'est dégagée, JacquesLeGuen annonce son

intention d'intervenir rapidement pour que cette décision soit revue, en faisant référence à la promesse de Dominique Bussereau d'un «achèvement rapide». Sur la question pas l'ombre d'une réserve : tout le conseil est unanime.

Des contrats contestés

L'unanimité fut moins manifeste sur d'autres dossiers, comme les contrats territoriaux lancés par le conseil général. Le principe : au lieu d'être un simple «guichet» auquel les communes feraient appel pour subventionner leurs travaux, le conseil général (qui leur verse environ 30 millions d'€ par an) élaborera des programmes globaux avec les collectivités intercommunales pour une programmation sur plusieurs années. Si la gauche porte ce dossier qui a déjà ouvert des projets de programmations avec Brest-métropole et le Cap-Sizun, la droite s'en méfie. Elle y voit le risque de situations différenciées selon la couleur politique, voire même d'une «mise sous tutelle», selon Jacques Le Guen, du conseil général sur certaines collectivités locales. Pierre Maille, en prenant en exemple l'accueil reçu dans le Cap-Sizun, balaye les arguments en estimant que ce sera une politique bien plus cohérente pour tous.

La grève s'invite

L'actualité du jour, en l'occurrence la grève interprofessionnelle, a également donné lieu à quelques échanges entre Pierre Maille et Jacques Le Guen, l'un parlant de «crise sociale» et de «recul des services publics», le second ironisant sur «l'archaïsme» des propositions Aubry. Et pour la première fois dans l'histoire du conseil général, Pierre Maille a interrompu les travaux pour que les élus le souhaitant se joignent au cortège défilant à Quimper. Au grand dam de délégués CGT qui pensaient pouvoir intervenir pendant la session. Ils sont venus le dire de façon un peu abrupte à Pierre Maille, lui reprochant d'avoir interrompu la session avec quelques minutes d'avance pour les empêcher de s'exprimer dans l'enceinte. Un ange est passé. Et ne comprenant rien à ce chassé-croisé entre rentrants et sortants, il a pris le parti de s'en aller voir le défilé!

Illustration(s) :

Le chantier de la RN 164, commencé il y a 28 ans, va-t-il être à nouveau interrompu? La crainte est grande du côté des élus concernés par ces travaux. Photo Claude Prigent, archives

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, jeudi, 29 janvier 2009, p. 8

Finistère

Ecotaxe : les députés UMP chez Claude Guéant

Les députés UMP Jacques Le Guen, Christian Ménard et Philippe Paul ont rencontré mardi après-midi Claude Guéant, secrétaire général de l'Elysée, pour lui faire part de leurs vives inquiétudes quant à la mise en place de l'écotaxe en Bretagne. « Nous lui avons transmis les craintes des acteurs économiques de la région, écrivent-ils dans un communiqué. Claude

Guéant a pris acte de notre démarche et s'est engagé à évoquer le sujet auprès des ministres concernés. »

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

L'Express, no. 3004
News;Indiscrets Territoires, jeudi, 29 janvier 2009, p. 24

La préfète et le député

Marc Le Fur, député (UMP) des Côtes-d'Armor et vice-président de l'Assemblée nationale, donné comme favori, ayant renoncé, Jacques Le Guen, député (villepiniste) du Finistère, s'est porté candidat au poste de chef de file de l'UMP pour les élections régionales de 2010 en Bretagne. Problème : Nicolas Sarkozy pousse Bernadette Malgorn, ex-préfète de la région et actuelle secrétaire générale du ministère de l'Intérieur - bien que celle-ci ne soit pas membre du parti présidentiel. Verdict à la fin du mois de mars.

Illustration(s) :

Bernadette Malgorn est soutenue par l'Elysée pour conduire en Bretagne la liste UMP aux élections régionales de 2010.

© 2009 L'Express. Tous droits réservés.

AFP - Journal Internet
Mercredi, 28 janvier 2009 - 20:30

Nouveau boycott de l'hémicycle par le PS diversement apprécié à l'Assemblée

PARIS (AFP) - Le nouveau boycott par les députés socialistes des questions au gouvernement et du vote sur les opérations extérieures de l'armée (OPEX) a été diversement apprécié pas leurs collègues, la droite restant très critique, le PCF et les Verts sceptiques.

C'est "désolant et ridicule", a estimé le chef de file des députés UMP Jean-François Copé tandis que le secrétaire d'Etat chargé des Relations avec le Parlement Roger Karoutchi trouvait que cette démarche n'avait "aucun sens".

Même son de cloche chez le patron des députés du Nouveau Centre: "l'absence, l'agitation ne sont pas une réponse", a dit François Sauvadet en invitant le PS à s'asseoir autour de la table de négociation sur la réforme du travail parlementaire.

Dans les couloirs de l'Assemblée, les députés UMP ont quasiment tous dénoncé cette "démission". Pour Jacques Myard "c'est un très mauvais service qu'ils se rendent à eux-mêmes. On ne démissionne pas, on fait face, on se bat. C'est une attitude de faiblesse et non pas de conviction" car "les spectateurs restent, mais la caravane passe", a-t-il raillé.

Pour Christian Estrosi (UMP), c'est une "attitude irresponsable, il semblerait que le PS ne souhaite plus participer à la vie démocratique de notre pays". Bernard Deflesselles (UMP) dénonce "une posture" jugeant que "la politique de la chaise vide n'a jamais été une bonne politique".

Les villepinistes sont divisés. Pour Jacques Le Guen, "se retirer du jeu, abandonner le terrain, c'est une bêtise" et pour Hervé Mariton, cette "désertion à un moment où la majorité n'est pas exempte de toute critique".

Seul Jean-Pierre Grand "comprend cette mauvaise humeur" car "ce qui se passe va limiter la liberté des députés, surtout de ceux de la majorité. C'est eux qui devraient faire grève".

A gauche, communistes et Verts affichaient scepticisme, voire gêne. Refusant tout "mimétisme", Jean-Pierre Brard (PCF) a jugé avoir "des choses à dire aux Français lors des séances de questions télévisées".

Dans l'hémicycle, le président de l'Assemblée, Bernard Accoyer a regretté, en ouvrant la séance des questions "l'absence d'une partie des députés dans le lieu d'expression de la démocratie" et François de Rugy (Verts), sans "vouloir faire de commentaire sur l'attitude des collègues socialistes", a souhaité "que les conditions d'un débat serein et normal soient à nouveau réunies".

Et les députés de droite ont tenu à remarquer l'absence de leurs collègues PS lorsqu'ils ont rendu hommage à l'un d'entre eux, François Deluga (PS, Gironde), blessé lors de la tempête dans le sud-Ouest.

Les députés PS ont décidé ce boycott pour exiger des garanties sur leurs droits d'expression et d'amendements de la part de M. Accoyer, qui leur a proposé une discussion "sans préalable" au sein d'un groupe de travail interpartis, le 11 février.

Illustration(s) :

Joel Saget

Les députés PS vont de nouveau boycotter mercredi la séance des questions d'actualité au gouvernement pour exiger du président UMP de l'Assemblée Bernard Accoyer des garanties au plus vite sur les droits du Parlement et de l'opposition, a annoncé à l'AFP leur patron Jean-Marc Ayrault.

© 2009 AFP - Journal Internet AFP. Tous droits réservés.

Ouest-France

Toutes éditions, mercredi, 28 janvier 2009, p. 3

Pas de surprise : l'Assemblée vote sa réforme

Le PS ayant boycotté la séance, le projet de réforme du travail législatif, qui encadre le droit de parole et le droit d'amendement des parlementaires, a été adopté à une très large majorité (301 voix pour, 37 contre). Les groupes UMP, à l'exception de Jacques Myard et du Nouveau

Centre, ont voté pour le projet de loi. Le groupe de la gauche démocrate et républicaine (GDR, PC et Verts) a voté contre. François Bayrou, président du Mouvement Démocrate, et ses amis ont voté contre de même que les élus du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers. Plusieurs députés villepinistes, dont François Goulard (Morbihan), Jacques Le Guen (Finistère), n'ont pas voté ce projet.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Figaro, no. 20061

Le Figaro, mercredi, 28 janvier 2009, p. 4

FrancePolitique

EN BREF

La loi organique adoptée à l'Assemblée

PARLEMENT. L'Assemblée nationale a adopté hier le projet de réforme du travail législatif qui encadre notamment le temps de parole des groupes parlementaires. Les socialistes ayant boycotté le scrutin, la loi organique a été adoptée à une majorité de 301 voix contre 37. Ce texte, auquel le PS fait le reproche de remettre en cause le « droit d'amendement » des parlementaires, découle de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008. Plusieurs députés villepinistes (Hervé Mariton, Jacques Le Guen, François Goulard, Jean-Pierre Grand et Georges Tron) n'ont pas pris part au vote.

© 2009 Le Figaro. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Régions , mercredi, 28 janvier 2009, p. CDA1

Côtes-d'Armor

Régionales UMP.

René Perez

Le Finistérien Jacques Le Guen en tête de liste UMP pour les élections régionales, pas sûr que Sarkozy apprécie! Va-t-il inciter Bernadette Malgorn à entrer dans le jeu?

Nicolas Sarkozy, qui a fait de la reconquête des régions l'un de ses objectifs politiques majeurs, doit aujourd'hui se sentir comme Jules César face au village d'irréductibles du fin fond de l'Armorique. C'est quoi, ces Bretons qui ne pensent qu'à le contrarier? Déjà, en votant majoritairement pour Ségolène Royal, ils lui avaient singulièrement hérissé le poil. Mais alors même qu'il vient de démontrer ostensiblement qu'il est le seul chef de l'UMP, voilà que son propre parti lui renvoie, de Bretagne, l'image même de l'insoumission.

«Tout sauf Bernadette»

Pour conduire une liste aux régionales, on ne choisit pas un second couteau. Et en toute logique, trois têtes de parlementaires dépassaient : François Goulard, MarcLeFur et Jacques Le Guen. Un trio à faire tourner le sang de Nicolas Sarkozy, tant il semble n'y en avoir pas un pour rattraper l'autre... Le maire de Vannes est, des trois, le plus indocile et le plus provocateur. Tout ce qui touche à Sarkozy lui donne de l'urticaire (et réciproquement), au point qu'il s'est permis, à propos des régionales, de lancer une sorte de «Tout sauf Bernadette» à destination directe de l'Élysée (lire ci-dessous). Qu'il envoie un missile aussi ciblé, en support de sa non-candidature, en dit long sur le degré d'animosité. Marc Le Fur, lui, est nettement plus fréquentable. Mais voilà : le Costarmoricain a fait partie de ces députés UMP frondeurs qui ne sont plus en odeur de Sainteté après leur opposition affichée à certains projets de loi, comme le travail du dimanche, et des déclarations aux accents un peu trop incisifs. Marc Le Fur n'en était pas moins le préféré. Mais mercredi dernier, à Paris, il a fait savoir à son tour qu'il n'était pas candidat.

Droit dans ses bottes

Reste le troisième, le député finistérien Jacques Le Guen qui affiche la couleur : «Je n'ai décidé de me présenter qu'après cette réunion au Sénat et l'assurance que MarcLeFur ne serait pas candidat. Je lui avais clairement indiqué que je n'irais pas contre lui s'il se présentait». Le Guen vu par Sarkozy, c'est du Goulard édulcoré. Un Breton cabochard qui n'a jamais caché sa fibre villepiniste, même dans les moments où d'autres se faisaient plus prudents sur le sujet. Droit dans ses bottes, c'est un peu le leitmotiv de cet élu qui réclame, au sein de l'UMP, le droit à la différence parce que dans un parti, dit-il, «on n'est pas obligé de tous penser la même chose, le même jour, à la même heure». Ce tempérament cabochard lui a d'ailleurs valu quelques déboires avec certains militants UMP du Finistère qui avaient fini par lui tailler le costume de Jacques l'Éventreur! Ce qui est tout de même très exagéré. Car s'il lui arrive, effectivement, d'être un tantinet sanguin, Jacques Le Guen est un tribun hors pair et un meneur d'hommes comme l'UMP du Finistère n'en a pas deux. S'il y a une citadelle à attaquer, il sera en première ligne. Pas comme certains ducs, du temps à peine jadis, qui faisaient flotter leur étendard bien trop à l'arrière des champs de bataille.

2010 ou 2011?

Voilà donc Jacques Le Guen au côté de trois autres candidats (*), dont l'unique ambition sera de décrocher une place sur la future liste régionale. Aucun des trois n'a la taille patron pour faire face à Jean-Yves Le Drian dans l'affrontement régional de 2010. 2010? Là est la question, car en ces temps de réforme institutionnelle, les lignes pourraient bouger. Les conclusions de la commission Balladur apporteront un éclairage sur lequel Nicolas Sarkozy fera peut-être des propositions de réformes des collectivités territoriales. Sa réflexion pourrait, du coup, entraîner un report des régionales en 2011 et une remise à plat du mode de désignation des candidats par l'UMP. Pour l'instant, le calendrier est inchangé : les militants bretons seront appelés à se prononcer, début mars, sur les quatre candidats inscrits. Avec Jacques Le Guen comme logique favori, candidat atypique dans une région singulière...

Illustration(s) :

Jacques Le Guen, député du Finistère, trouvera-t-il sur sa route Bernadette Malgorn, l'ex-préfète de région, qui cherche un point d'ancrage dans sa Bretagne d'origine? Photos Claude Prigent et Eugène Le Droff

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Régions , mercredi, 28 janvier 2009, p. CDA1

Côtes-d'Armor

[Terre d'origine, terre de mission et bientôt terre d'élection?]

Terre d'origine, terre de mission et bientôt terre d'élection? Pour Bernadette Malgorn, la Bretagne, c'est un peu tout cela. Elle qui fut préfète en son pays ne cache pas à son entourage tout l'intérêt qu'elle porte à sa région d'origine. Et qui l'amènera probablement à briguer un jour les suffrages des électeurs. Mais où? Bien qu'elle soit toujours muette sur le sujet, Morlaix l'a tentée. Elle aurait visé les municipales de 2007 s'il n'y avait cette règle du code électoral imposant un délai d'inéligibilité de trois ans sur les terres où ont exercé les préfets de région et préfets. Ce qui était son cas. Morlaix, c'était un coup jouable pour cette proche de Sarkozy, comme l'a prouvé Agnès Le Brun (divers droite) en enlevant, le même jour, la ville et le fauteuil de conseiller général à la gauche. Nicolas Sarkozy la poussera-t-elle maintenant à s'aligner aux régionales? N'étant pas membre de l'UMP, elle ne pouvait faire acte de candidature à la tête de liste, dans l'appel d'offres qui vient d'être bouclé. Mais rien ne l'empêchera de s'aligner à la tête d'une liste divers droite dont la légitimité pourra dépendre du vote des militants bretons, en mars.

Reprise en main?

Seront-ils prêts à adouber le bouillant Jacques Le Guen auquel le soutien de Nicolas Sarkozy est loin d'être assuré? En coulisses, c'est un subtil jeu de pouvoir qui pourrait s'exercer, dans les prochains mois. Avec, à la clef, une interrogation : Nicolas Sarkozy va-t-il tenter la reprise en main d'une UMP bretonne un peu trop bouillonnante à son goût, ou choisira-t-il de composer avec les barons locaux, trop fougueux pour être domestiqués mais trop bien implantés pour être évincés?

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

AFP - Journal Internet
Mardi, 27 janvier 2009 - 19:09

L'Assemblée adopte, en l'absence du PS, la réforme du travail législatif

PARIS (AFP) - L'Assemblée nationale a adopté mardi, en l'absence du PS, le projet de réforme du travail législatif qui encadre le temps de parole et le droit d'amendement des parlementaires.

Le texte, en raison du boycott socialiste, a été adopté à une très large majorité de 301 voix contre 37 sur 338 suffrages exprimés.

Le projet de loi organique avait provoqué la colère de l'opposition de gauche qui avait quitté l'hémicycle après avoir protesté en chantant la Marseillaise pour protester contre la volonté de l'exécutif de "bâillonner" l'opposition.

Le porte-parole du PS sur le texte, Jean-Jacques Urvoas, a justifié le boycott du vote par le PS accusant la majorité d'avoir "voulu créer une crise politique en cherchant à humilier l'opposition".

"Il vous appartient maintenant de retisser les conditions d'une reprise du débat dans la perspective de la révision de notre règlement", a-t-il dit en résumant les propositions socialistes : "établir une concordance entre les droits de l'exécutif et les droits de l'Assemblée".

Roger Karoutchi (Relations avec le Parlement) a exprimé "quelques regrets" comme "avoir assisté à certaines scènes qui ont donné à nos concitoyens une image injuste".

Il a rendu un hommage appuyé au président de l'Assemblée, Bernard Accoyer "qui n'a eu de cesse que de donner à ce débat sa dignité et permettre à l'opposition de s'exprimer".

Claude Goasguen (UMP) a estimé qu'il n'y avait "aucune volonté de museler une quelconque opposition, bien au contraire". Il a lui aussi apporté son soutien à M. Accoyer dont l'attitude au moments des incidents, avait été très contestée, après qu'il eut décidé de poursuivre coûte que coûte les débats.

Au nom du PCF et des Verts, Jean-Claude Sandrier, a demandé le retrait de l'article controversé sur le "temps global", seul signe de "compromis".

Plusieurs députés UMP villepinistes, Hervé Mariton, Jacques Le Guen, François Goulard, Jean-Pierre Grand et Georges Tron n'ont pas voté ce projet de loi qui découle de la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008.

"On n'était pas enthousiastes à la réforme de la Constitution. On avait prévu qu'elle entraînerait des difficultés", a expliqué M. Mariton.

Le texte doit à présent être examiné au Sénat à partir du 10 février. Pour désamorcer une éventuelle fronde, le groupe de travail inter-groupes politiques du Sénat a fait lundi une série de propositions concrètes afin de garantir, dans le règlement de la Haute Assemblée, des droits à l'opposition

Après son vote par le Sénat, le projet reviendra au Palais-Bourbon. Pour être définitivement adopté, il devra être voté dans les mêmes termes par les deux chambres, les navettes se poursuivant tant qu'un texte commun n'a pas été adopté.

S'agissant d'un projet de loi organique, aucune commission mixte paritaire (CMP) ne peut être réunie pour écourter les débats.

Illustration(s) :

Pierre Verdy

L'Assemblée nationale a adopté mardi, en l'absence du PS, le projet de réforme du travail législatif qui encadre le temps de parole et le droit d'amendement des parlementaires.

© 2009 AFP - Journal Internet AFP. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, mardi, 27 janvier 2009, p. 7

Régionales : Jacques Le Guen en chef de file UMP

Les militants UMP, candidats à l'investiture de leur parti pour conduire une liste régionale, avaient jusqu'à hier, midi, pour se faire connaître. Marie-Hélène Bague, 61 ans, ex-conseillère municipale de Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor), Sébastien Chancerel, 26 ans, conseiller municipal à Domloup (Ille-et-Vilaine) et l'avocat lorientais Jacques Morin, 55 ans, ont été les premiers à se manifester. Avec... le seul espoir de figurer sur la liste. François Goulard, député-maire de Vannes, Dominique de Legge, le sénateur leader de l'opposition régionale et Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor n'étant pas intéressés, les instances de l'UMP désigneront très vraisemblablement le député finistérien Jacques Le Guen comme leur chef de file en Bretagne. Ce qui ne signifie pas qu'il sera en 2010, voire en 2011, tête de la liste de droite face au socialiste Jean-Yves Le Drian. Dans les rangs mêmes du parti de Nicolas Sarkozy, personne ne veut en effet croire que Bernadette Malgorn, ne soit pas de la partie.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

AFP Infos Françaises

Politique, mardi, 27 janvier 2009 - 18:11

L'Assemblée adopte, en l'absence du PS, la réforme du travail législatif

PARIS - L'Assemblée nationale a adopté mardi, en l'absence du PS, le projet de réforme du travail législatif qui encadre le temps de parole et le droit d'amendement des parlementaires.

Le texte, en raison du boycott socialiste, a été adopté à une très large majorité de 301 voix contre 37 sur 338 suffrages exprimés.

Le projet de loi organique avait provoqué la colère de l'opposition de gauche qui avait quitté l'hémicycle après avoir protesté en chantant la Marseillaise pour protester contre la volonté de l'exécutif de "bâillonner" l'opposition.

Le porte-parole du PS sur le texte, Jean-Jacques Urvoas, a justifié le boycott du vote par le PS accusant la majorité d'avoir "voulu créer une crise politique en cherchant à humilier l'opposition".

"Il vous appartient maintenant de retisser les conditions d'une reprise du débat dans la perspective de la révision de notre règlement", a-t-il dit en résumant les propositions socialistes : "établir une concordance entre les droits de l'exécutif et les droits de l'Assemblée".

Roger Karoutchi (Relations avec le Parlement) a exprimé "quelques regrets" comme "avoir assisté à certaines scènes qui ont donné à nos concitoyens une image injuste".

Il a rendu un hommage appuyé au président de l'Assemblée, Bernard Accoyer "qui n'a eu de cesse que de donner à ce débat sa dignité et permettre à l'opposition de s'exprimer".

Claude Goasguen (UMP) a estimé qu'il n'y avait "aucune volonté de museler une quelconque opposition, bien au contraire". Il a lui aussi apporté son soutien à M. Accoyer dont l'attitude au moments des incidents, avait été très contestée, après qu'il eut décidé de poursuivre coûte que coûte les débats.

Au nom du PCF et des Verts, Jean-Claude Sandrier, a demandé le retrait de l'article controversé sur le "temps global", seul signe de "compromis".

Plusieurs députés UMP villepinistes, Hervé Mariton, Jacques Le Guen, François Goulard, Jean-Pierre Grand et Georges Tron n'ont pas voté ce projet de loi qui découle de la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008.

"On n'était pas enthousiastes à la réforme de la Constitution. On avait prévu qu'elle entraînerait des difficultés", a expliqué M. Mariton.

Le texte doit à présent être examiné au Sénat à partir du 10 février. Pour désamorcer une éventuelle fronde, le groupe de travail inter-groupes politiques du Sénat a fait lundi une série de propositions concrètes afin de garantir, dans le règlement de la Haute Assemblée, des droits à l'opposition

Après son vote par le Sénat, le projet reviendra au Palais-Bourbon. Pour être définitivement adopté, il devra être voté dans les mêmes termes par les deux chambres, les navettes se poursuivant tant qu'un texte commun n'a pas été adopté.

S'agissant d'un projet de loi organique, aucune commission mixte paritaire (CMP) ne peut être réunie pour écouter les débats.

bbm/rh/sd

© 2009 AFP. Tous droits réservés.

AFP Infos Françaises

Politique; Art, culture et médias, mardi, 27 janvier 2009 - 15:49

Réforme du Parlement: les députés UMP villepinistes ne voteront pas

PARIS - Plusieurs députés villepinistes de l'UMP ne prendront pas part au vote solennel du projet de loi sur la réforme du travail parlementaire, mardi en fin d'après-midi à l'Assemblée, a annoncé l'un d'eux, Hervé Mariton, à l'AFP.

Jacques Le Guen, l'ex-ministre François Goulard, Jean-Pierre Grand et Georges Tron devraient aussi faire partie de ces députés UMP qui ne voteront pas la loi organique liée à la réforme constitutionnelle de juillet dernier.

"On n'était pas enthousiastes à la réforme de la Constitution. On avait prévu qu'elle entraînerait des difficultés", a expliqué M. Mariton, qui avait voté "oui" au dernier moment au Congrès de Versailles.

A Versailles, "on avait voté par solidarité avec la majorité pour ne pas créer des secousses politiques", a-t-il expliqué, ajoutant que le risque de "secousses" n'existait pas à l'Assemblée où la loi organique doit être votée à la majorité simple. Elle doit toutefois être votée dans les mêmes termes par les deux chambres.

Le texte, qui prévoit de limiter le temps du débat parlementaire et le nombre d'amendements, avait provoqué la colère de l'opposition de gauche qui avait quitté l'hémicycle après avoir protesté en chantant la Marseillaise.

st/frd/rh/df

© 2009 AFP. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Régions , mardi, 27 janvier 2009, p. CDA1

Côtes-d'Armor

Régionales.

On ne se bouscule pas au portillon pour prendre la tête de liste de l'UMP aux prochaines élections régionales de 2010. Les candidats devaient faire acte de candidature avant midi, hier, et ils ne sont que quatre sur la ligne de départ. Depuis quelques mois, la question se posait de savoir qui de François Goulard, Marc Le Fur ou Jacques Le Guen serait candidat, les trois hommes ayant tacitement conclu une sorte de pacte de non-agression sur cette élection. François Goulard, maire de Vannes, a été le premier à annoncer qu'il renonçait, ce scrutin l'obligeant à faire une croix sur l'un de ses deux mandats de maire ou de député. Marc Le Fur, député costarmoricain, s'est à son tour désisté lors d'une réunion tenue au Sénat, mercredi dernier. La route était donc dégagée pour le député finistérien Jacques Le Guen, qui brigue cette tête de liste pour laquelle sont également candidats des membres de l'UMP moins connus sur la scène politique : la Guingampaise Marie-Elisabeth Bague, ex-suppléante du député Daniel Pennec, le Lorientais Jacques Morin, délégué de circonscription, et Sébastien Chancerel, élu municipal de Domloup (35). Les militants se prononceront en mars pour la désignation de la tête de liste.

Illustration(s) :

Jacques Le Guen, député du Finistère, est l'un des quatre candidats pour conduire la liste UMP aux régionales. Photo archives Claude Prigent

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Régions , mardi, 27 janvier 2009, p. FIN1

bretagne

Régionales.

On ne se bouscule pas au portillon pour prendre la tête de liste de l'UMP aux prochaines élections régionales de 2010. Les candidats devaient faire acte avant hier midi et ils ne sont que quatre sur la ligne de départ. Depuis quelques mois, la question se posait de savoir qui, de François Goulard, Marc Le Fur ou Jacques Le Guen serait candidat, les trois hommes ayant tacitement conclu une sorte de pacte de non-agression sur cette élection. François Goulard, maire de Vannes, a été le premier à annoncer qu'il renonçait, ce scrutin l'obligeant à faire une croix sur l'un de ses deux mandats de maire ou député. Marc Le Fur, député costarmoricain, s'est à son tour désisté lors d'une réunion tenue au Sénat, mercredi dernier. La route était donc dégagée pour le député finistérien Jacques Le Guen, qui brigue cette tête de liste pour laquelle sont également candidats des membres de l'UMP moins connus sur la scène politique : la Guingampaise Marie-Elisabeth Bague, ex-suppléante du député Daniel Pennec, le Lorientais Jacques Morin, délégué de circonscription ainsi que Sébastien Chancerel, élu municipal de Domloup (35). Les militants se prononceront en mars pour la désignation de la tête de liste.

Illustration(s) :

Jacques Le Guen, député du Finistère, est l'un des quatre candidats pour conduire la liste UMP aux élections régionales. Photo Claude Prigent

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Régions , mardi, 27 janvier 2009, p. MHN1

Morbihan

Régionales.

On ne se bouscule pas au portillon pour prendre la tête de liste de l'UMP aux prochaines élections régionales de 2010. Les candidats devaient faire acte de candidature avant midi, hier, et ils ne sont que quatre sur la ligne de départ. Depuis quelques mois, la question se posait de savoir qui de François Goulard, Marc Le Fur ou JacquesLeGuen serait candidat, les trois hommes ayant tacitement conclu une sorte de pacte de non-agression sur cette élection. François Goulard, maire de Vannes, a été le premier à annoncer qu'il renonçait, ce scrutin l'obligeant à faire une croix sur l'un de ses deux mandats de maire ou de député. Marc Le Fur, député costarmoricain, s'est à son tour désisté lors d'une réunion tenue au Sénat, mercredi dernier. La route était donc dégagée pour le député finistérien Jacques LeGuen, qui brigue cette tête de liste pour laquelle sont également candidats des membres de l'UMP moins connus sur la scène politique : la Guingampaise Marie-Elisabeth Bague, ex-suppléante du député Daniel Pennec, le Lorientais Jacques Morin, délégué de circonscription, et Sébastien Chancerel, élu municipal de Domloup(35). Les militants se prononceront en mars pour la désignation de la tête de liste.

Illustration(s) :

Jacques Le Guen, député du Finistère, est l'un des quatre candidats pour conduire la liste UMP aux régionales. Photo archives Claude Prigent

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, lundi, 26 janvier 2009, p. 17

Finistère; Landéda

Jacques Menut, nouveau président de la SNSM

Dès février, c'est Jacques Menut qui sera le nouveau président de la Station nationale de sauvetage en mer de l'Aber-Wrac'h.

Ancien trésorier, il remplacera Jean-louis Le Goff. C'est en présence de l'amiral Pierre le Duc, du maire Christian Tréguier, de conseiller général Claude Guiavarc'h et du député Jacques le Guen, qui ont tous salué l'engagement du président sortant, que s'est déroulée cette soirée qui faisait suite à l'assemblée générale salle polyvalente.

De nombreux sauveteurs ont été honnotés après les discours : insigne d'honneur pour François Ac'h, de reconnaissance pour Jean-Claude Larvor, Alexis Chevalier ; lettre de félicitations pour Jean-Yves Le Verge, Eric Menut, Jean Troadec et un témoignage de satisfaction pour l'ensemble de la station.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, lundi, 26 janvier 2009, p. 18

Finistère; Landerneau

UMP : un nouveau comité de circonscription

Quelques nouveaux visages apparaissent. Jérôme Stéphan inaugure un nouveau poste : celui de responsable jeunesse.

Élu en fin d'année 2008, le nouveau comité de la cinquième circonscription du Finistère fait sa rentrée. Il est composé de vingt personnes. Six membres de droit en tant qu'élus locaux : Jacques Le Guen, Joël Marchadour, Marie-Françoise Le Guen, Jérôme Ronvel, Georges Tigreat et Jean-Yves Le Goff. Et des membres élus par les militants : Jean-Jacques Boniz (Landerneau) ; Philippe Delaporte, Rémy Gastineau, Yvon Guézennoc, Gilbert Le Fourn, Claude Le Menn (Lesneven) ; Raymond Le Pors, Élisabeth Omnès, Gildas Roué, Fabrice

Rovere (Lannilis) ; Pascal Symian, Jérôme Stéphan (Plounevez-Lochrist) et Gabriel Thomas avec comme délégué de circonscription, Olivier Lemoine (Landivisiau).

Le comité départemental a élu un nouveau président en la personne de Patrick Berthelot (Crozon). Le comité annonce quelques changements dans son action : un délégué jeune a été désigné, Jérôme Stéphan.

Après ses vœux à la salle Brocéliande de Ploudaniel le 31 janvier, à 18 h, le député Jacques Le Guen commencera une tournée du canton qui se poursuivra durant le premier semestre. À l'échelle de la circonscription, l'UMP entend organiser des réunions sur des thèmes de société tels que : la santé, la bioéthique ou le travail du dimanche.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

**Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , lundi, 26 janvier 2009, p. BROCI**

Brest : lesneven : lesneven

[Le nouveau comité UMP de la 5ecirconscription a fait sa rentrée, samedi, à Plouider.]

Le nouveau comité UMP de la 5ecirconscription a fait sa rentrée, samedi, à Plouider. Ce fut l'occasion pour ses responsables d'accueillir les deux nouveaux membres, élus en novembre dernier, à l'issue du processus de renouvellement interne du mouvement : Gilbert Le Fourn de Plouédern et Elisabeth Omnès, de Landerneau. Mais aussi de désigner les référents du comité dans les différents cantons : Jean-Jacques Boniz (Landerneau), Olivier Lemoine (Landivisiau), Claude Le Menn (Lesneven), Fabrice Rovéré (Lannilis), Jérôme Stéphan (Plouescat) et Gildas Roué (Guipavas). «Nous avons également décidé de créer un poste de délégué jeunes qui a été confié à Jérôme Stéphan», a précisé Olivier Lemoine, délégué de circonscription. Enfin, cette réunion a permis de définir le programme d'actions des prochains mois. Il débutera par la traditionnelle cérémonie des vœux de Jacques Le Guen, vendredi 30 janvier, dès 18h, à l'espace Brocéliande de Ploudaniel. Une tournée dans les six cantons et l'organisation d'une manifestation à l'échelle de la circonscription suivront. « Animée par un intervenant extérieur, comme un parlementaire, elle permettra d'aborder un thème de société ». Quant aux objectifs, ils ont été clairement définis. « Deux cantons seront renouvelables en 2011, celui de Lannilis et celui de Plouescat; il nous faudra conquérir le premier et conserver le second ».

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

**Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , lundi, 26 janvier 2009, p. BROCI**

Brest : lannilis : lannilis

[Jacques Menut, trésorier de la station SNSM de l'Aber-Wrac'h, va succéder, début février, au président Jean-Louis Le Goff.]

Jacques Menut, trésorier de la station SNSM de l'Aber-Wrac'h, va succéder, début février, au président Jean-Louis Le Goff. Cette information a été annoncée samedi, à l'issue de l'assemblée générale, salle polyvalente de Landéda. Ancien vice-président, il avait été désigné, suite au décès d'André Tréguer, une nuit d'août 2004 alors qu'il organisait une opération de sauvetage.

Vingt ans de service

Il affiche vingt années au service de la SNSM et a précisé qu'il serait « toujours là pour aider mes amis ». Le délégué départemental, l'amiral Pierre Le Duc; le maire, Christian Tréguer; le conseiller général, Claude Guiavarc'h, le député Jacques LeGuen ont salué l'engagement de Jean-Louis Le Goff et ses qualités humaines. Jacques Le Guen a également précisé que la subvention de 1.500 € sur une ligne parlementaire a été confortée par la loi de finances du 31 décembre dernier, et sera disponible dans quelques semaines. Il a aussi regretté que les médias nationaux parlent si peu de la SNSM : « Tous les jours, la SNSM et la Marine nationale interviennent ». Des sauveteurs ont été mis à l'honneur : l'insigne d'honneur pour François Ac'h, la plaquette de reconnaissance pour Jean-Claude Larvor, Jean-Claude Coum, la médaille de reconnaissance pour Mikaël Cabon, Alexis Chevalier, la lettre de félicitation pour Jean-Yves Le Verge, Éric Menut, Jean Troadec, le témoignage de satisfaction pour l'ensemble de la station.

Baisse des sorties

Concernant le bilan de la station, la baisse des sorties de sauvetage déjà observée depuis deux ans s'est confortée, avec quinze enregistrées (22 en 2006, 20 en 2007). Parallèlement, 22 exercices en mer ont été effectués, dont huit hélitreuillages avec Dauphin, Super-Frelon et Caracal. De nombreux ont vu la participation de Portsall et de Plouguerneau. Elle a été présente lors du rassemblement Brest 2008 et a pris part à l'arrivée de la Solitaire du Figaro à l'Aber-Wrac'h en août.

Illustration(s) :

Un groupe de sauveteurs a reçu des distinctions.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , dimanche, 25 janvier 2009, p. MLX6

Morlaix : plouescat : plounevezlochr

[25 des 43 adhérents que compte la section étaient présents, le samedi 17 janvier, à l'assemblée générale des officiers-marinières en retraite et veuves de Plounevez-Lochrist, Lanhouarneau et Saint-Vougay, qui s'est tenue à l'Optimist, sous la présidence de Denis]

25 des 43 adhérents que compte la section étaient présents, le samedi 17 janvier, à l'assemblée générale des officiers-marinières en retraite et veuves de Plounevez-Lochrist, Lanhouarneau et Saint-Vougay, qui s'est tenue à l'Optimist, sous la présidence de Denis Person, en présence de Jacques Le Guen, député et conseiller général, et de Gildas Bernard, maire. Le président a

remercié Yvonne Person et Marie Rougnant pour la préparation et la distribution des colis, dits de Noël, aux malades.

Trois animations

Jean-Jacques Bordenave, secrétaire, a présenté le bilan des activités : participation aux cérémonies patriotiques; pétanque, à Kerjean, le 5juillet et pétanque, à Odé Vras, le 27juillet. Hors cérémonies officielles, trois animations sont prévues en 2009 : une balade, si le nombre d'inscrits est suffisant; un concours de pétanque, à Kerjean, le 4juillet; un second, à Odé Vras, le 26juillet. Jean-Pierre Roué, trésorier, a présenté le bilan financier, qui laisse apparaître une situation stable. Le quart sortant, constitué d'Yvonne Person, Jo Porhel et Jean Kermarrec, a été réélu à l'unanimité; Denise Pervès, élue également à l'unanimité, a fait son entrée au conseil d'administration. L'assemblée s'est poursuivie par la présentation des activités de l'association du Nord-Finistère et de la Fédération nationale. Ont été abordés, entre autres, les problèmes rencontrés par les porteurs de dossiers concernant les maladies professionnelles. Lors de son intervention, Jacques LeGuen a précisé qu'une loi était en préparation pour le traitement des conséquences des essais nucléaires. Contact

Denis Person, Saint-Vougay, tél.02.98.69.93.30.

Illustration(s) :

25 des 43 adhérents étaient présents à l'assemblée générale.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, vendredi, 23 janvier 2009, p. 7

Régionales : l'UMP Jacques Le Guen candidat

Le député finistérien villepiniste Jacques Le Guen, porte-parole de la droite au conseil général du Finistère, a confirmé sa candidature à la candidature pour prendre la tête d'une liste UMP aux prochaines élections régionales. Tout en reconnaissant que « la partie ne sera pas simple », il entend « rassembler sa famille politique et présenter un programme de responsabilité réunissant les forces vives de la Bretagne qui est la Belle endormie. » Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor et Dominique de Legge, sénateur d'Ille-et-Vilaine, ont fait savoir hier qu'ils « n'ont jamais été candidats ». Seule Bernadette Malgorn, ancienne préfète de Bretagne, est restée silencieuse.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, vendredi, 23 janvier 2009, p. 19

Finistère; Plounévez-Lochrist

La section des officiers marinières compte 43 adhérents

L'assemblée générale de la section des officiers mariniers a eu lieu, samedi, à l'optimist, en présence de 25 adhérents.

Présidée par Denis Person, l'association compte 43 adhérents. Jacques Le Guen, député, et Gildas Bernard, maire, ont assisté à cette assemblée.

Jean-Jacques Bordenave, secrétaire, a présenté le bilan des activités : participations aux cérémonies patriotiques, pétanque à Kerjean du 5 juillet. Il a aussi détaillé les prévisions d'activités, hors cérémonies officielles, pour l'année 2009 avec une balade, un concours de pétanque à Kerjean (Saint-Vougay) le 4 juillet, un concours de pétanque à Odé Vras le 26 juillet et une rencontre à la fin de l'été.

Jean-Pierre Roué, trésorier, a présenté le bilan financier. Le quart sortant constitué d'Yvonne Person, Jo Porhel et Jean Kermarrec a été réélu à l'unanimité. Denise Pervès, élue également à l'unanimité, est nouvelle membre du conseil d'administration.

L'assemblée s'est poursuivie par la présentation des activités de l'association nord-finistère et de la Fédération nationale.

Lors de son intervention, Jacques Le Guen a précisé qu'une loi était en préparation pour le traitement des conséquences des essais nucléaires. Pour sa part, Gildas Bernard a encouragé les responsables de la section en soulignant l'importance du tissu associatif qui crée le lien social.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, lundi, 19 janvier 2009, p. 17

Finistère; Landerneau

École : une mobilisation « satisfaisante »

Samedi matin, près de 300 manifestants ont dénoncé, dans le calme, la politique éducative du gouvernement.

Élèves, parents, enseignants et autres professionnels de l'éducation : près de 300 personnes ont manifesté samedi matin contre la politique éducative du gouvernement. « Pour une première à Landerneau, c'est une mobilisation satisfaisante », se sont félicités Yannick Hervé, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement du Finistère, et Pierre Jagot, président départemental de la FCPE.

Dans le cortège qui s'est ébranlé vers 11 h en direction de la permanence du député Jacques Le Guen (UMP), on comptait plusieurs élus locaux, dont le conseiller régional Jean-Pierre Thomin (PS) et le sénateur François Marc (PS). Mais aussi de nombreuses poussettes et des tout-petits piétons, comme Ninon, qui vient d'avoir deux ans. « Si nous ne pouvons pas l'inscrire à l'école, mon mari ou moi ne pourrions plus travailler qu'à mi-temps. Voire carrément nous arrêter, car les structures d'accueil pour les petits sont insuffisantes par ici », témoigne sa maman.

Arrivés sous les fenêtres du député, les manifestants ont poussé quelques huées avant de faire demi-tour pour rejoindre la place du marché. Avant de se disperser, le cortège a stationné quelques minutes rue de La Tour d'Auvergne, provoquant un mini-embouteillage.

Professionnels de l'éducation et représentants syndicaux sont ensuite allés à la rencontre du public présent au marché. « De nombreuses mesures ont été annoncées, il est important de les expliquer. Le problème, c'est que même les initiés commencent à être un peu perdus... »

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

**Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , lundi, 19 janvier 2009, p. BRE2**

Brest : Landerneau

Illustration(s) :

Samedi, à l'appel des organisations du collectif «Une école, notre avenir», 300 personnes ont manifesté sur le marché et près de la permanence du député, Jacques Le Guen (notre édition d'hier). Une participation jugée satisfaisante par Yannick Hervé, de la ligue de l'enseignement. Prochaine action, le jeudi 29 janvier, lors d'une journée interprofessionnelle. Mais, cette fois, les grévistes seront appelés à se déplacer à Brest, Morlaix, Quimper ou Quimperlé.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

**Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , lundi, 19 janvier 2009, p. BRO3**

Brest : lesneven : kerlouan

[Samedi, une soixantaine de personnes a participé au traditionnel pot de bonne année de la station SNSM.]

Samedi, une soixantaine de personnes a participé au traditionnel pot de bonne année de la station SNSM. Elle fut l'occasion pour son président, Jean-Michel Colliou, de dresser le bilan de l'activité des 15 bénévoles.

Six sorties en 2008

«L'année écoulée a été plus calme : en 2007, nous étions intervenus à 14 reprises; en 2008, nous avons effectué six sorties (trois remorquages, trois bateaux assistés et trois personnes en danger réel secourues)», a-t-il précisé. Et de rappeler : «Nous avons également organisé trois exercices en mer et participé à différentes manifestations : raid des Oasis, fête de la mer à Cléder, Guissény et Plouguerneau, festival Lumières en baie». 2008 aura aussi été marquée par l'acquisition d'un défibrillateur. «Il a été financé par la communauté de communes, la commune et la station». Cette conviviale cérémonie a également permis de mettre quelques personnes à l'honneur. Des sympathisants de la station, tout d'abord : Raymond Grall, Rémi Le Goff et Josiane Cabon qui ont reçu une lettre de remerciements. Puis des bénévoles. Pour

différentes interventions, Hervé Jestin s'est ainsi vu remettre une lettre de félicitations, Pascal Bihannic, un diplôme d'honneur, Pascal Habasque et François Calvez, une médaille d'argent. Enfin, la médaille de reconnaissance de la SNSM a été épinglée à la veste de Ferdi Lansonneur pour 35 années de dévouement. Jacques Le Guen a tenu à remercier l'ensemble des sauveteurs.

Illustration(s) :

Plusieurs sympathisants et bénévoles de la station SNSM ont été mis à l'honneur à l'occasion du traditionnel pot de bonne année, samedi.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, dimanche, 18 janvier 2009, p. 11

Finistère

Le Finistère mobilisé pour l'éducation

À Brest, Morlaix, Quimper et Landerneau, enseignants, parents, élèves ou sympathisants

ont défilé hier matin, répondant à l'appel unitaire de 26 organisations.

Samedi, une manifestation a regroupé un millier de personnes à Brest à l'appel du collectif « une école notre avenir ».

Un rassemblement « pour s'opposer aux 13 500 suppressions de postes en 2009 ». Pour Fabienne Bodin de la CGT, il s'agit aussi de « suspendre la réforme de l'enseignement professionnel et de retirer celle du lycée ».

Le mouvement voulait aussi soutenir le Rased (réseau d'aide et soutien aux élèves en difficulté). « 3 000 des postes de professeurs affectés sont menacés. » Michel Jacob de la FCPE explique : « Le gel de l'aide personnalisée a lieu pour soutenir le Rased, que cette aide ne doit pas remplacer. »

Loïc Balouet (Sgen-CFDT) indique « qu'il devrait y avoir 27 postes en moins en Finistère dont 17 au titre du Rased ». L'intersyndicale demande audience à l'inspection académique le 22 janvier.

À Quimper

Mobilisation en demi-teinte à Quimper samedi matin. Rendez-vous était donné à 10 h 30, place de la Résistance, mais les manifestants ont mis du temps à arriver. « Je trouve grave que les gens ne se mobilisent pas. On est en train de casser l'école publique et tous les moyens sont bons pour se faire entendre, y compris celui de la rue. On est tous concerné, à tous les niveaux », lançait Anne Caytan, enseignante spécialisée à Fouesnant. Dans les rangs, des enseignants, des parents, des élèves, mais aussi des retraités et des sympathisants. Après la

prise de parole, le cortège a défilé dans les rues de Quimper atteignant finalement les 500 personnes. À croire que la marche motive plus que les discours !

À Morlaix

Le report de la réforme des lycées n'a pas convaincu les défenseurs de l'école publique. Mais la mobilisation n'a sûrement pas été aussi forte qu'escomptée par les organisations syndicales. À Morlaix ils sont 250 à avoir battu le pavé au cours d'un mouvement organisé à l'heure du marché. En tête du défilé, quelques lycéens. Suivis par les syndicats d'enseignants, les parents et « tous les partisans d'une école républicaine » qui demandent qu'un « débat public soit organisé autour du système éducatif ». En cause, les diminutions de postes et de moyens à tous les échelons du système éducatif.

À Landerneau

Près de 300 manifestants se sont rassemblés sur la place du marché hier matin. « Pour une première, la mobilisation est très satisfaisante », se sont félicités Yannick Hervé, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement 29, et Pierre Jagot, président départemental de la FCPE, en fin de matinée. Dans le cortège, qui s'est rendu jusqu'à la permanence du député Jacques Le Guen (UMP), on comptait de nombreuses poussettes, des élèves et plusieurs élus, dont le conseiller régional Jean-Pierre Thomin (PS) et le sénateur François Marc (PS). Les manifestants se sont dispersés dans le calme peu avant midi. Quelques professionnels de l'éducation ont ensuite profité du marché pour aller à la rencontre du public : « il est important d'expliquer les raisons de la colère ».

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

**Le Télégramme (Bretagne)
Régions , dimanche, 18 janvier 2009, p. REG2**

bretagne

[C'est la grande époque des voeux pour tous nos élus.]

C'est la grande époque des voeux pour tous nos élus. Chacun y va de sa recette : voeux sur le plat ou voeux brouillés, il y en aura pour tout le monde. À la méthode François Goulard, maire de Vannes, ça donne à peu près ceci : je ne serai pas candidat pour conduire la liste UMP aux prochaines régionales, mes voeux pour tenir ce rôle vont à Marc Le Fur (Côtes-d'Armor) ou Jacques Le Guen (Finistère) mais surtout pas à Bernadette Malgorn. Et toc! Il devrait se méfier, notre ancien ministre. Des fois que Saint Nicolas dise à la Mère Fouettard d'aller corriger le rustre, il n'y a pas des kilomètres!

Chaud devant!

À Morlaix aussi, la période de voeux est très théâtrale. Comme il n'y a plus beaucoup de gwenneq en caisse, c'est la culture qui encaisse. Avec le théâtre en toile de fond et la maire divers droite, Agnès Le Brun, au sécateur. Entre la nouvelle équipe municipale et celle du théâtre, il y a du tirage au point que le directeur a reproché au premier adjoint, Jean Fleury, d'avoir dit : «La culture, c'est comme le homard. Quand on n'en a pas les moyens on n'en

mange pas!». Si le théâtre doit un jour fermer, le directeur n'aura qu'à écrire sur un mur : «Homard m'a tuer!».

Du plaisir vous aurez!

Les voeux à la manière de LoïcLeMeur, maire de Ploemeur, c'est un vrai plaisir. Au cours de la traditionnelle cérémonie, il a joliment lancé à l'assistance : «L'amour prend du temps, donne du plaisir et en plus, c'est gratuit. Alors donnons beaucoup d'amour autour de nous pour combattre l'adversité». Le maire vient d'ailleurs de donner une belle preuve d'amour : les impôts augmentent de 5%!

Dur, dur...

Préfet du Finistère et ancien patron national des RG, PascalMailhos est un adepte du direct. Au personnel réuni pour la cérémonie des voeux, il a lancé : «Après une année dure, je vous promets une année 2009 difficile!». C'est avec des mots simples comme ça que Winston Churchill a fait une belle carrière.

Message subliminal

Pas loin de cette préfecture, Bernard Poignant, le maire PS de Quimper, a choisi un modeste slogan pour les affiches et les cartes de voeux : «Quimper s'éveille!». Avec un Q majuscule comme unique illustration. Allons, allons, faut-il vraiment aller jusque-là pour réveiller Quimper?

Régime démocratique

À Guingamp, la maire ne badine pas avec l'alcool. Agacée par des beuveries qui agitent sa ville le week-end, Annie Le Houérou (PS) a imposé le jus d'orange à tous les élus pour la cérémonie des voeux. L'opposition, qui accepte mal de trinquer pour les autres, a trouvé que Madame la maire poussait le bouchon un peu loin. D'autant que le lendemain, pour les voeux au personnel, le Crémant avait miraculeusement fait son retour. À quoi ça tient la paix sociale!

Marx et ça repart!

Au conseil général du Morbihan, le communiste Gérard Perron, maire d'Hennebont, a présenté des voeux sociaux en prévenant ses collègues qu'il allait citer Marx. Ce qu'il a fait dans une belle envolée où il était question, entre autres, de crise financière et de crise politique et sociale. Avant d'expliquer que cette citation est de Reinhard Marx, évêque de Munich! Lénine, réveille-toi! Si les Cocos se mettent à citer les évêques, c'est que ce monde a vraiment perdu tous ses repères!

grainsdesel@letelegramme.fr

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Finistère-nord , samedi, 17 janvier 2009, p. MLXPLOUES2

Morlaix : plouescat : plouescat

[Comme le veut la tradition établie depuis plusieurs années, c'est au cours de la cérémonie d'échange des voeux entre élus et employés communaux que sont remises les médailles du travail officiellement dénommées]

Comme le veut la tradition établie depuis plusieurs années, c'est au cours de la cérémonie d'échange des voeux entre élus et employés communaux que sont remises les médailles du travail officiellement dénommées au sein de la fonction publique territoriale médaille communale, départementale et régionale.

Mmes Quillévére et Jaouen

La cérémonie, qui s'est tenue, vendredi 9 janvier, salle du conseil, a été l'occasion pour le député Jacques Le Guen, accompagné du maire, Jean Le Duff, et de Karine André, adjointe, de remettre la médaille vermeil (promotion du 14 juillet 2008) à deux agents au service de la collectivité, depuis plus de 30 ans. Entrée à la commune et dans la fonction publique en décembre 1977 au grade d'agent de bureau dactylographe stagiaire Marie-Annick Quillévére a gravi les échelons pour être depuis 2007 adjoint administratif territorial de 1re classe. À la mairie, elle est plus spécialement chargée au sein du personnel administratif de la comptabilité des services de l'eau et de l'assainissement et aussi celle de l'office de tourisme et du centre communal d'action sociale (CCAS). Marie-Thérèse Jaouen, à la retraite depuis le 1er septembre, a, pour sa part, fait toute sa carrière à l'école publique où elle a débuté le 15 septembre 1977 en qualité de femme de service à temps non complet puis à temps complet un an plus tard au grade d'agent spécialisé des écoles maternelles et des classes enfantines avant son intégration en 1992 dans le cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem).

Illustration(s) :

De gauche à droite, Karine André, Jacques Le Guen, Jean Le Duff, Marie-Annick Quillévére et Marie-Thérèse Jaouen.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Finistère-nord , samedi, 17 janvier 2009, p. MLXPLOUES2

Morlaix : plouescat : plouescat

[«Un exemple parfait de l'engagement citoyen au service de la collectivité», telle est la formule employée par le député Jacques Le Guen pour qualifier la carrière de Paul Sénant avant de lui décerner la médaille «Grand or» communale]

«Un exemple parfait de l'engagement citoyen au service de la collectivité», telle est la formule employée par le député Jacques Le Guen pour qualifier la carrière de Paul Sénant avant de lui décerner la médaille «Grand or» communale, départementale et régionale.

Élu depuis 1965

Elu pour la première fois conseiller municipal en 1965, Paul Sénant a été premier adjoint au maire de 1971 à 1989. Réélu en 1989, il démissionnera de son mandat de conseiller municipal, par solidarité avec son chef de file et maire sortant, René Dincuff dont la liste avait été battue. Il sera réélu conseiller municipal de 1995 à 2001 et redeviendra adjoint au maire de 2001 à 2007. Pendant toutes ces années, il a contribué au développement de la commune; ainsi, sur le plan du tourisme, il a participé à la création et au développement des campings de Porsmeur et Poulfoën, été à l'origine de l'ouverture sous les Halles du premier syndicat d'initiative, constitué le dossier d'attribution à la commune du label «Station balnéaire». Sur le plan de la communication, il est à l'origine de la publication en 1971 du premier bulletin municipal.

«Une école d'humilité»

Sur le plan économique, il a participé à l'urbanisation de la commune, à la mise en place de la zone artisanale de Kergrist et conduit le dossier de révision du POS et la constitution du PLU. Ancien joueur et ancien président du club de football de la Saint-Pierre, il est également président fondateur du club de judo. Paul Sénant a dédié sa médaille à la population plouescataise qui lui a fait confiance à chaque élection de 1965 à 2001. «Le conseil municipal a-t-il conclu, est une école d'humilité et de dévouement, de patience et de respect des autres.»

Illustration(s) :

Paul Sénant en compagnie de son épouse Michèle, de leurs enfants et petits-enfants et du député Jacques Le Guen.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France Bretagne, jeudi, 15 janvier 2009, p. 14

Finistère; Cléder

La communauté de communes dévoile ses projets

La plupart des vingt-cinq personnes employées à la partie administrative, au service technique de la communauté des communes et à la maison des dunes de Tréflez étaient présentes, jeudi, pour recevoir les vœux du président de la communauté des communes de la Baie du Kernic, Jacques Le Guen.

Gildas Bernard, délégué aux finances, a présenté les orientations budgétaires. En fonctionnement, l'exercice s'achève avec un excédent de 360 504 €, avec 140 873 € à affecter en investissement. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera majorée de 2 % en 2009. L'enveloppe complémentaire de 30 000 € destinée aux actions en faveur du logement va se cumuler avec le montant 2009.

En ce qui concerne les investissements, la communauté de communes a des projets. Le plus important : l'achèvement des travaux de construction du centre de conférences à Plouescat, face au Kernic.

Et aussi : l'aménagement de la 2e tranche de la zone artisanale de Ruléa, à Lanhouarneau ; la réfection de la plateforme des déchets verts de Kergoal ; l'étude et avant-projet pour la création de la structure petite enfance multi-accueil de 24 places à Cléder et de six places de crèche dans la structure de Plounévez-Lochrist ; l'extension de la zone de Kerhall ; la réfection de la signalétique des écos points ; l'aménagement paysager de la zone de Kerhall ; la transformation de l'éco point de Ruléa à Lanhouarneau en mini-déchèterie gardiennée.

Dans le cadre du Contrat de Pays, la communauté a inscrit la sécurisation du port de Plouescat à objectif 2011. En matière d'endettement au 1er janvier, la dette de la communauté s'élève à 62,10 € par habitant.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, jeudi, 15 janvier 2009, p. 20

Finistère; Plouescat

Paul Sénant décoré pour 37 ans au conseil municipal

Lors de la cérémonie des voeux aux employés communaux, en présence du maire Jean Le Duff, le conseiller général Jacques Le Guen a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon grand or à Paul Sénant pour ses contributions au fonctionnement et au développement de la commune de Plouescat. Élu conseiller municipal de 1965 à 1971, il est premier adjoint au maire de 1971 à 1989. De 1989 à 1995, il démissionne de son mandat de conseiller municipal par solidarité avec le maire sortant René Dincuff dont la liste avait été battue. De 1995 à 2001, il est de nouveau conseiller municipal et adjoint au maire de 2001 à 2008.

Durant ses mandats électoraux, Paul Sénant a participé au développement du tourisme, à la communication, aux sports, aux activités économiques... « Je dois cette médaille à la population plouescataise, aux élus, au personnel communal et à ma famille », a déclaré le décoré avant de terminer en disant que « le conseil municipal est une école de patience, de respect des autres, d'humilité et de dévouement ».

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mercredi, 14 janvier 2009, p. 7

Régionales : qui veut affronter Le Drian ?

Jean-Laurent BRAS.

L'UMP va désigner sa tête de liste. Marc Le Fur et Jacques Le Guen se préparent. Bernadette Malgorn pourrait entrer dans le jeu. Dominique de Legge observe.

« On ne sait pas à quelle sauce nous serons mangés, ni quand... » plaisante ce député breton.

Le mandat des conseillers régionaux élus en 2004 s'achève normalement en 2010. Mais un report des élections, en 2011, n'est pas exclu pour permettre à une éventuelle réforme des institutions régionales et départementales de se mettre en place.

Cette même réforme, attendue dans la foulée de la commission Balladur, pourrait également bousculer le mode de désignation et la composition des conseils généraux et régionaux. L'idée de « conseillers territoriaux », siégeant à la fois à l'échelon départemental et régional, fait ainsi partie des hypothèses à l'étude.

Ces incertitudes n'empêchent pas l'UMP de se préparer à affronter la citadelle tenue par le socialiste Jean-Yves Le Drian. Dès le 26 janvier, un conseil national de l'UMP doit enregistrer les candidatures aux têtes de listes afin de préparer des primaires prévues en mars.

Hier, François Goulard, qui figurait parmi les possibles prétendants, s'est retiré de la compétition avant d'y entrer. Le très peu sarkozyste député-maire de Vannes en a profité pour disqualifier une éventuelle candidature favorisée par l'Élysée et soutenue par Pierre Méhaignerie.

Celle de l'Ouessantine Bernadette Malgorn, ancienne préfète de région Bretagne, aujourd'hui patronne des préfets au ministère de l'Intérieur. « Nous n'avons pas besoin d'un haut fonctionnaire à ce poste » lâche l'élu Morbihanais, dont la préférence va à « un élu du peuple ».

Deux d'entre eux ne cachent justement pas leur intérêt pour cette présidence de Région. Le Finistérien Jacques Le Guen dit clairement y « réfléchir, même si la partie sera difficile ». Le député de Landerneau veut « travailler dans la sérénité » à la construction d'un programme.

Même stratégie chez Marc Le Fur. Pour l'heure, il ne veut pas sortir du bois. Mais le député costarmoricaïn s'est offert une notoriété régionale. Par ses prises de position sur la question de la réunification de la Bretagne, sur l'écotaxe transport, sur les ouvertures des magasins le dimanche. Au point d'éclipser, dans l'opinion publique au moins, le chef de file de l'opposition régionale, Dominique de Legge, un possible candidat lui aussi, mais récemment entré au sénat.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Régions , mercredi, 14 janvier 2009, p. CDA2

Côtes-d'Armor

Régionales.

Bertrand Le Bagousse

François Goulard a annoncé, hier midi, qu'il renonçait à conduire une liste aux prochaines élections régionales. Le député-maire de Vannes et président de la communauté d'agglomération du pays de Vannes, devait donner sa décision car la date limite du dépôt de

candidature au sein de l'UMP est assez proche. «Être candidat, c'est abandonner un mandat. C'est difficilement imaginable», explique François Goulard, compte tenu de la règle du non-cumul des mandats. Ce qui ne l'empêche pas de donner son avis sur la stratégie à adopter : «Si j'avais été candidat, j'aurais tenté de mener une liste d'union UMP-Centre. Car l'objectif, c'est bel et bien d'élargir l'assise politique!».

Marc Le Fur : «L'homme de la situation»

Qui, alors, pour affronter la gauche et Jean-Yves Le Drian, actuel président du conseil régional? «Je pousse des parlementaires à conduire la liste. Marc Le Fur pourrait être l'homme de la situation car il n'a pas de responsabilité exécutive locale, dit François Goulard. Ce serait une bonne solution, meilleure que de prendre Bernadette Malgorn, ancienne préfète de Région, qui n'a pas d'assises électorales. Il vaut mieux un parlementaire breton comme le Costarmoricain Marc Le Fur ou encore le Finistérien Jacques Le Guen».

Illustration(s) :

François Goulard renonce à conduire une liste d'union UMP-Centre aux prochaines élections régionales. Photo Emmanuel Nen

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Finistère-nord , mercredi, 14 janvier 2009, p. MLXPLOUES1

Morlaix : plouescat : plouescat

[La réunion du conseil communautaire de la CCBK, qui s'est tenue jeudi, à Kerhall, a été l'occasion pour le président Jacques Le Guen de remettre une médaille du travail, la médaille vermeil, communale, départementale et régionale à Hervé]

La réunion du conseil communautaire de la CCBK, qui s'est tenue jeudi, à Kerhall, a été l'occasion pour le président Jacques Le Guen de remettre une médaille du travail, la médaille vermeil, communale, départementale et régionale à Hervé Ropars, au service de la collectivité depuis plus de 30ans. Agé aujourd'hui de 50 ans, marié et père de trois enfants, ce dernier, qui demeure à Plougourvest, a intégré le personnel communal de Cléder le 1er juillet 1978. Comme plusieurs de ses camarades de travail, il a été muté au service environnement de la communauté de communes de la baie du Kernic en 1995, lors du transfert de la compétence environnement à celle-ci et la création de neuf postes d'agent de répurcation.

Illustration(s) :

Hervé Ropars, en compagnie de Jean Le Duff, vice-président en charge de l'environnement, Pascale Daniel, directrice générale des services, et Jacques Le Guen, président.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mardi, 13 janvier 2009, p. 17

Finistère; Plouescat

Deux employées municipales médaillées

Lors des voeux qu'ont échangé vendredi employés et conseillers municipaux, le député Jacques Le Guen a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, vermeil, pour trente années de service à la collectivité, à Marie-Thérèse Jaouen et à Marie-Annick Quillévé.

Toutes deux sont entrées à la commune en 1977.

Marie-Thérèse Jaouen a pris sa retraite en juin 2008 et Marie-Annick Quillévé est actuellement adjoint administratif territorial principal de 1re classe.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, lundi, 12 janvier 2009, p. 11

Finistère; Cléder

Hervé Ropars : 30 ans au service de la collectivité

Devant les conseillers communautaires et les employés du service de répurcation, le président de la Communauté des communes de la Baie du Kernic, Jacques Le Guen, a remis jeudi la médaille d'honneur communale, départementale et régionale, échelon vermeil, à Hervé Ropars, pour ses trente années de service auprès de la collectivité. Hervé Ropars, 50 ans, a débuté sa vie professionnelle le 1er juillet 1978 à la commune de Cléder, chargé de l'entretien et de la répurcation. En 1995, il est affecté à la communauté des communes au service de la répurcation et travaille sur les six communes de la communauté. Hervé est une personne appréciée au sein de l'équipe de travail.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , lundi, 12 janvier 2009, p. MLXPLOUES2

Morlaix : plouescat : plouescat

[«La meilleure façon d'affronter l'avenir est de croire en ses rêves».]

«La meilleure façon d'affronter l'avenir est de croire en ses rêves». Telle a été la conclusion de l'allocution du maire, Jean LeDuff, qui était avec le conseil municipal et le député, Jacques Le Guen, les invités des employés communaux pour la traditionnelle cérémonie des voeux, organisée pour la première fois dans la nouvelle salle du conseil.

Une force de proposition et d'initiative

Devant une assistance nombreuse où se côtoyaient élus, employés communaux en activité, retraités, et pour la première fois, le personnel de l'office de tourisme et du centre de loisirs, le maire a été le premier à prendre la parole : «Les municipalités passent, les employés restent», a dit, en préambule, le maire. Après avoir passé en revue les inévitables mouvements de personnels, Jean Le Duff a demandé au personnel d'«Être ou de devenir force de proposition et d'initiative». La directrice générale des services, Julie Rouard a pris le relais pour développer de manière très technique la thématique du statut de la fonction publique territoriale. Avant que le député Jacques Le Guen ne présente lui aussi ses vœux pour 2009, Mickaël Milin, président de l'amicale du personnel communal, a présenté les siens et ceux de ses camarades de travail aux élus et à la population. Trois remises de médailles communale, départementale et régionale (deux à des employés communaux et une à un élu) complétaient le programme de cette cérémonie qui s'est poursuivie autour d'un buffet.

Illustration(s) :

Personnel en activité, retraités et élus rassemblés dans la salle du conseil pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne) Finistère-nord , lundi, 12 janvier 2009, p. PPAM1

Morlaix : plouescat : plounevezlochr

[En 2008, de nombreux administrés ont choisi la commune pour y vivre; ils étaient samedi, en fin d'après-midi, salle polyvalente, les invités de la municipalité pour la traditionnelle cérémonie des vœux où l'on notait]

En 2008, de nombreux administrés ont choisi la commune pour y vivre; ils étaient samedi, en fin d'après-midi, salle polyvalente, les invités de la municipalité pour la traditionnelle cérémonie des vœux où l'on notait, notamment, la présence du personnel communal, des responsables de la quarantaine d'associations locales et les représentants des administrations.

Animer, arbitrer accompagner

La plupart des élus dont le député, Jacques Le Guen, étaient, pour l'occasion, aux côtés du maire, Gildas Bernard, qui a débuté son propos en précisant les principales attributions de sa fonction : animer, arbitrer, administrer et accompagner. Il a poursuivi par la rétrospective de l'année 2008 en ce qui concerne la démographie (30 naissances, huit mariages et 20 décès) et l'urbanisme (47 permis de construire et 32 déclarations de travaux). Après avoir passé en revue les réalisations de la précédente équipe, il a évoqué les grands dossiers à venir avec la poursuite de la révision du PLU, la restauration des quatre cours d'eau, le projet global de Lochrist, la restructuration du pôle enfance (CLSH, garderie périscolaire, jardin d'éveil), la restauration du patronage, un diagnostic sur l'état de l'église paroissiale et une réorganisation des services de l'eau et de l'assainissement. Le député, Jacques Le Guen, adjoint à la

communication, a lui aussi formulé ses voeux pour la nouvelle année avant qu'Yvon Uguen ne présente les onze clubs et Roger Bossard les quinze autres associations plounévésiennes. Cette cérémonie s'est poursuivie autour d'un buffet préparé par la plupart des élus.

Illustration(s) :

L'assemblée, attentive aux propos du maire, Gildas Bernard.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, dimanche, 11 janvier 2009, p. 13

Finistère

Les voeux jouent encore cartes sur table

Les voeux arrivent toujours par La Poste. Petit classement (très) subjectif des cartes de voeux finistéennes. Mais pour tout dire, on les aime toutes.

La plus utile. Celle des organisateurs de Brest 2008 car c'est en fait un joli petit calendrier, papier glacé s'il vous plaît, illustré des plus belles images des Fêtes maritimes. Cela ravive les beaux souvenirs de l'été et fera un peu patienter jusqu'à Brest 2012. Du plus bel effet sur un bureau.

La plus travaillée. La carte de l'Université de Brest. Un carré qui s'ouvre avec pas mal de couleurs. Pas un luxe au coeur de la grisaille de l'hiver.

La plus marine. La carte de la chambre de commerce et d'industrie de Brest survole le débat. Une vue du phare du Four, depuis la pointe de Landunvez, presque noyé sous les gerbes d'écume. On a envie de l'encadrer.

La plus enjouée. Sans aucun doute, la carte de voeux de Daniel Couïc, le maire de Pont-l'Abbé. Une jolie Bretonne en costume, toute souriante, lance un vibrant « Bloavezh mat ». Et au passage, le maire bigouden, pas avare d'un bon conseil, propose de méditer avec cette phrase de Voltaire : « J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage ».

La plus militante. La carte de la fédération du Finistère du PS avec la photo de chacun des membres de son secrétariat fédéral. Et cette invitation à donner en 2009 « des couleurs à nos idées ». Avec quand même une préférence pour le rose.

La plus pratique. Petite commune, petits moyens. Mais le coeur y est. Joseph Urien, le maire de Plouigneau, commune voisine de Morlaix, envoie ses voeux sur une simple carte postale de la bourgade. L'occasion quand même d'apprendre que l'église locale est riche de splendides vitraux qui mériteront le détour aux beaux jours.

La plus volontaire. La carte de Patricia Adam, la députée brestoise, avec cette formule qui invite à prendre son destin à pleines mains : « L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait ». Hardi les gars !

La plus républicaine. Celle de Jacques Le Guen, le député de Landerneau, avec cette vue de nuit de la façade de l'Assemblée nationale, et un éclairage fait d'étoiles rappelant que la France a présidé l'Union européenne. Et si en la mettant près de son oreille on entend la Marseillaise, comme dans un coquillage ? On va essayer...

La plus érudite. La carte de la commune de Trébabu qui raconte en quelques lignes l'histoire de la chapelle de Notre-Dame-du-Val. On y apprend ainsi qu'on y conduisait à une source les enfants qui tardaient un peu à parler.

La plus professionnelle. La carte du groupe hôtelier brestois Océania qui offre ses voeux avec un modèle de petit panonceau que l'on accroche à la poignée de sa chambre d'hôtel pour indiquer que l'on ne veut pas être dérangé.

La plus ringarde. Désolé, mais il en faut bien une. Ce sera donc celle de la délégation militaire départementale du Finistère avec une photo d'un autre temps du 118^e régiment de ligne. Ce qui n'empêche pas, pour autant, d'envoyer des voeux sincères.

Didier GOURIN.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

**Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , dimanche, 11 janvier 2009, p. MLX6**

Morlaix : plouescat : plouescat

[La séance du conseil communautaire consacrée aux orientations budgétaires, qui s'est tenue jeudi au siège de la Communauté de communes de la baie du Kernic (CCBK) à Kerhall, a été suivie de la traditionnelle cérémonie des voeux au personnel]

La séance du conseil communautaire consacrée aux orientations budgétaires, qui s'est tenue jeudi au siège de la Communauté de communes de la baie du Kernic (CCBK) à Kerhall, a été suivie de la traditionnelle cérémonie des voeux au personnel et aux délégués des six communes. Le président, Jacques Le Guen, a passé en revue les réalisations de l'année 2008. Revenant sur la précédente mandature «où il y avait peu de marge de manoeuvres», le président s'est félicité de «sentir désormais au sein de l'assemblée communautaire du dynamisme et la volonté d'avancer». Il a félicité les personnels pour la qualité du travail fourni et leur implication dans la communauté. «Même si la situation économique est difficile, a-t-il dit pour terminer, je sais que dans le Léon la solidarité fait notre force».

Illustration(s) :

Les employés de la CCBK en compagnie du président, Jacques Le Guen, à l'issue de la cérémonie des voeux.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

**Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , samedi, 10 janvier 2009, p. MLXSPOL2**

Morlaix : plouzevede : cleder

[Le débat d'orientations budgétaires était le seul point à l'ordre du jour de la séance du conseil communautaire de la communauté de communes de la baie du Kernic (CCBK), qui s'est tenue, jeudi, à Kerhall, sous la présidence de Jacques Le Guen]

Le débat d'orientations budgétaires était le seul point à l'ordre du jour de la séance du conseil communautaire de la communauté de communes de la baie du Kernic (CCBK), qui s'est tenue, jeudi, à Kerhall, sous la présidence de Jacques Le Guen et en présence des délégués des six communes et du receveur du Trésor, Jean-Luc Bodériou. Après un bref rappel des perspectives économiques nationales, le délégué aux finances, Gildas Bernard, a présenté les orientations qui suivent.

Déchets : le tri progresse

L'exercice se clôture avec un excédent de 360.504 € en fonctionnement, dont 140.873 € à affecter en investissement, soit un solde de 219.630 €. Si certains problèmes persistent, notamment dans les actions de tri des corps creux, les tonnages d'ordures ménagères poursuivent leur baisse, moins spectaculaire que lors de la diminution des tournées, mais encore significative. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et les prestations seront majorées de 2% en 2009. Concernant le taux de taxe professionnelle, fixé à 11,01% depuis 2000, les taux des taxes «ménages» des communes ayant évolué, il est possible pour la communauté de communes de majorer la TP à un taux allant de 11,99% à 12,47%. Afin de ne pas pénaliser l'entreprise dans une période déjà délicate, il est proposé d'asseoir le débat sur un montant maximum de 11,99%, soit une majoration maximale de 8,85%. Le versement des fonds de concours sera poursuivi.

Les travaux listés

Sont prévus, en 2009, l'aménagement de la 2e tranche de la ZA de Ruléa, à Lanhouarneau : (fin des travaux prévue en juin); la réfection de la plateforme des déchets verts de Kergoal (fin des travaux en janvier 2009); l'étude et l'avant-projet pour la création de la structure petite enfance multi-accueil de 24 places, à Cléder, et la création de six places de crèche dans la structure de Plounevez-Lochrist; l'extension de la ZA de Kerhall; la réfection de la signalétique des écopoints; l'achèvement des travaux de construction du Centre de conférences, à Plouescat; l'aménagement paysager de la ZA de Kerhall et la transformation de l'écopoint de Ruléa, à Lanhouarneau, en mini-déchetterie gardiennée. De nombreux délégués se sont exprimés, notamment au sujet de l'éventuelle augmentation de la TEOM et de la TP, qui sera discutée plus longuement lors de la réunion de la commission des finances, qui aura lieu le lundi 19 janvier, à 16h30.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, vendredi, 9 janvier 2009, p. 9

Finistère

Le service d'urgences Smur attendu à Landerneau

Environ 50 000 habitants du nord Finistère sont à plus de 20 minutes d'accès routier pour la Structure mobile d'urgence et de réanimation (Smur) du Samu, basée à Brest. C'est beaucoup trop en cas d'accident grave ou de malaise cardiaque du côté de Plounevez-Lochrist ou Roscanvel. De jour, l'hélicoptère du Samu pallie le manque. Mais la nuit reste très problématique. Une équipe spéciale (médecin, ambulancier, infirmière) était annoncée pour fin 2008, à Landerneau. Elle n'est pas venue. Hier, le député UMP Jacques Le Guen a relancé la ministre de la santé Roselyne Bachelot, qui lui a confirmé le constat de carence et l'intérêt porté à Landerneau, sans toutefois s'engager sur un calendrier.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, jeudi, 8 janvier 2009, p. 16

Finistère; Landerneau

Une équipe d'urgences oui, mais sans se presser

Un Smur devait être créé en 2008 à Landerneau. Certaines communes sont à plus d'une heure pour les réanimateurs basés à Brest.

Plounevez-Lochrist au nord et Roscanvel au sud sur la presqu'île de Crozon. Entre ces deux communes vivent 400 000 habitants, pour lesquels les services de secours d'urgence du Samu, les Smur (Structure mobile d'urgence et de réanimation), démarrent au départ de Brest.

Au pire, il leur faut 69 minutes pour se rendre par la route sur les lieux d'un grave accident ou d'un malaise cardiaque. Bien trop long quand une vie est en jeu. Le ministère de la Santé annonçait une solution pour fin 2008. Landerneau était pressentie.

Mais rien ne vient à l'horizon. Hier, le député et adjoint de Plounevez-Lochrist, Jacques Le Guen a relancé la ministre de la Santé Roselyne Bachelot à ce sujet. Réponse : « Le Schéma régional d'organisation sanitaire (Sros) a précisé qu'il était nécessaire de procéder à un rééquilibrage de l'offre sanitaire d'urgence entre le nord et le sud du département. Une réflexion est donc engagée en vue de la création d'un Smur au nord du département, sur le site de Landerneau ».

Pénurie de médecins ou de moyens ?

Est-ce à dire que les Smur du sud seraient légèrement dégarnis au profit du nord ? A priori non, puisqu'ils auraient tous été reconduits dans leurs missions.

Depuis un audit du Samu de France en mars dernier, tout le monde semble s'accorder sur le fait que la solution passe par Landerneau. Une équipe Smur (un médecin réanimateur, une infirmière, un ambulancier), ainsi basée plus au centre de la zone, raccourcirait considérablement les délais d'intervention. Gérard Ollivier, directeur de l'hôpital de Landerneau, se dit prêt et « en attente ».

Reste à savoir comment faire. Le coût envisagé était l'an dernier de 900 000 €. D'une part, l'heure n'est pas aux dépenses. D'autre part, l'argent ne suffirait peut-être pas pour trouver des médecins urgentistes, en nombre insuffisant en France. Il en manquerait une vingtaine pour le seul Finistère en Smur, en accueil hospitalier et en régulation téléphonique (centre 15).

Hier, la ministre a pourtant parlé « d'une mutualisation des équipes dans le cadre d'une fédération avec le CHU de Brest ». Des médecins de l'hôpital assureraient une permanence pour le Smur à Landerneau. Pas si simple de déshabiller l'un pour habiller l'autre. C'est surtout bien flou et sans calendrier. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'État ne confond pas urgences et précipitation...

Daniel L'Azou, directeur du Samu à Brest, se dit « confiant » et espère au moins un service de nuit cette année. En effet, en journée, l'hélicoptère du Samu parvient souvent à réduire les trop longues distances pour les « 12 ou 13 % de gens en zone blanche », c'est-à-dire à plus de 20 minutes d'accès routier. Mais le temps passe. La lenteur des secours avait été pointée du doigt, en avril et août 2005, pour trois décès survenus à Plouider, Tréfléz et au Folgoët.

Sébastien PANOU.

© 2009 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , mercredi, 7 janvier 2009, p. BRE2

Brest : landerlaforetlander

[Première du nouveau mandat municipal, la cérémonie des voeux du maire s'est déroulée dimanche, à la salle polyvalente.]

Première du nouveau mandat municipal, la cérémonie des voeux du maire s'est déroulée dimanche, à la salle polyvalente. On notait, dans l'assistance, la présence des représentants des associations, de la gendarmerie, Marie-Françoise Le Guen, conseillère générale, et Jacques Le Guen, député. Cette cérémonie a permis au maire, Yvon Bescond, de faire un tour d'horizon des travaux terminés et aussi à venir, comme la RD233, qui débutera lundi. Côté démographie en 2008, la commune enregistre sept mariages, 27 naissances et huit décès. Le maire a tenu à mettre à l'honneur Yves Loaëc, qui fut maire pendant 18 ans dans la commune. Il est devenu maire honoraire depuis le 11 décembre 2008.

Résultat du concours de décorations de Noël

À l'occasion de cette cérémonie, le maire a procédé à la remise des prix pour le concours de décorations de Noël 2008. Catégorie habitations : 1. Nicolas Le Bris à Parc Vilaric; 2. Michel

Cadiou, place des Noisetiers; 3. Éric Robin à Penquer-Bian; 4. Jean-Jacques Donval à Courtes-Vian; 5. Franck Bourdarel à Dour-Yann; 6. Lionel Crenn rue Duguesclin. Catégorie commerce : salon de coiffure Hair Style. Catégorie quartier : place de Rochebrune.

Illustration(s) :

L'assistance était nombreuse à la cérémonie des vœux.

© 2009 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, mercredi, 31 décembre 2008, p. 13

Finistère; Plounévez-Lochrist

Les élus à la rencontre des résidents

Lundi après-midi, Gildas Bernard, maire, Jacques Le Guen, député, Marie-Françoise Caroff, 1er adjointe, Yvon Uguen, Jean-Pierre Roué, Catherine Picart et Anne-Marie Sousset, du conseil municipal, ont rendu visite aux 43 résidents plounévégiens à la fondation hospitalière. Cette délégation a été reçue par M. Girard, directeur, et Martine Palud, responsable du service. Cette réunion a été l'occasion pour la municipalité de souhaiter les vœux pour l'année 2009 et de remettre aux personnes âgées un colis de Noël.

La doyenne de la commune, Joséphine Appéré, 96 ans, de Mescollé, a reçu les honneurs de la part de l'assemblée. Le doyen, à la fondation hospitalière, est René Ollivier, 95 ans, de Kervéan Ar Liorzou. Ce rendez-vous a été un moment de plaisir pour les personnes âgées, qui ont partagé le goûter avec leurs visiteurs. Anne Le Bras, ancien maire de la commune, était présente car elle siège au conseil d'administration de la fondation.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Mercredi, 31 décembre 2008, p. BROCI

[CLUB DES GLYCINES. Permanences pour le paiement des cotisations : le jeudi 8 janvier, de 10h à 11h et de 14h à 15h30, à la salle Bruyère de la maison d'accueil et, de 16h à 17h, à la halle de pétanque; le jeudi 15 janvier, de 10h]

CLUB DES GLYCINES. Permanences pour le paiement des cotisations : le jeudi 8 janvier, de 10h à 11h et de 14h à 15h30, à la salle Bruyère de la maison d'accueil et, de 16h à 17h, à la halle de pétanque; le jeudi 15 janvier, de 10h à 11h, à la salle Bruyère (33€, avec goûter; 13€, sans goûter). Permanence du député Jacques LE GUEN. Elle sera fermée jusqu'à lundi. ÉTAT CIVIL. La mairie sera fermée samedi. MÉDIATHÈQUE. Elle sera fermée jusqu'à jeudi inclus. Réouverture vendredi, à 14h30. LA POSTE. La poste sera fermée aujourd'hui. RACING-CLUB LESNEVIEN. Le club organise un déplacement à Guingamp samedi, pour

les moins de 13ans et moins de 15 ans ayant participé à l'opération croissants, à l'occasion du match de coupe de France entre Concarneau et Lyon : départ à 19h du stade Georges-Martin (la liste des personnes concernées se trouve sur le site du club). AGDE. L'Association de gestion et de développement de l'emploi du pays de Lesneven et de la côte des Légendes tiendra une assemblée générale extraordinaire le vendredi 9janvier, dès 17h, à l'immeuble communautaire. À l'ordre du jour : approbation des nouveaux statuts. OFFICIERS MARINIERS. Les adhérents du secteur de Lesneven sont conviés à une galette des Rois, le samedi 10janvier, dès 15h, au centre socioculturel. UNION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS. En prévision de l'assemblée générale, qui aura lieu le dimanche 18janvier, dès 10h, au collège Saint-François - Notre-Dame, les adhérents qui souhaitent présenter leur candidature pour siéger au conseil d'administration doivent se faire connaître avant lundi auprès de la secrétaire (tél.02.98.47.56.14). Les personnes qui souhaitent prendre part au repas pourront s'inscrire le jeudi 8janvier, de 10h à 12h, à la halle de loisirs (prixdurepas, 20€; renseignements complémentaires au 02.98.83.04.48).

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Finistère-nord , mercredi, 31 décembre 2008, p. BRVCUB3

Brest : guipavas

[aujourd'hui et demain Médecinet ambulance : tél.]

aujourd'hui et demain Médecinet ambulance : tél.15. Pharmacie : tél. 32.37, après 21h, se présenter au commissariat, rue Colbert à Brest. Correspondance locale : tél.02.98.84.79.74 ou courriel : gerard.luart@orange.fr Portage du journal à domicile : tél. 0.820.040.829 (n° indigo) Petites annonces des particuliers : tél. 0.810.512.512. Déchèterie. À Lavallot, aujourd'hui, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. ADMR (Aide à domicile). Aujourd'hui, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au 25, boulevard Général-de-Gaulle. Tél.02.98.32.10.95, BIBLIOTHÈQUE. Aujourd'hui, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Permanence du député. La permanence de Jacques Le Guen, député, est fermée jusqu'au lundi 5janvier.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Mardi, 30 décembre 2008, p. BROCI

[LA POSTE. La poste sera fermée mercredi.]

LA POSTE. La poste sera fermée mercredi. MÉDIATHÈQUE. Elle sera fermée jusqu'à jeudi inclus. Réouverture le vendredi 2janvier, à 14h30. ÉTAT CIVIL. La mairie sera fermée samedi 3janvier. CLUB DES GLYCINES. Permanences pour le paiement des cotisations : le jeudi 8janvier, de 10h à 11h et de 14h à 15h30, à la salle Bruyère de la maison d'accueil et, de 16h à 17h, à la halle de pétanque; le jeudi 15janvier, de 10h à 11h, à la salle Bruyère (33€, avec goûter; 13€, sans goûter). AGDE. L'Association de gestion et de développement de l'emploi du pays de Lesneven et de la côte des Légendes tiendra une assemblée générale extraordinaire le vendredi 9janvier, dès 17h, à l'immeuble communautaire. À l'ordre du jour : approbation des nouveaux statuts. permanence du député Jacques LE GUEN. Elle sera fermée

jusqu'au lundi 5 janvier. UNION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS. En prévision de l'assemblée générale, qui aura lieu le dimanche 18 janvier, dès 10h, au collège Saint-François - Notre-Dame, les adhérents qui souhaitent présenter leur candidature pour siéger au conseil d'administration doivent se faire connaître avant le lundi 5 janvier auprès de la secrétaire (tél.02.98.47.56.14). Les personnes qui souhaitent prendre part au repas pourront s'inscrire le jeudi 8 janvier, de 10h à 12h, à la halle de loisirs (prix du repas, 20€; renseignements au 02.98.83.04.48).

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Lundi, 29 décembre 2008, p. BROCI

[CLUB DES GLYCINES. Permanences pour le paiement des cotisations : le jeudi 8 janvier, de 10 h à 11 h et de 14 h à 15 h 30, à la salle Bruyère de la maison d'accueil et, de 16 h à 17 h, à la halle de pétanque; le jeudi 15 janvier, de 10 h à 11 h, à la salle Bruyère (33 €, avec goûter; 13 €, sans goûter).]

CLUB DES GLYCINES.

Permanences pour le paiement des cotisations : le jeudi 8 janvier, de 10 h à 11 h et de 14 h à 15 h 30, à la salle Bruyère de la maison d'accueil et, de 16 h à 17 h, à la halle de pétanque; le jeudi 15 janvier, de 10 h à 11 h, à la salle Bruyère (33 €, avec goûter; 13 €, sans goûter).

permanence du député Jacques LE GUEN.

Elle sera fermée jusqu'au lundi 5 janvier.

ÉTAT CIVIL.

La mairie sera fermée samedi 3 janvier.

MÉDIATHÈQUE.

Elle sera fermée jusqu'à jeudi inclus. Réouverture le vendredi 2 janvier, à 14 h 30.

RACING-CIUB LESNEVIEN.

Le club organise un déplacement à Guingamp le samedi 3 janvier, pour les moins de 13 ans et moins de 15 ans ayant participé à l'opération croissants, à l'occasion du match de coupe de France entre Concarneau et Lyon : départ à 19 h du stade Georges-Martin (la liste des personnes concernées se trouve sur le site du club).

LA POSTE.

La poste sera fermée mercredi.

AGDE.

L'association de gestion et de développement de l'emploi du pays de Lesneven et de la Côte des Légendes tiendra une assemblée générale extraordinaire le 9 janvier, dès 17 h, à l'immeuble communautaire. À l'ordre du jour : approbation des nouveaux statuts.

OFFICIERS MARINIERS.

Les adhérents du secteur de Lesneven sont conviés à une galette des Rois, le 10 janvier, dès 15 h, au centre socioculturel.

UNION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS.

En prévision de l'assemblée générale, qui aura lieu le 18 janvier, dès 10 h, au collège Saint-François - Notre Dame, les adhérents qui souhaitent présenter leur candidature pour siéger au conseil d'administration doivent se faire connaître avant le 5 janvier auprès de la secrétaire (tél. 02.98.47.56.14). Les personnes qui souhaitent prendre part au repas pourront s'inscrire le jeudi 8 janvier, de 10 h à 12 h, à la halle de loisirs (prix du repas, 20 €; renseignements au 02.98.83.04.48).

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Lundi, 29 décembre 2008, p. MLXLAND1

[Permanence du député. La permanence de Jacques Le Guen est fermée jusqu'au lundi 5 janvier.]

Permanence du député.

La permanence de Jacques Le Guen est fermée jusqu'au lundi 5 janvier.

Recensement.

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février.

Répurgation.

Les quartiers habituellement collectés, le lundi et le jeudi, le seront uniquement aujourd'hui. La collecte des autres quartiers reste inchangée.

Landi-Lampaul Handball.

Séance d'initiation à la pratique du handball, demain, de 13 h 30 à 16 h 30, à la salle de Ty-Guen pour tous les garçons intéressés. Venir en tenue de sport.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, samedi, 27 décembre 2008, p. 15

Finistère; Plouider

Voeux du maire : des projets sur fond de crise

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des voeux, la commune avait invité les représentants des associations ainsi que les nouveaux habitants de la commune. En présence des représentants de la gendarmerie et des pompiers, le maire a rappelé les projets de la commune et les récentes mesures en faveur des associations : « La location des salles communales sera gratuite pour tout événement à but non lucratif », a indiqué Jérôme Ronvel, tout en insistant pour que les associations renforcent leur responsabilité : « L'usage des salles doit être respectueux de l'économie en matière d'eau et d'électricité ».

Le maire (et conseiller général) a regretté l'incivisme que l'on note parfois aux abords des terrains de sport, c'est-à-dire les bouteilles cassées. « Le dynamisme local est assuré par les associations », a conclu Jérôme Ronvel.

Joël Marchadour, président de la communauté de communes, a réitéré la promesse des élus concernant le centre de secours : « nous prendrons une décision pour le 31 mars. L'équipe des pompiers compte 48 bénévoles et professionnels pour 30 000 habitants. Ils comptent déjà plus de 1 400 interventions en 2 008 ».

Le député Jacques Le Guen a évoqué la crise et la probabilité d'une détérioration de la situation : « L'Insee annonce une dégradation de l'emploi de l'ordre de 200 000 dans la prochaine année. » La crise mondiale s'ajoute à une crise locale dans le domaine agricole dans notre région : « Dans la 5e circonscription, 11 000 emplois dépendent de l'agroalimentaire », a résumé le député, qui a rappelé qu'il s'opposerait à l'écotaxe décidée lors du Grenelle de l'environnement. « En Finistère, nous n'avons pas de solution alternative aux transports par poids-lourds », a conclu le parlementaire.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , mercredi, 24 décembre 2008, p. PPAM1

Morlaix : plouescat : plounevezlochr

[Fidèles à la tradition établie, Gildas Bernard, maire, accompagné de l'adjointe aux affaires sociales, Marie-Françoise Caroff, et nombreux élus et membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) ont rendu visite, lundi]

Fidèles à la tradition établie, Gildas Bernard, maire, accompagné de l'adjointe aux affaires sociales, Marie-Françoise Caroff, et nombreux élus et membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) ont rendu visite, lundi après-midi, aux résidents de la Fondation, originaires de la commune. Les édiles y ont été reçus par Marc Girard, directeur, et Martine Palud, chef de service. Sur les 153 résidents de la maison de retraite, 43 (28 femmes et 15 hommes) sont originaires de Plounevez et parmi eux, Joséphine Appéré, 96 ans, est la

doyenne. Chez les hommes, le doyen des Plounévégiens de la Fondation est René Ollivier, qui a eu 95ans, le 13septembre.

Un colis à chacun

Les résidents se sont réunis à la cafétéria pour le goûter. Les élus ont salué chaque résident lors du traditionnel tour de table et l'échange des voeux. Un colis de Noël a également été remis à chaque résident. Gildas Bernard a rendu hommage au personnel de la maison de retraite et aussi à Anne Le Bras, ancien maire, qui continue de siéger au conseil d'administration de la Fondation, et Marie-Françoise Caroff, première adjointe, présente à la Fondation tous les vendredis, et qui fait le lien entre lamunicipalité et les résidents.

Illustration(s) :

Les élus, dont le député, Jacques Le Guen, et les membres du CCAS, à la Fondation, en compagnie de quelques résidents, dont Joséphine Appéré, doyenne (deuxièmeà droite, au premier rang)

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , mardi, 23 décembre 2008, p. BRO3

Brest : lesneven : stmeen

[Vendredi, la salle multifonctions accueillait plus de 150 Mévennais à l'invite de la municipalité, pour le pot de l'amitié.]

Vendredi, la salle multifonctions accueillait plus de 150 Mévennais à l'invite de la municipalité, pour le pot de l'amitié. De nombreuses personnalités étaient présentes aux côtés de Jean-Yves Salaün, le maire. Après le mot de bienvenue Jean-Yves Salaün a fait une rapide rétro de 2008. Parmi les changements importants : la construction de deux lotissements privés (29 lots), l'ouverture récente d'un troisième (route de Lesneven) ainsi que l'octroi de 14 permis de construire dont 11 pour de l'habitation.

Augmentation des naissances

Un intérêt des candidats à la construction qui n'est pas sans effet car 19 naissances ont été enregistrées cette année; un nouveau record qui supplante le précédent de 17 en 2004 et qui est de bon augure pour le recensement de début 2009. Le plan de développement à moyen terme s'est conclu par la mise en place de la bibliothèque très appréciée de la population. Une partie des projets 2009 tient à la dernière tranche d'enfouissement des réseaux, à une liaison piétonnière rendue possible suite à l'acquisition de la prairie «Le Gad», ainsi qu'à des mises en sécurité sur la CD 74. A souligner également un désir cher à l'ex-footballeur que fut le maire : la relance d'un club de football. Anne-Marie Tanneau, Marie-Claire Péron, Patrick Vern et Jean-Pierre Madec, les quatre adjoints se joignaient à Jean-Yves Salaün pour présenter leurs voeux à la population. Le député Jacques Le Guen concluait sur la situation économique en appelant à une politique volontariste, rappelant les difficultés du monde agricole et la vigilance nécessaire face à la grande distribution.

Illustration(s) :

Cette réunion de fin d'année avec la population a permis de faire le tour d'une année 2008 qui a vu en particulier l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune .

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , lundi, 22 décembre 2008, p. BROCI

Brest : lesneven : lesneven

[Zone de Gouerven, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.]

Zone de Gouerven, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Régie des eaux. Tél.02.98.83.02.80. Secours Catholique. Le «Coffre à jouets» est à la disposition du public tous les lundis, de 10h à 12h et de 14h à 16h, salle paroissiale rue Alain-Fergent, à Lesneven, pour déposer et découvrir de nombreux et merveilleux jouets; participation symbolique de 1 ou 2 €. permanence du député Jacques LE GUEN. Elle sera fermée jusqu'au lundi 5 janvier.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Normandie, samedi, 20 décembre 2008, p. 3

Manche

Pour un retrait de l'agriculture du cadre de l'OMC

par Jacques LE GUEN (*)

A la fin du mois de juillet dernier, la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est soldée par un échec, faute d'accord sur le volet agricole. Ce nouvel échec fait s'interroger quant à la place de l'agriculture dans le champ d'intervention de l'OMC, où elle a été intégrée à partir de 1986.

On peut se demander si la stratégie de cette instance, fondée sur le principe d'une libéralisation non régulée des échanges internationaux, permettra réellement à l'agriculture de répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée. Le problème de la sous-nutrition dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et les émeutes de la faim ont souligné l'importance de l'enjeu de la sécurité alimentaire.

L'Accord sur l'agriculture de l'OMC, qui a été négocié dans le cadre de l'« Uruguay Round » entre 1986 et 1994, comprend des engagements pris par les Etats membres de cette organisation pour parvenir à long terme à une amélioration de l'accès aux marchés, et à une réduction progressive et substantielle des subventions qui ont des effets de distorsion des échanges dans le secteur agricole.

Aujourd'hui, les objectifs sont loin d'être atteints. Depuis quelques années, les questions agricoles constituent la pierre d'achoppement des négociations, bloquant toute avancée sur les

autres sujets restant à l'agenda de l'OMC. Dès lors, il y a lieu de s'interroger sur l'opportunité de sortir l'agriculture du cadre de l'OMC, d'autant plus que les échanges agricoles ne représentent que 10 % du volume total des échanges mondiaux.

L'OMC compte actuellement 153 Etats membres, ce qui ne facilite pas la recherche d'un consensus. Elle est surtout le théâtre où s'affrontent quatre modèles agricoles et alimentaires aux intérêts divergents (les Etats-Unis, l'Union européenne, les pays en développement, et le « groupe de Cairns » qui regroupe des pays comme le Brésil, l'Argentine, l'Australie...) et, plus largement, deux conceptions de l'agriculture : d'un côté celle qui fait de l'agriculture une simple activité marchande, et de l'autre celle qui reconnaît sa dimension stratégique pour les nations (nourrir la population !), l'équilibre des territoires, l'environnement, ou encore la santé.

Les difficultés de l'OMC tiennent par ailleurs au fait qu'elle considère sans distinction tous les secteurs d'activité. Son approche, centrée exclusivement sur l'aspect commercial, la conduit fatalement à ignorer les spécificités des marchés des produits agricoles.

Les marchés agricoles internationaux sont caractérisés par une instabilité qui provient de facteurs internes et externes. La combinaison de ces facteurs entraîne une très forte fluctuation des cours agricoles, comme l'a témoigné la crise du marché du blé en 2007, qui a alors connu une hausse brutale des cours principalement due à une baisse de la production en raison de mauvaises conditions climatiques et amplifiée par la spéculation internationale.

Or, la libéralisation des marchés agricoles et la dérégulation préconisées par l'OMC risquent d'accroître la volatilité des prix, néfaste pour la viabilité économique des exploitations agricoles et des filières alimentaires, étant donné que ses propositions visent à interdire ou décourager les dispositifs dont disposent les gouvernements.

La libéralisation totale des marchés agricoles et la dérégulation risquent en outre d'aggraver la dépendance alimentaire de nombreux pays en développement (PED). La suppression des barrières commerciales et la diminution des aides publiques mettent en concurrence des structures de production très inégales, ce qui menace l'agriculture de ces pays.

L'agriculture et l'alimentation appellent une gouvernance mondiale modernisée et plus ambitieuse, qui adopte une approche des questions agricoles plus globale que celle de l'OMC. Cela nécessiterait la mise en place d'une organisation spécialement dédiée à toutes ces questions, qui permettrait aussi de coordonner les actions menées par les diverses instances internationales.

(*) Député UMP du Finistère.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , samedi, 20 décembre 2008, p. BROCI

Brest : lesneven : lesneven

[ENSEMBLE PAROISSIAL. Offices du week-end : aujourd'hui, à 18h à Lesneven et à 19h au Folgoët; demain, à 9h30 à Kernouës et Plouider, à 10h45 à Lesneven, Ploudaniel et au Folgoët.]

ENSEMBLE PAROISSIAL. Offices du week-end : aujourd'hui, à 18h à Lesneven et à 19h au Folgoët; demain, à 9h30 à Kernouës et Plouider, à 10h45 à Lesneven, Ploudaniel et au Folgoët. Confessions individuelles : aujourd'hui, de 17h à 18h30, au Folgoët; demain, de 18h30 à 19h30, au Folgoët. ANIMATION de NOËL. Aujourd'hui, le comité des fêtes et l'association Multimag invitent tous les enfants à venir se promener en calèche avec le Père Noël et à faire un tour de manège sur la place LeFlo. «coffre à jouets» du Secours Catholique. Il sera ouvert durant les vacances de Noël, les lundis 22 et 29 décembre, pour déposer et découvrir... Le «coffre à jouets» est ouvert à tous; les dons reçus sont affectés à des projets de reconstruction en Haïti. ÉTAT CIVIL. La mairie sera fermée aujourd'hui et samedi 3 janvier. permanence du député Jacques LE GUEN. Elle sera fermée jusqu'au lundi 5 janvier.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , samedi, 20 décembre 2008, p. MLXLAND1

Morlaix : landivisiau : landivisiau

[Permanence du député. La permanence de Jacques Le Guen est fermée jusqu'au lundi 5 janvier.]

Permanence du député. La permanence de Jacques Le Guen est fermée jusqu'au lundi 5 janvier. Répurgation. En raison des fêtes de Noël et du jour de l'An, les quartiers habituellement collectés le lundi et le jeudi seront uniquement collectés les lundis 22 et 29 décembre. La collecte des autres quartiers reste inchangée. Exposition. Aujourd'hui, le public landivisien pourra découvrir le fonds des estampes du XX^e siècle du musée de Morlaix, accroché à l'Espace Lucien-Prigent à Créac'h-Kélénn. L'occasion unique de découvrir une technique souvent méconnue et pourtant majeure dans l'histoire de l'Art. Ainsi pourra-t-on y découvrir des oeuvres de Nicolas Fédorenko, Charles Lapicque, Yves Picquet, Rolland Séneca, François Béalu. Des oeuvres acquises récemment par le musée de Morlaix et pour la plupart encore jamais montrées au public. Vernissage, aujourd'hui, à 18h. Cette exposition sera ouverte les lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche, de 14h à 17h30, jusqu'au 1^{er} février 2009. Entrée libre. Renseignements au 02.98.68.00.30 ou au 02.98.68.30.27.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, vendredi, 19 décembre 2008, p. 4

Ille-et-Vilaine

Pour un retrait de l'agriculture du cadre de l'OMC par Jacques LE GUEN (*)

A la fin du mois de juillet dernier, la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est soldée par un échec, faute d'accord sur le volet agricole. Ce nouvel échec fait s'interroger quant à la place de l'agriculture dans le champ d'intervention de l'OMC, où elle a été intégrée à partir de 1986.

On peut se demander si la stratégie de cette instance, fondée sur le principe d'une libéralisation non régulée des échanges internationaux, permettra réellement à l'agriculture de répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée. Le problème de la sous-nutrition dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et les émeutes de la faim ont souligné l'importance de l'enjeu de la sécurité alimentaire.

L'Accord sur l'agriculture de l'OMC, qui a été négocié dans le cadre de l'« Uruguay Round » entre 1986 et 1994, comprend des engagements pris par les Etats membres de cette organisation pour parvenir à long terme à une amélioration de l'accès aux marchés, et à une réduction progressive et substantielle des subventions qui ont des effets de distorsion des échanges dans le secteur agricole.

Aujourd'hui, les objectifs sont loin d'être atteints. Depuis quelques années, les questions agricoles constituent la pierre d'achoppement des négociations, bloquant toute avancée sur les autres sujets restant à l'agenda de l'OMC. Dès lors, il y a lieu de s'interroger sur l'opportunité de sortir l'agriculture du cadre de l'OMC, d'autant plus que les échanges agricoles ne représentent que 10 % du volume total des échanges mondiaux.

L'OMC compte actuellement 153 Etats membres, ce qui ne facilite pas la recherche d'un consensus. Elle est surtout le théâtre où s'affrontent quatre modèles agricoles et alimentaires aux intérêts divergents (les Etats-Unis, l'Union européenne, les pays en développement, et le « groupe de Cairns » qui regroupe des pays comme le Brésil, l'Argentine, l'Australie...) et, plus largement, deux conceptions de l'agriculture : d'un côté celle qui fait de l'agriculture une simple activité marchande, et de l'autre celle qui reconnaît sa dimension stratégique pour les nations (nourrir la population !), l'équilibre des territoires, l'environnement, ou encore la santé.

Les difficultés de l'OMC tiennent par ailleurs au fait qu'elle considère sans distinction tous les secteurs d'activité. Son approche, centrée exclusivement sur l'aspect commercial, la conduit fatalement à ignorer les spécificités des marchés des produits agricoles.

Les marchés agricoles internationaux sont caractérisés par une instabilité qui provient de facteurs internes et externes. La combinaison de ces facteurs entraîne une très forte fluctuation des cours agricoles, comme l'a témoigné la crise du marché du blé en 2007, qui a alors connu une hausse brutale des cours principalement due à une baisse de la production en raison de mauvaises conditions climatiques et amplifiée par la spéculation internationale.

Or, la libéralisation des marchés agricoles et la dérégulation préconisées par l'OMC risquent d'accroître la volatilité des prix, néfaste pour la viabilité économique des exploitations

agricoles et des filières alimentaires, étant donné que ses propositions visent à interdire ou décourager les dispositifs dont disposent les gouvernements.

La libéralisation totale des marchés agricoles et la dérégulation risquent en outre d'aggraver la dépendance alimentaire de nombreux pays en développement (PED). La suppression des barrières commerciales et la diminution des aides publiques mettent en concurrence des structures de production très inégales, ce qui menace l'agriculture de ces pays.

L'agriculture et l'alimentation appellent une gouvernance mondiale modernisée et plus ambitieuse, qui adopte une approche des questions agricoles plus globale que celle de l'OMC. Cela nécessiterait la mise en place d'une organisation spécialement dédiée à toutes ces questions, qui permettrait aussi de coordonner les actions menées par les diverses instances internationales.

(*) Député UMP du Finistère.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Toutes éditions, jeudi, 18 décembre 2008, p. 4

Audiovisuel : 50 députés de la majorité ont boudé

Les députés ont voté la réforme Sarkozy, malgré la fronde de la gauche et d'une partie de la majorité. Débat au Sénat, le 7 janvier.

Il a manqué cinquante voix de la majorité pour le projet de loi sur l'audiovisuel initié par Nicolas Sarkozy au début de l'année. 293 députés l'ont voté, alors que le groupe UMP en compte 309, auxquels s'ajoutent huit apparentés.

Parmi les UMP hostiles, René Couanau (Saint-Malo) et François Goulard (Vannes), ainsi que le CNI Gilles Bourdoleix (Cholet). Parmi les sept abstentionnistes, le chiraquien François Baroin et le villepiniste Jacques Le Guen (Finistère). Vingt n'ont pas pris part au vote.

Seuls six des vingt-trois députés du Nouveau centre ont voté le projet de loi. Dix ont joint leurs voix à l'opposition de gauche et à François Bayrou (dont Jean-Luc Prével, Vendée), quatre se sont abstenus (dont Thierry Benoît, Fougères, et Claude Leteurre, Falaise) et trois n'ont pas pris part au vote. Les deux députés villiéristes de Vendée ont voté le texte. Au total 242 députés ont voté contre : PS, PC, Verts

La discussion du projet de loi s'était terminée le matin, à 3 h, après trois semaines et quatre-vingts heures de débats, que la gauche a fait traîner en longueur à coups d'amendements. Le gouvernement n'a pas voulu utiliser les instruments juridiques lui permettant d'accélérer les débats. Résultat : le projet de loi, qui avait été décrété en lecture urgente (une seule lecture au lieu de deux), ne pourra être examiné par le Sénat qu'à partir du 7 janvier.

S'il est adopté, les présidents de France Télévisions, Radio France et de l'Audiovisuel extérieur seront nommés par le président de la République à l'issue des mandats en cours.

Après avis conforme du CSA et des commissions parlementaires compétentes à la majorité des 3/5e. Ils seront révoqués de la même façon.

La publicité sera supprimée, dès le 5 janvier, entre 20 h et 6 h. Une taxe modulable de 1,5 à 3 % sur les recettes de publicité des chaînes privées supérieures à 11 millions d'euros compensera en partie le manque à gagner. Autre compensation : une taxe de 0,9 % sur les fournisseurs d'accès Internet, au-delà de 5 millions de chiffre d'affaires. Et l'augmentation de la redevance, désormais indexée sur l'inflation.

Une seconde coupure publicitaire interviendra sur les chaînes privées, lors de la diffusion de films et fictions. Les chaînes publiques verseront 8 millions d'euros, en 2009, au Centre national de la cinématographie.

À France 3, sept syndicats appellent à cesser le travail, le 5 janvier, jour de l'arrêt de la publicité après 20 h.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Figaro, no. 20026

Le Figaro, jeudi, 18 décembre 2008, p. 5

FrancePolitique

Une majorité divisée adopte la loi sur l'audiovisuel

PARLEMENT Vingt-sept députés de l'UMP et du Nouveau Centre ont voté contre ou se sont abstenus tandis que vingt-trois autres n'ont pas pris part au vote.

Sophie HUET

POUR la première fois de la législature, près de la moitié des députés du Nouveau Centre (10 sur 23) et six députés UMP ont joint leurs voix à celles de la gauche et du président du MoDem François Bayrou, pour voter contre la réforme de l'audiovisuel public voulue par Nicolas Sarkozy. À l'issue de quatre-vingts heures de débats étalés sur trois semaines et demie, le projet de loi sur l'audiovisuel a été adopté hier après-midi à l'Assemblée nationale par 293 voix (principalement UMP) contre 242.

Votée en urgence, la réforme a donc été adoptée par une majorité relativement serrée. Au final, seuls six députés du Nouveau Centre ont voté pour, dont le porte-parole du parti Maurice Leroy, qui attend beaucoup du groupe de travail chargé de réfléchir au financement de France Télévisions. Mais dix ont voté contre, dont le président du groupe NC François Sauvadet, le porte-parole du texte, Jean Dionis du Séjour, et le spécialiste budgétaire Charles de Courson. Quatre députés centristes, enfin, se sont abstenus.

Ce texte, qui prévoit la fin partielle de la publicité sur France Télévisions à partir du 5 janvier prochain, a été vivement critiqué en séance par le porte-drapeau du Nouveau Centre Jean Dionis du Séjour. Très applaudi dans les rangs socialistes, le député du Lot-et-Garonne a affirmé que « supprimer 800 millions d'euros de recettes privées pour les remplacer par une addition de deux prélèvements obligatoires et de crédits budgétaires alors que nous entrons

dans une crise économique majeure, ce n'est pas une simple erreur de calendrier, c'est une faute politique ». À propos de la suppression de la publicité, le député du Lot-et-Garonne a martelé : « Pas maintenant et pas comme ça ».

Le pacte majoritaire préservé

C'est la première fois que les élus du Nouveau Centre se divisent et se désolidarisent aussi ouvertement du gouvernement. Avant le vote de cette loi, Roger Karoutchi avait rappelé hier devant l'Association des journalistes parlementaires que les élus NC n'avaient « pas manqué » sur le vote du budget ni sur celui de la Sécurité sociale. Selon le secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement, cette situation « n'égratigne pas le pacte majoritaire ».

La réforme de l'audiovisuel n'a pas fait non plus le plein des voix à l'UMP. Six élus (dont les villepiniens François Goulard et Hervé Mariton) ont également voté contre le texte, et sept autres se sont abstenus, parmi lesquels l'ancien journaliste et député de l'Aube François Baroin (qui en avait informé verbalement le chef de l'État), le rapporteur général du budget Gilles Carrez, les proches de l'ancien premier ministre Dominique de Villepin Jacques Le Guen (Finistère) et Jean-Pierre Grand (Hérault), ou encore Étienne Pinte (Yvelines), qui a pris depuis longtemps ses distances avec le gouvernement. Georges Tron (UMP, Essonne), lui, n'a pas pris part au vote pour dénoncer la création de taxes nouvelles. Il s'était déjà abstenu lors du vote du RSA, financé par une taxe.

Au total, ce sont 50 députés de la majorité qui n'ont pas approuvé la réforme que Nicolas Sarkozy avait lancée lors d'une conférence de presse en janvier 2008.

Illustration(s) :

« Pas maintenant et pas comme ça », a martelé le député du Nouveau Centre Jean Dionis du Séjour (ici en septembre 2006) à propos de la suppression de la publicité sur France Télévisions.

Pierre Verdy/AFP

© 2008 Le Figaro. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, mercredi, 17 décembre 2008, p. 9

Finistère

Réforme reportée : les lycéens enfoncent le clou

Ils étaient 2 500 à Quimper, 2 500 à Brest. La mobilisation ne faiblit pas dans le département. Une autre mobilisation est prévue jeudi.

2500 manifestants à Quimper, autant à Brest... Il y avait foule mardi pour enterrer la réforme des lycées après l'annonce du « report » faite la veille par le ministre.

À Quimper, les lycéens ont défilé au pas de charge dans le centre-ville. Les élèves du lycée agricole Bréhoulou de Fouesnant ouvraient la marche. Ils sont très remontés contre un projet

de la Direction de l'agriculture et de la forêt qui pourrait se traduire par la fermeture de plusieurs de leurs classes.

Derrière eux, la plupart des lycées de Quimper. Trois cars sont venus de Pont-l'Abbé. D'autres lycéens représentent Douarnenez. Les élèves du lycée privé Le Likes ont réussi le matin à obtenir la fermeture de leur établissement.

Ils rejoignent ainsi les manifestants de Brizeux, Cornouaille et Chaptal. Enhardis par l'annonce du report, ces trois lycées publics ont voté la veille le blocage complet des cours. « On n'est pas fatigués, vous êtes fatigués », ont-il scandé en portant des banderoles proclamant: « Tu as 18 ans, mais ton gouvernement date d'un autre siècle. »

14 000 sur Facebook

Parmi les manifestants, Sylvain, un élève de Cornouaille a réussi une autre mobilisation: 14 000 personnes ont signé la pétition qu'il a lancée sur Facebook, un réseau social sur internet. D'accord avec l'Union nationale des lycées, il a à présent le projet de les transformer en pétition en bonne et due forme. À Quimper, le mouvement s'est également organisé avec SMS et messagerie instantanée type MSN.

À Brest, 2 500 lycéens ont manifesté hier matin dans le calme. Pendant un quart d'heure, ils ont bloqué un train express régional (TER) à la gare et ont remonté la rue Jean-Jaurès, où les commerçants avaient baissé grilles et rideaux.

Constitué de représentants de chaque lycée, le service d'ordre a encadré efficacement le cortège. Aucun débordement n'a été constaté. Et tout sera fait pour qu'il en soit de même jeudi.

À Concarneau, une petite centaine d'élèves du lycée public Pierre-Guéguin se sont rassemblés, hier matin, devant Saint-Joseph. Comme, la veille, les portes du lycée privé sont restées fermées. Vers 10 h 30, le ton est un peu monté et des fumigènes ont été allumés.

Quelques manifestants ont réussi à s'introduire dans l'établissement et à déclencher l'alarme incendie. Le lycée a alors été entièrement évacué. Une demi-heure plus tard, le calme était revenu. Les élèves se sont dispersés petit à petit.

À Quimperlé, une barricade de fortune a été dressée devant l'entrée du lycée professionnel Ros-Glaz hier au petit matin. Aussitôt mise en place aussitôt enlevée par la direction du lycée qui a laissé « symboliquement » un banc en travers de l'entrée de l'établissement. À deux pas de Ros-Glaz, les lycéens de Kerneuzec ont voté massivement le principe d'une manifestation qui se déroulera en ville jeudi matin.

À Douarnenez, le mouvement a été relativement bien suivi. S'il n'y a pas eu de manifestation dans la ville, un peu plus d'une centaine d'élèves du lycée Jean-Marie-Le-Bris (35 % des 345 lycéens de l'établissement) se sont rendus à Quimper dans la matinée, pour manifester.

À Carhaix, 600 élèves se sont retrouvés à 13 h 30 au gymnase du lycée Paul-Sérusier. Les enseignants ayant posé une heure syndicale, les élèves en ont profité pour expliquer la réforme et décider d'un mode d'action. Ils envisagent de se joindre à la manifestation prévue à Guingamp jeudi après-midi.

À Morlaix, les deux lycées engagés dans le mouvement, Suscinio et Tristan-Corbière, ont voté à plus de 90 % la reconduite de la grève, en assemblée générale, hier matin. Ils ont choisi de ne pas manifester pour préparer une « grande et belle manif », jeudi. Certains rejoindront le rassemblement tels de Brest et d'autres défilent à Morlaix. En attendant, ils animeront la place de la Mairie, ce mercredi.

À Landivisiau, 350 élèves du lycée du Léon se sont réunis hier matin en assemblée générale. Ils ont ensuite défilé dans le centre-ville et ont promis de rejoindre la manifestation de Brest, jeudi. Ils ont aussi évoqué un rassemblement vendredi, à Landivisiau, avec leurs camarades morlaisiens pour marquer la « dernière manifestation de l'année ».

À Châteaulin, près de 150 lycéens ont manifesté aux ronds-points du Pouillot. Ils ont mis en place des barrages filtrants aux bretelles d'accès qu'ils ont levés vers 16 h. Le lycée Jean-Moulin a été bloqué toute la journée d'hier, à partir de 7 h 30. Les collégiens ont pu avoir cours. Les enseignants du lycée sont restés consignés dans la salle des professeurs. Au lycée horticole de l'Aulne, des conteneurs et des palettes ont obstrué l'entrée principale de l'établissement, sans empêcher la tenue des cours.

À Landerneau, les deux meneuses de la fronde, élèves de terminale, ont expliqué hier matin en assemblée générale que les manifestations n'avaient plus lieu d'être puisqu'elles avaient transmis les revendications au ministre Darco, via le député UMP Jacques Le Guen. Une petite centaine de lycéens, essentiellement des élèves de seconde du lycée de l'Élorn, ont déserté les cours. Mais ils n'ont ni bloqué le lycée, ni manifesté. Ils annoncent une nouvelle manifestation jeudi.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

AFP Infos Economiques

Politique; Art, culture et médias, mercredi, 17 décembre 2008 - 17:46

Audiovisuel: 16 députés UMP et NC ont voté contre le texte (ENCADRE)

PARIS - Six députés UMP et 10 députés du Nouveau Centre, dont leur chef de file François Sauvadet, ex-journaliste, ont voté contre la réforme de l'audiovisuel public mercredi tandis que 11 autres élus de la majorité -dont les UMP François Baroin et Gilles Carrez- se sont abstenus et 23 n'ont pas pris part au vote.

Au total, ce sont 50 députés de la majorité qui n'ont pas approuvé la réforme voulue par Nicolas Sarkozy.

DEPUTES UMP (317):

- Une large majorité (281) a voté pour mais le texte n'a pas fait le plein des voix

- six députés ont voté contre: les CNI Gilles Bourdouleix et Christian Vanneste, René Couanau, Lucien Degauchy et les anciens ministres villepinistes François Goulard et Hervé Mariton

- sept se sont abstenus: le rapporteur général du Budget Gilles Carrez, le chiraquien François Baroin, ancien journaliste et ex-ministre de l'Intérieur, les villepinistes Jean-Pierre Grand et Jacques Le Guen, Etienne Pinte, Franck Marlin et Lionel Tardy

- 20 députés n'ont pas pris part au vote (sans compter bien entendu le président de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer qui, par tradition, ne participe pas aux votes)

DEPUTES NC (23):

- Six ont voté pour, mais près de la moitié (10) ont voté contre le texte: Charles de Courson, Jean Dionis du Séjour, Raymond Durand, Philippe Folliot, Jean-Christophe Lagarde, Colette Le Moal, Jean-Luc Prél, François Rochebloine, François Sauvadet et Francis Vercamer

- Quatre autres se sont abstenus (Thierry Benoit, Olivier Jardé, Claude Leteurtre et Philippe Vigier) tandis que trois n'ont pas participé au vote

NON INSCRITS (8):

- Trois ont voté pour (dont les deux députés villiéristes) et quatre contre: les trois élus MoDem, dont François Bayrou, et le député Daniel Garrigue, ex-UMP. Nicolas Dupont-Aignan n'a pas participé au vote.

GAUCHE (204 PS et apparentés, 25 PCF et Verts):

- Elle a sans surprise voté contre le texte. Le groupe GDR (PCF et Verts) est le seul dont la totalité des membres (25) a pris part au scrutin en votant contre.

frd/ms/DS

© 2008 AFP. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Finistère-nord , mercredi, 17 décembre 2008, p. MLXPLOUES2

Morlaix : plouescat : lanhouarneau

[La quasi-totalité des membres du comité de jumelage Lanhouarneau-Barraux étaient présents, samedi, à la salle de Ty-Placemeur, où se tenait l'assemblée générale, suivie d'un repas réunissant une soixantaine de convives.]

La quasi-totalité des membres du comité de jumelage Lanhouarneau-Barraux étaient présents, samedi, à la salle de Ty-Placemeur, où se tenait l'assemblée générale, suivie d'un repas réunissant une soixantaine de convives. En présence du maire et de nombreux élus, le président, Jacques Le Guen, a dressé le bilan de l'année écoulée, marquée par la venue des Barrolins, à Lanhouarneau, du 11 au 16 juillet et la traditionnelle raclette géante, le 23 novembre. Le bilan financier présenté par Olivier Jézéquel laisse apparaître une situation saine. L'an prochain, ce sera au tour des Lanhouarnéens de faire le déplacement en Isère. La période du week-end de l'Ascension, du 20 au 24 mai, a été retenue pour ce déplacement qui se fera en avion et pour lequel il ne reste plus qu'une semaine pour se décider. La raclette est programmée le 20 novembre et la prochaine assemblée générale n'aura lieu qu'en janvier 2010. Natacha Desprez, directrice de l'école Sainte-Thérèse, a fait part à l'assemblée de la réflexion engagée avec l'Apel et l'Ogec pour un éventuel voyage des plus grands à Barraux.

Des changements au bureau

Quelques changements sont intervenus au sein du conseil d'administration. Lauriane Perron, qui faisait partie du tiers sortant, n'a pas souhaité se représenter, tout comme Albert Emily et Véronique Joly qui ont souhaité prendre du recul. On note l'arrivée de deux nouveaux membres, Véronique Cuiec et Marie-Hélène Cléguer. Contact J. Le Guen, tél. 02.98.61.68.92.

Illustration(s) :

La quasi totalité des membres du comité de jumelage ont assisté à l'assemblée générale.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mardi, 16 décembre 2008, p. 9

Finistère

Les lycéens maintiennent la pression

Malgré l'annonce du report d'une partie de la réforme les concernant, les lycéens

se sont mobilisés hier dans le département. Et remettent cela aujourd'hui.

À Brest, une soixantaine de lycéens ont bloqué la circulation lundi matin devant le lycée Dupuy-de-Lôme où les cours se sont néanmoins tenus. Seul le lycée de l'Iroise a été l'objet d'un blocus toute la journée. Aucun cours n'a été dispensé.

Les représentants des lycéens ont été reçus par le sous-préfet le matin. Ils ont accepté le principe d'être accompagnés par la police pour ne pas se mêler aux casseurs. Ils mettent aussi en place leur propre service d'ordre. Une grande manifestation a été convenue pour

aujourd'hui, avec un programme et un itinéraire précis. La journée devrait débiter par un blocus devant chaque lycée.

À Quimper, le mouvement lycéen s'est intensifié lundi. Au lycée Brizeux, le blocage a été décidé par un vote à bulletin secret. Même procédure au lycée de Cornouaille. Dans les deux établissements, plus de 70% des votants ont choisi le blocage total. Au lycée Chaptal, l'assemblée générale a eu lieu à l'extérieur faute d'autorisation. Les lycéens ont décidé le blocage des cours sauf pour les élèves de terminale et première qui préparent un examen. À Bréhoulou, le lycée agricole et aquacole de Fouesnant, une assemblée générale a réuni élèves, professeurs et parents d'élèves avec des élus Il s'agissait de conjurer une réforme qui aboutirait à la suppression de 5 des 16 classes.

À Concarneau, ils étaient plus d'une centaine du lycée public Pierre-Guéguin à défilier. Le matin, plusieurs dizaines d'entre eux avaient bloqué l'établissement. Le cortège est parti en début d'après-midi, direction l'entrée de la Ville-Close.

Les manifestants ont ensuite rejoint le lycée privé Saint-Joseph : en vain. La grille, gardée par deux policiers, est restée fermée. Le face-à-face a duré plus d'une demi-heure : massés dans la cour, les élèves de Saint-Joseph n'ont pas osé braver l'autorité du directeur, les menaçant de sanctions. Après l'allumage de deux fusées de détresse, les manifestants se sont dispersés. Un nouveau défilé est prévu, ce mardi matin, à 8 h, au départ du lycée Pierre-Guéguin.

À Quimperlé, au lycée Ros-Glaz, les élèves étaient aux abonnés absents. Mais on devrait les retrouver ce mardi dans les rues de Quimper où ils ont promis de se joindre à la manifestation.

À Pont-l'Abbé, entre 250 et 300 lycéens ont effectué un trajet en ville en scandant des slogans hostiles à la réforme Darcos. Ils sont ensuite allés inviter les élèves du lycée privé Saint-Gabriel à les rejoindre, mais sans succès. À midi, la manifestation s'est dissoute dans le calme.

À Carhaix, les membres du conseil de vie lycéenne et les délégués de classe se sont réunis au lycée Paul-Sérusier. Aujourd'hui, à 13 h 30, une assemblée générale des lycéens doit se tenir dans l'établissement, pour déterminer de quelle façon les Carhaisiens participent à la mobilisation en fin de semaine.

À Châteaulin, malgré l'annonce du report de la réforme, 250 lycéens, en majorité élèves au Legta de l'Aulne, mais aussi de Jean-Moulin et Saint-Louis, ont manifesté en début d'après-midi. Ils ont bloqué, pendant une demi-heure, l'unique pont du centre-ville, avant d'organiser un sit-in devant la sous-préfecture. De nouvelles actions, comme le blocus du lycée Jean-Moulin et celui du stratégique rond-point du Pouillot, sont annoncées pour ce mardi matin.

À Morlaix, les élèves des deux lycées publics, Tristan-Corbière et Suscinio se sont retrouvés, à 14 h 30, devant la mairie, avant de rejoindre le lycée privé du Mur. La manifestation s'est ensuite poursuivie dans le centre-ville, où les 450 manifestants ont bloqué le rond-point du Traoulen, puis celui de la place Charles-de-Gaulle, où la circulation a été perturbée jusqu'à 17 h.

À Landivisiau, plus de 200 lycéens ont manifesté après avoir rencontré des représentants de la municipalité. Tout s'est déroulé dans le calme. De nouvelles assemblées générales sont programmées ce matin.

À Landerneau, Alexandra et Jeanne, deux lycéennes de terminale, ont rencontré hier matin le député UMP Jacques Le Guen. « Nous avons eu ce que nous voulions. Il va transmettre nos revendications au ministre Xavier Darcos », ont-elles rapporté, ajoutant que « les manifestations n'avaient plus de raison d'être. » D'autres ne sont pas de cet avis. Après cette rencontre, 200 lycéens ont défilé dans les rues.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mardi, 16 décembre 2008, p. 20

Finistère; Landerneau

Lycéens : rencontre avec le député et manif

« Nous avons obtenu ce que nous voulions. Les manifestations n'ont plus de raison d'être. » Alexandra, élève de terminale L à l'Élorn, a rencontré lundi matin le député Jacques Le Guen, accompagnée de Jeanne.

Les deux jeunes filles, propulsées la semaine dernière leaders du mouvement lycéen, lui ont rapporté leurs revendications. Le député leur a assuré de les transmettre au ministre Xavier Darcos. Pendant ce temps, quelque 200 lycéens de l'établissement public montaient jusqu'à Saint-Jo, escortés par les gendarmes chargés de leur sécurité et de la circulation. Vers 10 h, ils sont ensuite redescendus vers Saint-Sébastien en chantant quelques airs. Le cortège s'est disloqué en fin de matinée.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mardi, 16 décembre 2008, p. 22

Finistère; Lanhouarneau

Le comité de jumelage en mai à Barraux

L'assemblée générale du comité de jumelage Lanhouarneau-Barraux (Isère) a eu lieu, samedi, à Ty-Placemeur. Le président Jacques Le Guen a évoqué l'accueil des Barrolins en juillet et l'organisation de la raclette en novembre dernier. Olivier Jézéquel, trésorier, a présenté un bilan financier en léger déficit.

Le gros projet de l'association pour l'année à venir est un voyage à Barraux du 20 au 24 mai, lors du week-end de l'Ascension. Les inscriptions pour ce séjour seront closes dans une

semaine, car le déplacement se fait en avion et les réservations pour le vol doivent être validées rapidement. L'association organisera aussi l'an prochain son repas raclette le 20 novembre.

La directrice de l'école, Natacha Desprez, a fait savoir au comité de jumelage que l'Apel et l'Ogec, avec les enseignants, réfléchissent à un voyage pour les élèves de l'école. Albert Emily, Véronique Joly et Lauriane Péron quittent le comité de jumelage, Véronique Cuiec et Marie-Hélène Cléguer entrent dans le conseil d'administration

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Finistère-nord , dimanche, 14 décembre 2008, p. BRVLANDER1

Morlaix : plouescat : plouescat

[La fête de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers du centre de secours et d'incendie de Plouescat, qui s'est déroulée, hier, à la mairie, a été l'occasion de faire le point sur les différentes formations suivies par les sapeurs-pompiers]

La fête de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers du centre de secours et d'incendie de Plouescat, qui s'est déroulée, hier, à la mairie, a été l'occasion de faire le point sur les différentes formations suivies par les sapeurs-pompiers et d'officialiser les promotions.

Les distinctions

Ainsi le sapeur Christophe Abalain, engagé le 11 septembre 2002, promu première classe le 1er octobre 2003, qui a validé les unités de valeur afin d'obtenir le diplôme de chef d'équipe, a été nommé caporal, tout comme le sapeur Manuel Caroff, engagé le 1er octobre 1996, promu première classe le 2 décembre 2000, a lui aussi validé les unités de valeur afin d'obtenir le diplôme de chef d'équipe. Le caporal Marc Guéguen, engagé le 3 mai 1999, promu première classe le 2 décembre 2000 et caporal le 3 décembre 2005, a été nommé au grade de caporal-chef après trois ans d'ancienneté dans le grade. Le caporal-chef Jean-François Barbier, engagé le 10 décembre 1995, promu première classe le 1er décembre 2000, caporal le 1er décembre 2001 et caporal-chef le 1er août 2004, est nommé sergent tout comme le caporal-chef Cyrille Monot, engagé le 2 mai 1999, promu première classe le 2 décembre 2000, caporal le 1er décembre 2002 et caporal-chef le 1er décembre 2005. Mickaël Queffeuou adjoint au chef de centre Par ailleurs le sergent-chef Mickaël Queffeuou, engagé le 1er février 1995, promu première classe le 14 juillet 1996, caporal le 14 juillet 1997, sergent le 1er décembre 2000, sergent-chef le 1er décembre 2003, après avoir suivi la formation et satisfait aux épreuves, est nommé adjudant et accède à la fonction d'adjoint au chef de centre.

Illustration(s) :

Les pompiers promus en compagnie des personnalités lors de la Sainte Barbe. De gauche à droite : Jacques Le Guen, Yvon Guillermin, Manuel Caroff, Marc Guéguen, Christophe Abalain, Jean-François Barbier, Cyrille Monot, Mickaël Queffeuou, Gérard Daniélou, Jean Le Duff et le colonel Denis Ferry.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

**Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-sud , dimanche, 14 décembre 2008, p. CHA2**

Châteaulin-Carhaix : Crozon

[Patrick Berthelot est le nouveau président de l'UMP finistérienne.]

Patrick Berthelot est le nouveau président de l'UMP finistérienne. C'est officiel depuis hier midi. Seul candidat à la succession de Christian Ménard, l'adjoint aux finances Crozonnais a réuni plus de 93% des suffrages exprimés par les grands électeurs du parti. Satisfait de ce «consensus manifeste», Patrick Berthelot souhaite «mobiliser les adhérents» et «préparer les prochaines échéances électorales». Pour ce faire, il tentera de propager de la base aux sommets sa philosophie du «travailler ensemble». Une dynamique qui n'a pas toujours régné au sein de la section finistérienne du parti présidentiel. Patrick Berthelot en est conscient, mais, dit-il, n'est «pas héritier de l'histoire». Comment va-t-il réussir à exister auprès des traditionnels hommes forts du parti que sont les députés Jacques Le Guen et Christian Ménard et le sénateur Philippe Paul? L'adjoint Crozonnais retourne la question à son avantage en se félicitant «de disposer dans son équipe de personnalités majeures».

Illustration(s) :

Un leitmotiv de l'adjoint aux finances, Patrick Berthelot, «travailler ensemble».

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

**La Lettre A, no. 1392
ACTION PUBLIQUE, vendredi, 12 décembre 2008**

La tentation de Rennes

Avec les députés Marc Le Fur et Jacques Le Guen, Pierre Méhaignerie aimerait voir Bernadette Malgorn conduire la liste UMP lors des prochaines élections régionales en Bretagne. La secrétaire générale du ministère de l'intérieur a été citée pour d'autres postes administratifs (LLA n°1383), mais une aventure électorale dans son ancienne région d'exercice pourrait aussi la tenter. "En plus, elle chante en breton", assure Pierre Méhaignerie, comme ultime argument en sa faveur, en rappelant qu'une branche de sa famille est trégorroise tandis que l'autre est léonarde.

© 2008 La Lettre A. Tous droits réservés.

**Ouest-France
Bretagne, jeudi, 11 décembre 2008, p. 18**

Finistère; Landerneau

Profs et lycéens dénoncent « le flou » des réformes

Réunion-débat, délégation à la permanence du député : hier, une cinquantaine de personnes se sont mobilisées. Parmi elles, Marc et Steven, qui témoignent.

Steven Turbec est lycéen. Marc Gelebart est prof d'espagnol. Tous deux ont assisté, hier après-midi, à la réunion-débat « Attention, éducation en danger », salle Toull-Kog. Comme une cinquantaine d'enseignants du public et du privé, de parents d'élèves et de lycéens. Tous dénoncent « le flou » des annonces ministérielles sur les réformes à venir, applicables dès la rentrée 2009. Tous craignent la poursuite de « la réduction des horaires et la poursuite des suppressions de postes ».

Une délégation a fait part à l'attaché parlementaire du député UMP Jacques Le Guen de « la forte inquiétude et la forte mobilisation du corps enseignant, des parents et des lycéens ». Des actions locales pourraient intervenir avant les vacances. Hier soir, des enseignants et des lycéens évoquaient un éventuel blocus du lycée de l'Élorn ce jeudi matin.

Steven Turbec, 17 ans, pense à son avenir. Marc Gélébart, prof depuis 1985, témoigne de son quotidien.

Marc Gélébart : « C'est le flou total »

« Ce mercredi, toute la matinée, j'ai corrigé des copies. Dans cette classe de première, ils sont trente. À 16 h 30, j'ai assisté à un conseil de classe. On ne se plaint pas par rapport à ça. Mais il y a toute la partie immergée. Les gens n'ont pas conscience du temps consacré à la préparation des cours. Après les cours, il y a l'évaluation. Alors, quand on aura plus d'élèves...

Nous, profs de langue, nous devons aussi évaluer nos élèves sur plusieurs domaines de compétences. C'est bien, mais évaluer tous ces élèves à l'oral, ce n'est pas toujours facile. »

Marine Le Friant, prof de français, intervient : « On va nous demander d'être de plus en plus présents au lycée. Dans quelles conditions ? Il faudrait une bibliothèque, des ouvrages de références, un coin tranquille, comme ce que l'on a à la maison. Dans la salle des profs, il y a du passage, on a dû mal à se concentrer. Si j'ai plus de classes, je ferais moins de devoirs, je renouvellerais moins mes cours, je fournirais moins de travail personnel. »

Marc : « J'ai choisi ce métier par goût de la matière. Je considère que l'apprentissage de l'espagnol, ça va plus loin que de savoir dire je voudrais acheter ci ou ça. Apprendre une langue, c'est découvrir une façon de vivre. Tout l'aspect littérature des lettres pourrait disparaître au profit d'acquis utilitaires : rédiger un CV ou préparer un entretien. La plus grosse inquiétude, c'est le flou total, que ce projet passe à la va-vite entre les marrons de Noël et la dinde du 1er. Les profs sont inquiets, les élèves aussi. »

Erwan Menesguen, prof de français, intervient : « Mes parents étaient profs. Je ne veux pas que mes enfants le deviennent ! »

Marc : « Pour accéder au concours, il faudra bac + 5. Beaucoup d'élèves n'iront pas jusque-là. En Bretagne, il n'y a déjà plus de remplaçants en maths, en SVT (sciences de la vie et de la terre) et dans d'autres matières... »

Steven, 17 ans : « On n'est pas écouté »

« Je n'avais pas cours aujourd'hui, je me sens très concerné par les réformes. C'est l'avenir de tous, des petits frères. Moi, je termine mes trois ans de bac pro secrétariat à l'Élorn et je veux compléter ma formation par un BEP. Mais les BEP vont fusionner : il est très difficile de s'y retrouver. Ce soir (NDLR : mercredi soir), je vais distribuer des prospectus à la sortie du lycée pour appeler au blocus, demain (NDLR : vendredi). Il n'y a pas eu d'AG mais le bouche-à-oreille fonctionne. Les lycéens se sentent concernés. »

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, mercredi, 10 décembre 2008, p. 16

Finistère; Landivisiau

Médailleurs militaires : 132 adhérents à la section locale

Président de l'union départementale des médaillés militaires et de l'association landivisienne, Lucien Guillerm a mené dimanche matin, l'assemblée générale de la section locale en présence de 104 des 132 adhérents et d'élus.

Après un moment de recueillement à la mémoire d'un adhérent décédé en milieu d'année, le président évoquait les changements intervenus en un an, notamment l'entrée en vigueur de l'Association loi 1901 pour « la Société nationale d'entraide de la médaille militaire, regroupant l'ancienne Association de l'orphelinat et de la société mutualiste ». Avec des conséquences favorables au niveau des activités de l'orphelinat.

La journée récréative aura lieu le 16 mai 2009, tandis que la sortie de l'an prochain permettra de visiter Océanopolis et sans doute d'un bâtiment de guerre.

Vice-président et trésorier de la section locale et de l'Union départementale, Yvan Le Roy présentait une situation financière saine. Lors des conclusions, le président Guillerm soulignait que « les associations d'Anciens combattants avaient réaffirmé leur attachement à l'imprescriptible droit à réparation qui doit être respecté et appliqué intégralement pour toutes les générations de combattants et victimes de guerre ».

En fin de séance, MM. Jacques Le Guen et Georges Tigréat étaient proclamés « membres d'honneur de l'association », à l'unanimité. « Ce qui ne leur était jamais encore arrivé dans leur vie d'élus ! »

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, mercredi, 10 décembre 2008, p. 21

Finistère; Landerneau

Éducation : nouvelle mobilisation cet après-midi

Un collectif d'enseignants du lycée de l'Élorn organise une réunion d'information sur le thème « Éducation en danger », aujourd'hui à 16 h, salle Toull-Kog. Organisé dans le cadre du mouvement de contestation de la politique de l'Éducation mise en oeuvre par le ministre Xavier Darcos, ce rendez-vous ne s'adresse pas uniquement aux professeurs et enseignants.

Les personnels des établissements scolaires du département, les parents et les associations complémentaires du service public de l'Éducation sont aussi appelés à participer à cette assemblée générale.

Y seront détaillés les points d'une motion contre « la logique comptable et la volonté politique qui aboutissent à la suppression massive de postes et au démantèlement du système éducatif ». Ce texte, cosignée par la FSU, l'Unsa Éducation, Sud Éducation, la CFDT, la CGT Éduc'ation, la Ligue de l'Enseignement, la FCPE et la DDEN, doit être remis à Jacques Le Guen : un rassemblement est prévu devant la permanence du député à la fin de l'après-midi. Les manifestants devraient être reçus par l'assistant parlementaire de l'élu en déplacement à Paris.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mercredi, 10 décembre 2008, p. 22

Finistère; Lanhouarneau

16 790 euros de dons pour le Téléthon intercommunal

Les six communes de la communauté de communes de la baie du Kernic ont uni leurs forces pour organiser de nombreuses animations et récolter des dons au profit du Téléthon.

Ainsi, a eu lieu à Lanhouarneau, le loto, le vendredi, un concert de chants de marins, le samedi, et des marches, des ventes de crêpes, du tressage d'oignons, un trail du téléthon, un mur d'escalade... tout au long de la journée du dimanche.

À Plouescat, les écoles se sont retrouvées au terrain des sports pour une course d'endurance, le vendredi, et un défi sportif, le samedi soir.

À Cléder, il y a eu les 24 heures sportives en vélo, à Tréflouéan, les frappeurs de guidon ont proposé des balades à moto et un repas suivi d'un bal country a eu lieu le soir.

Tréfléz a organisé un concours de dominos et belote, le samedi et les élèves de l'école du Sacré Coeur ont fait du sport.

À Plounévez, des démonstrations de hip-hop et des jeux de boules étaient proposés le dimanche.

Dimanche, tous les bénévoles, les élus, Jacques Le Guen, député, Françoise Le Gall, déléguée du secteur pour le Téléthon, Brigitte Tréal, trésorière, Jean-Yves Le Saint et Jo Cardinal, coordinateurs de ce week-end de l'espoir, se sont donné rendez-vous à la salle polyvalente pour réunir les dons récoltés. Après les comptes, la jolie somme de 16 790 € a été annoncée.

Une autre animation aura lieu, dimanche prochain à Plounévez, pour le Téléthon, il s'agit de la randonnée équestre et VTT.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Finistère-nord , mercredi, 10 décembre 2008, p. MLXPLOUES1

Morlaix : plouescat : plouescat

[Comme chaque année à pareille époque, les sapeurs-pompiers du centre de secours et d'incendie de Plouescat, qui dessert les communes de Plouescat, Cléder, Plounévez-Lochrist, Plouzévédé, Tréflaouéan, Tréfléz, Saint-Vougay et Trézilidé, ont fêté]

Comme chaque année à pareille époque, les sapeurs-pompiers du centre de secours et d'incendie de Plouescat, qui dessert les communes de Plouescat, Cléder, Plounévez-Lochrist, Plouzévédé, Tréflaouéan, Tréfléz, Saint-Vougay et Trézilidé, ont fêté leur Sainte patronne, Sainte 2Barbe, samedi.

Une distinction collective

Le lieutenant Yvon Guillerm et la quasi-totalité des effectifs du centre de secours y ont accueilli le député, Jacques Le Guen, le conseiller général du canton, de Plouzévédé, Gérard Daniélou, le maire et président du syndicat de la nouvelle caserne, Jean Le Duff, les élus représentant les communes desservies, le colonel Denis Ferry, représentant le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), les représentants de la gendarmerie, du corps médical, de la SNSM et des Affaires maritimes, de nombreux sapeurs-pompiers actifs et retraités des centres de secours voisins. Le préfet du Finistère a décerné la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement au corps départemental symbolisé par son drapeau représentant l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Cette distinction collective permet désormais à chaque sapeur-pompier de porter la fourragère tricolore sur son uniforme. Fort de cette reconnaissance, cette distinction a été remise en ouverture de la cérémonie de la Sainte-Barbe à l'ensemble des sapeurs-pompiers de Plouescat. Après que le colonel Denis Ferry eut remis la fourragère au chef de corps le lieutenant Yvon Guillerm, les élus se sont joints au représentant du Sdis pour remettre la leur à tous les sapeurs-pompiers. Le chef de corps a ensuite énuméré les différentes formations suivies par ses hommes depuis un an. Il a aussi fait le point sur les arrivées et départ au sein des personnels, où l'effectif est, aujourd'hui, de 32 dont une femme, avec une moyenne d'âge de 35 ans. Le député, Jacques Le Guen, le conseiller général du canton de Plouzévédé, Gérard Daniélou et le maire, Jean Le Duff, se sont succédé pour prononcer une allocution d'usage.

Promotions et interventions

La réception à la mairie a aussi été l'occasion de faire le point sur les différentes formations suivies par les sapeurs-pompiers et sur les interventions réalisées depuis la dernière Sainte-Barbe. Elles sont en forte progression (+15%) avec pas moins de 746 interventions du 1er décembre 2007 au 30 novembre 2008.

Illustration(s) :

La cérémonie de la Sainte-Barbe a été l'occasion de la remise de la fourragère tricolore à chaque sapeur-pompier; ici, Sabine Bastard reçoit la sienne des mains du maire, Jean Le Duff.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mardi, 9 décembre 2008, p. 9

Finistère

L'Éducation se mobilise à Landerneau mercredi

À la suite de la journée de grève dans l'Éducation nationale le 20 novembre, les syndicats et associations appellent à la poursuite du mouvement de mobilisation ce mercredi. Dans le Finistère, les opposants à la politique du gouvernement, et notamment à celle mise en oeuvre par le ministre de l'Éducation, Xavier Darcos, sont invités à participer à l'assemblée générale de parents, enseignants et bénévoles prévue à Landerneau, à partir de 16 h salle Toull-kog. Les manifestants ont ensuite prévu de se rassembler devant la permanence du député Jacques Le Guen, à qui sera remise une motion signée par la FSU, l'UNSA Éducation, SUD Éducation, la CFDT, la CGT Éduc'action, la Ligue de l'enseignement, la FCPE et la DDEN.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Finistère-nord , mardi, 9 décembre 2008, p. MLXLAND1

Morlaix : landivisiau : landivisiau

Médailleurs militaires.

104 adhérents sur les 132 que compte l'association des médaillés militaires de Landivisiau, Morlaix et Landerneau se sont retrouvés, dimanche matin, à l'Espace Quéguiner. Une matinée de travail, un pot de l'amitié, un repas en commun, un tirage de tombola et quelques tangos, valse, slows et rumbas ont occupé les participants, réunis sous la présidence de Lucien Guillerm, président départemental de l'Union. Jacques Le Guen, député, Georges Tigréat, maire et le maître principal Favereau, représentant le commandant de la base assistaient aux débats. Une minute de silence pour les amis disparus et la présentation de douze nouveaux adhérents ont été les premiers points de cette assemblée au cours de laquelle Lucien Guillerm a évoqué les changements statutaires et notamment l'entrée en fonction dans la loi 1901 de la société nationale d'entraide de la médaille militaire regroupant l'association de l'orphelinat et la société mutualiste. Gérard Le Gallo, secrétaire, a rappelé les manifestations de l'année écoulée : pétanque, dominos, billard breton et tombola. L'association a organisé plus de 40 sorties, visites, présence du drapeau à une quinzaine de cérémonies

Projets

La journée récréative sera renouvelée en 2009, vraisemblablement le 19mai, une seconde sortie sera également prévue en 2009, à Océanopolis, avec visite d'un bateau, peut-être La Jeanne-d'Arc.

Le respect de l'armée avant tout

Yves Le Roy, vice-président, a présenté les comptes départementaux faisant ressortir une situation très saine qui permet de participer activement à l'activité de l'orphelinat. Le président Guillerme a repris la parole en fin de séance pour souligner «que les associations patriotiques - dont celle des médaillés militaires - tiennent à réaffirmer leur profond attachement à l'imprescriptible droit à la réparation qui doit être appliqué pour toutes les générations de combattants et victimes de guerre». M.Guillerme a notamment dénoncé «avec indignation et condamné avec force toutes les campagnes partisans de désinformation et diffamation orchestrées contre la France et son armée».

Illustration(s) :

Une belle participation pour cette assemblée générale des médaillés militaires.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

**Le Télégramme (Bretagne)
Regions , dimanche, 7 décembre 2008, p. REG2**

bretagne

[Toute la Gaule est sous contrôle.]

Toute la Gaule est sous contrôle... Toute ? Non ! Dans la lointaine Armorique, le camp des irréductibles tient toujours. François Goulard, le maire UMP de Vannes, ne manque jamais une occasion d'aller devant les caméras faire de la sarkophobie maison. Jacques Le Guen, le député UMP finistérien, saisit toutes les rédactions de France de communiqués de soutien à Villepin et visiblement, son carnet d'adresses est épais. Et maintenant, c'est Marc Le Fur, le député UMP costarmoricain et vice-président de l'Assemblée nationale qui s'agite devant l'Élysée contre le travail du dimanche et autres réformes peu compatibles avec les traditions bretonnes. À croire que tous les trois, avec des stratégies très personnelles, sont déjà en campagne électorale pour la présidence de la Région, en 2010...

Chacun chez soi

Jean-Yves Le Drian, le président PS de la Région, est lui bien installé dans son fauteuil. Mais l'antisarkozysme commence à lui démanger le bout des doigts, à en croire quelques déclarations récentes. Remarquez, il fallait bien qu'il lève certaines ambiguïtés. Sarkozy lui avait fait des avances si précises en constituant son gouvernement et Le Drian lui avait répondu avec tant de délicatesse que certains élus en arrivaient à avoir de mauvaises pensées. Maintenant que les régionales se profilent à l'horizon, il est bon que Le Drian rappelle à toute l'Armorique qu'il est bien dans le camp des incorruptibles.

L'addition!

Entre les maires et le gouvernement, ça chauffe, ces temps-ci, comme on a pu le voir et l'entendre au congrès national des maires, à Paris. Faut-il voir une déclinaison locale de cette brouille dans cette petite histoire de facture? Cela se passe dans les Côtes-d'Armor, à l'assemblée départementale de l'association des maires, présidée par René Régnauld. Le préfet, invité à cette réunion, est resté casser la croûte avec les élus. Et quelques jours plus tard, la préfecture a reçu la note : 15euros! Dans sa grande bonté, René Régnauld n'a pas compté le service!

Lumière!

À Vannes, le démarrage des illuminations de Noël était prévu le vendredi 28 novembre. Mais ô surprise, toutes les ampoules se sont allumées 24 heures plus tôt, jour où Hervé Novelli, secrétaire d'État au Tourisme et pote de Goulard, était de passage pour les Assises nationales des villes fleuries. Mais cette mise en lumière n'était pas pour lui. D'après les services techniques, c'était juste pour vérifier les installations. Mais tout de même, quelle heureuse coïncidence, juste le jour de la visite du ministre...

Alléluia!

À Quimper, les Assises de la culture ont donné lieu à quelques envolées confinant parfois à l'extase. Avec, à la pointe du lyrisme, le nouvel adjoint PS à la Culture, Gilbert Gramoullé, alias Opossum malicieux pour la blogosphère. Il a raconté sa rencontre avec la culture avec des accents si chavirants qu'on eût dit Bernadette découvrant la grotte, Clavier parlant de Sarkozy, Armstrong marchant sur la lune... Pour tout dire, c'était poignant!

Bon plan

À Saint-Brieuc, il n'y a pas d'Assises de la culture au programme. Mais les opossums, les irréductibles, les incorruptibles, les illuminés et les autres (nous compris, bien sûr) ne manqueront pas le rendez-vous fixé jeudi prochain, de 18h à 19h, par la Pastorale des migrants. Elle organise un cercle du silence au pied de la cathédrale, avec l'intention de le rééditer tous les jeudis. Silence complet, pendant une heure. Et le premier qui vient parler de culture...

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, vendredi, 5 décembre 2008, p. 9

Finistère

Conseil général, coûteux Chemins du patrimoine

Le coût de l'établissement public, Chemins du patrimoine en Finistère, est devenu une belle pomme de discorde entre majorité et opposition.

Depuis quelques années, cinq sites culturels majeurs du Finistère, le domaine de Trévarez, l'abbaye de Daoulas, l'abbaye du Relec, le château de Kerjean et le manoir de Kernault ont été réunis, par le conseil général, au sein d'un établissement public, les Chemins du patrimoine en Finistère. L'idée de départ était de mieux harmoniser les différentes manifestations et expositions hébergées par ces vieilles et belles pierres, et aussi d'assurer une promotion commune, donc a priori plus efficace, de ces cinq lieux privilégiés.

Jusque-là, tout le monde est à peu près d'accord. Les choses se compliquent lorsqu'il s'agit de regarder les comptes. Les Chemins du patrimoine ont régulièrement besoin de rallonges budgétaires. Et cette ultime session de l'année n'a pas échappé à la règle. Il fallait déjà composer avec un reliquat du déficit de 2007 (188 570 €). Il faut maintenant y ajouter le résultat négatif d'exploitation pour cette année (532 378 €), conséquence d'une fréquentation du public moins importante qu'espérée, et de dépenses de fonctionnement revues elles à la hausse.

Laisser du temps au temps

Aussi, le conseil général doit-il à nouveau jouer les pompiers. Une avance de budget (600 000 €) a été transformée en subvention exceptionnelle. Et une nouvelle avance de 400 000 € a été consentie pour assurer le début de l'année prochaine, dans l'attente du vote du budget 2009 de la collectivité départementale.

A gauche, on invoque des frais de personnel, des subventions de l'État bien réduites, et aussi le temps nécessaire à la structure fédératrice pour bien prendre ses marques. Autrement dit, le plus dur serait passé. Mais à droite, on commence à trouver l'addition saumâtre. Agnès Le Brun, maire de Morlaix, a fait les comptes, qui ne sont d'ailleurs pas contestés par la majorité. Cette année, les Chemins du patrimoine auront coûté 4,3 millions d'euros. « Un véritable dérapage financier non contrôlé », commente-t-elle, qui sonne à ses yeux l'échec de la formule d'un établissement public pour chapeauter ces cinq lieux majeurs.

« Une dérive financière », ajoute Jacques Le Guen (Plouescat), et avec lui Michel Canévet (Plogastel-Saint-Germain) qui pointe du doigt « un dossier non géré ».

Dans les rangs de la majorité, on demande simplement de laisser un peu de temps au temps. Un investissement culturel n'a pas de retombées immédiates. Et puis, tout ce qu'il apporte ne s'apprécie pas forcément dans les lignes d'un bilan financier. Comme par exemple la contribution à l'identité culturelle d'un territoire. Ou tout simplement le plaisir de la découverte. « Les propositions audacieuses prennent du temps. Ce projet vise aussi à donner aux jeunes des clefs pour comprendre le monde », justifie Armelle Huruguen (PS, Quimper) et aussi présidente des Chemins du patrimoine. « Nous avons fait le plus dur avec une vraie ambition, et nous continuons à avancer. Persévérance et courage, et le public viendra », plaide encore André Le Gac (divers gauche, Daoulas). La culture, c'est un peu comme la santé. Si elle n'a pas de prix, elle a quand même un coût.

Didier GOURIN.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, vendredi, 5 décembre 2008, p. 15

Finistère; Cléder

L'enfance-jeunesse vraiment communautaire

Un conseil communautaire a eu lieu, présidé par Jacques Le Guen. Après le transfert de la compétence enfance-jeunesse que les conseils municipaux ont voté en faveur de la communauté des communes, une commission a été mise en place. Le groupe chargé de travailler sur la construction des structures est piloté par Yvette Reungoat. Celui sur le profil, les actions et le rôle du coordinateur enfance-jeunesse est confié à Marie-Françoise Caroff. Chantal Hoarau assurera la responsabilité du troisième groupe chargé de l'information des familles et de définir la place des parents dans les structures. La protection maternelle et infantile sera représentée dans tous les groupes.

La Caf a attribué une enveloppe de 270 000 € à la communauté de communes, qui doit présenter une esquisse, un budget prévisionnel, les choix de gestion et de fonctionnement envisagés. La signature du contrat est prévue au 1er janvier 2011 ; l'ouverture de structures sera effective au 1er septembre 2011.

Plans communaux de sauvegarde. Ce sont des outils d'aide à la décision permettant aux communes de faire face aux situations exceptionnelles : accident majeur d'origine naturelle ou technologique ou tout événement nécessitant la mise en place d'une cellule de crise. Il a pour objet la sauvegarde des vies humaines, la diminution des dégâts matériels et la protection de l'environnement. Deux réunions ont eu lieu à Kerhall en présence de l'Équipement pour la mise en oeuvre des plans communaux de sauvegarde concernant les quatre communes côtières de la communauté de communes. Un comité de pilotage est mis en place.

À l'unanimité moins une abstention, les élus communautaires ont décidé la création d'un poste de chargé de mission pour les collectes des informations. Ce poste de contractuel à temps complet est attribué à Matthieu Le Duff, pour quatre mois, pour un coût de 12 400 € à compter du 10 décembre. Contrat renouvelable chaque mois jusqu'à quatre mois supplémentaires si besoin est. Est aussi créé un autre poste, à la charge de la mission Natura 2000, pour un salaire de 2000 € pendant une durée de six mois ; durée renouvelable mois par mois ensuite.

Divers. André Séité est élu suppléant au comité de programmation du programme Leader + au Pays de Morlaix.

L'entreprise Séité a été retenue pour le lot 8, pour un montant de 60 374 €, pour la construction du centre de conférences du Kernic.

Les élus ont signalé que le seul camping efficace en terme de tri sélectif est celui de Poulfoen où « la gérante est particulièrement incitative vis-à-vis des campeurs ». Tous les éco-points vont être équipés de totems (vingt-trois au total) pour un meilleur tri des papiers, verres et plastiques. Coût de l'opération : 530 € par totem, subventionnée par le conseil général et l'Ademe.

Le Télégramme (Bretagne)
Regions , vendredi, 5 décembre 2008, p. FIN2

finistere

Bâtiment.

René Perez

Retournement de situation. Pendant des années, le boom de l'immobilier a gonflé les recettes départementales. Maintenant, c'est le Département qui vient soutenir le secteur du bâtiment.

Dixmillions d'euros! C'est ce que la crise de l'immobilier va coûter cette année aux finances départementales. Avec la baisse brutale du nombre de transactions immobilières, le conseil général du Finistère a vu fondre une de ses principales ressources : les droits de mutation, encaissés sur chaque transaction dans la pierre. Et en 2009, la tendance va s'alourdir. Dixmillions d'euros à compenser : c'est l'équivalent d'une augmentation des impôts départementaux de 5% d'un coup. Mais hier, Pierre Maille, le président du conseil général, a pris l'engagement de limiter la hausse fiscale au niveau de l'inflation.

Dettes en baisse

L'engagement ne sera pas simple à tenir car tout en percevant moins de recettes, le Département va engager plus de dépenses pour soutenir le secteur du bâtiment, l'an prochain. Pierre Maille a chargé les services d'accélérer tous les dossiers pour anticiper les programmes de travaux et permettre ainsi aux entreprises de faire la soudure. Il se dit prêt également à soutenir des programmes communaux lancés avant l'heure, s'ils sont éligibles au financement départemental. En l'occurrence, il ne s'agit pas de grands travaux comme le pont de Térénez ou le contournement de Quimper mais une addition de petits chantiers destinés à soutenir les PME locales. S'il n'augmente pas les impôts, le conseil général devra avoir recours à l'emprunt, procédure devenue rare ces dernières années, grâce justement au boom de l'immobilier et aux recettes qu'il a générées. La dette du département a ainsi fondu de 120M€ en dix ans, pour se situer à 177millions actuellement. Ce qui représente un endettement de 207 € par Finistérien alors que la moyenne est de 390€ dans les départements de taille équivalente, soit près du double.

L'investissement en question

Pourquoi la dette du département se situe-t-elle à ce niveau plutôt flateur? Selon l'opposition, il ne faut pas seulement y voir l'effet bénéfique du boom immobilier en zone littorale mais aussi «le faible niveau d'investissement du département», ces dernières années. Tour à tour, Jacques Le Guen, Michel Canevet et Jérôme Ronvel ont insisté sur ce point, estimant que si on n'investit pas, on ne s'endette pas. Pierre Maille a reconnu le fait, estimant toutefois qu'il

résulte du bon niveau d'équipement du département qui limite ses besoins d'investissement. Et, ajoute-t-il, grâce à ce faible endettement, le Département est mieux armé pour faire face à la crise.

Le RSA arrive

Cette santé financière sera-t-elle mise à mal par l'introduction du RSA (revenu de solidarité active) et la réforme juridique de la protection des majeurs? Ces deux importantes innovations de 2009 vont peser sur les finances des départements et la majorité de gauche s'en inquiète. Elle estime que si l'État se comporte comme il l'a fait pour d'autres transferts (APA, RMI...), les départements vont encore voir s'alourdir leurs charges. Inquiétudes en trompe-l'oeil, selon l'opposition, pour qui le mal vient plutôt du dérapage des dépenses de personnel du Département, «passées de 55M€ en 1998 à 90M€ actuellement». Réplique de la gauche : «C'est en grande partie à cause des transferts de l'État».

Illustration(s) :

Le Département a dix millions d'euros à trouver pour soutenir le bâtiment. Photo d'archives François Destoc

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Finistere-nord, mercredi, 3 décembre 2008, p. MLXPLOUES1

Morlaix:plouzevede:cleder

[Le premier sujet à l'ordre du jour de la réunion du conseil communautaire, lundi, à partir de 18h30, à Kerhall, sous la présidence de Jacques Le Guen, concernait la désignation de cinq délégués suppléants supplémentaires à la demande des conseils municipaux]

Le premier sujet à l'ordre du jour de la réunion du conseil communautaire, lundi, à partir de 18h30, à Kerhall, sous la présidence de Jacques Le Guen, concernait la désignation de cinq délégués suppléants supplémentaires à la demande des conseils municipaux de Plouescat et Tréfléz. Ont ainsi été désignés pour Plouescat, Karine André, Isabelle Le Duff, Martial Hascoët et Jean-Pierre Salaün et pour Tréfléz, Philippe Bergot.

Plans communaux de sauvegarde

Les élus communautaires ont validé la convention qui sera signée entre la DDE et la CCBK pour la coordination de la mise en oeuvre des plans communaux de sauvegarde qui concernent les quatre communes côtières. Suite aux deux réunions qui se sont tenues à Kerhall, un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens des quatre communes a été mis en place. À cet effet, afin d'assurer la collecte des informations relatives à ces plans de sauvegarde et à la rédaction finale, le conseil a décidé, à l'unanimité moins une abstention, de recruter un chargé de mission pour 12.400 € sur quatre mois. Les montants afférents aux salaires et aux charges seront déduits des fonds de concours versés aux communes côtières. Dans le cadre du projet Natura 2000 dont la CCBK est opérateur, un contractuel va être embauché pour six mois (renouvelables) pour mener les réunions entre les différents groupes.

Enfance-jeunesse

Pour faire suite au transfert de la compétence à la CCBK, la commission a été mise en place. Trois groupes de travail ont été mis en place et placés sous la responsabilité d'Yvette Reungoat, Marie-Françoise Caroff et Chantal Hoarau. Le président, Jacques Le Guen, a informé le conseil de l'attribution par la Caf d'une enveloppe de 270.000 € pour la mise en place de cette commission.

Finances

Le conseil a, à l'unanimité, approuvé les décisions modificatives du budget principal de la communauté de communes et du budget annexe du centre de conférences et reconduit l'indemnité votée lors de la précédente mandature concernant l'indemnité du receveur du Trésor dans le cadre de sa mission de conseil.

Espaces naturels

François André a présenté le compte rendu de la commission espaces naturels. Une convention va être signée avec la Diren qui apporte son concours technique pour la réalisation du document appelé «Docob». Sur proposition de la commission, la gratuité des animations nature dispensées par la Maison des dunes de Keremma est accordée à toutes les écoles et les centres de loisirs du territoire communautaire. Cinq lecteurs MP3 vont être acquis et mis à la disposition du public sur les dunes de Keremma dans le cadre de l'audio-guide. Coût de 2 € et versement d'une caution de 50 € représentant le coût du MP3. Une réflexion va être menée avec Rando A Dreuz pour définir la meilleure solution concernant l'édition de cartes de randonnée. (A suivre)

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Aujourd'hui en France

POLITIQUE, mercredi, 3 décembre 2008, p. 10

Majorité

Villepin envisage d'organiser ses troupes

Frédéric Gerschel

APRÈS sa vigoureuse contre-attaque contre Nicolas Sarkozy dans l'affaire Clearstream, Dominique Villepin réunissait hier matin quelques députés amis dans ses bureaux d'avocats, avenue Foch à Paris. Parmi les présents : Georges Tron (Essonne), Hervé Mariton (Drôme), Jean-Pierre Grand (Hérault) et Jacques Le Guen (Finistère). L'ex-Premier ministre, qui se dit victime d'un acharnement judiciaire de la part du chef de l'Etat, envisage désormais de structurer son courant politique, même si ses troupes sont pour l'instant fort peu nombreuses. Sous quelle forme ? Pour l'heure, rien n'est réellement décidé. « On reçoit tous des centaines de lettres, de mails, de témoignages de soutien en tout genre, y compris chez certains de nos

collègues parlementaires, raconte Jean-Pierre Grand. Personnellement, je pense que Dominique ne doit pas faire l'économie de fédérer cet élan de sympathie. »

« On cherche la meilleure formule »

La création d'une fondation, d'un club, d'une association ou même d'un parti est à l'étude. « On travaille, on réfléchit, on cherche la meilleure formule, celle qui sera la plus efficace et aussi la plus intéressante fiscalement, enchaîne Georges Tron. Il est très possible qu'on annonce quelque chose au cours du premier trimestre 2009. On peut s'appuyer sur une quinzaine de parlementaires, un cénacle d'intellectuels, des militants. » En privé, Dominique de Villepin se dit « très motivé » par cette possibilité, même s'il ne fixe aucune échéance précise. A l'entendre, la gestion de la crise économique mondiale par Nicolas Sarkozy manque singulièrement de « cohérence ». « Il y a une batterie d'annonces, mais où est la vision générale ? confie-t-il. Dans ces moments de grosse tension, il faut privilégier le consensus, le rassemblement, éviter des mesures qui divisent comme le travail du dimanche ou la retraite à 70 ans. On vit une gigantesque crise de système. Je ne suis pas sûr qu'on se rende très bien compte en France des bouleversements qu'elle entraînera. »

Illustration(s) :

LP/DELPHINE GOLDSZTEJN.

© 2008 Aujourd'hui en France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Lundi, 1 décembre 2008, p. BROC2

Randonnée. Succès de la Ianis

Vendredi 21 novembre, les organisateurs de la Ianis - membres de l'association des Amis de Ianis, de l'Étoile cycliste et du VTT-club de Lesneven-Côte des Légendes - ont dressé le bilan de la septième édition de la manifestation.

16.176 € collectés

Cette assemblée réunissait, à la salle Brocéliande, de nombreux sympathisants parmi lesquels on notait la présence de Joël Marchadour, maire, et de Jacques Le Guen, député. Le grand élan de solidarité que suscite chaque année la randonnée s'est renouvelé en 2008. Au cours de la journée du dimanche 19 octobre, 59.606 km ont été parcourus; sur les 2.133 inscrits, on dénombrait 727 coureurs à vélo, 728 vététistes et 678 marcheurs. La mise minimum demandée à chaque participant était de 5 €, mais les 16.176,80 € de recette portent la moyenne du don personnel à 7,58 €. Les bénéficiaires de cette action seront remis à l'association Ela, pour la lutte contre la leucodystrophie.

Illustration(s) :

Les organisateurs de la randonnée Ianis et Joël Marchadour, le maire.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Lundi, 1 décembre 2008, p. IGE4

Comment Sarkozy reprend en main l'UMP

Nicolas Sarkozy le sait. Rien n'est plus dangereux pour lui que de régner sans partage. C'est alors que naissent les divisions internes.

Débats explosifs

La première alerte est survenue au printemps avec le vote de la loi sur les OGM, boudée par les députés. A l'automne, deux nouvelles frondes ont irrité Nicolas Sarkozy. Menée notamment par deux élus bretons, Jacques Le Guen (29) et Marc Le Fur (22), la contestation porte sur le financement de la télévision publique et sur la généralisation du travail le dimanche dans les commerces. Parce qu'il touche à une tradition religieuse de repos dominical et à une conception de la famille - que certains voudraient « moderniser », alors que d'autres évoquent les effets dévastateurs du marché-, le second débat prend un tour explosif. Sarkozy a vu le danger : à sa demande, l'insolent président du groupe parlementaire, Jean-François Copé, organise demain une réunion dite « de concertation » pour reprendre en main la cinquantaine de députés récalcitrants.

Les dirigeants de l'UMP peuvent bien se vanter de 30.000 adhésions de plus en quelques mois et affirmer qu'ils auront atteint à la fin de l'année les 300.000 militants, soit le double du PS. Ils peuvent se gausser du duel des deux dames du « Parti de la rose » et de l'absence de propositions de la nouvelle Première secrétaire, Martine Aubry, renvoyée à ses 35 heures, le président de la République n'en surveille pas moins la formation majoritaire avec une attention jalouse : il sait que rien n'est plus dangereux pour le parti présidentiel que de régner sans partage et sans inquiétude. Car alors, éclatent les divisions. Tournée des popotes

Le président de la République veut aussi organiser la diversité au sein de l'UMP : en aidant par exemple l'ex-socialiste Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, à créer son parti « Gauche moderne ». Enfin, Sarkozy entame une « tournée des popotes » destinée à prouver que sa présidence européenne ne l'a pas éloigné de la France. Vendredi, il était à Meaux, chez Copé, pour y parler construction de logements et accueil des SDF. Demain, il sera dans les Hauts-de-Seine. Dans son ancien fief, il devrait tenir une réunion confidentielle à laquelle assisteront son fils Jean et l'actuel patron du département et de l'UMP, Patrick Devedjian, si résigné à être bientôt remplacé qu'il fait déjà son bilan. Bien d'autres qui croyaient, comme Devedjian, avoir mérité d'être ministres, ont fait la même cruelle expérience. Chacun peut être, à tout moment, abaissé ou relevé : selon ses performances, ses prétentions ou sa patience, sa fidélité voire sa soumission. Et selon le bon plaisir du Président. Cela devrait rendre les esprits frondeurs plus désireux de lui plaire.

Illustration(s) :

Deux députés UMP bretons, Jacques Le Guen et Marc Le Fur, ont notamment mené la fronde contre le travail le dimanche. Photos D. Le BIAN et Y. OLIVIERO, archives

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, dimanche, 30 novembre 2008, p. 11

Finistère

La réaction du député (UMP) Jacques Le Guen

« L'ambiance était très tendue au départ mais la discussion a finalement été constructive. Un certain nombre de problèmes ont été mis à plat et il a été reconnu que les prix agricoles ne sont pas à l'origine de la baisse du pouvoir d'achat des ménages. L'écotaxe a aussi été évoquée. Nous (les parlementaires) avons fait part de notre grand sentiment de solitude à ce sujet. J'ai d'ailleurs rappelé mardi, lors d'une réunion du groupe de la majorité à l'assemblée, que la « réduction » de 25 % qui serait concédée aux transports en Bretagne sur le montant de la taxe n'est pas suffisante. Mais pour l'heure, il me semble que les distributeurs doivent faire des efforts, et d'abord ne pas remettre en cause les contrats d'achats signés avec les producteurs, même si la loi sur la modernisation de l'économie (LME) le leur permet aujourd'hui. »

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, samedi, 29 novembre 2008, p. 9

Finistère

UMP, Patrick Berthelot sera président

L'UMP élira à la mi-décembre son nouveau président. Patrick Berthelot, maire-adjoint à Crozon, est le seul candidat.

On ne se bousculait pas vraiment à l'UMP pour être candidat au poste de président de la fédération du Finistère. Ce scrutin auquel prendront part les élus du parti de la droite ainsi que les membres des comités de circonscription, élus le dernier week-end, aura lieu à la mi-décembre, le samedi 13.

Le nom de Jacques Le Guen, député de Landerneau/Landivisiau, a été évoqué. Mais il a décidé de ne pas être candidat. Il a en tête un autre combat, les élections régionales de 2010. Finalement, une seule candidature a été enregistrée à l'UMP pour cette présidence départementale. Et les inscriptions sont désormais closes.

Patrick Berthelot, maire-adjoint à Crozon, s'est donc porté candidat. Et comme il est le seul, il succédera à Christian Ménard, le député de Carhaix/Châteaulin, président sortant, mais qui souhaitait passer la main à la tête de l'UMP finistérienne.

Patrick Berthelot, 62 ans, a d'abord effectué un mandat de conseiller municipal d'opposition à Crozon. Avant de faire partie de l'équipe gagnante aux dernières municipales, et de devenir

maire-adjoint en charge des finances. Inspecteur d'assurances, il devrait cesser son activité professionnelle d'ici peu. Issu du RPR, c'est aussi un militant de longue date. D'abord dans les rangs du parti gaulliste, puis dans ceux de l'UMP. Et manifestement, sa candidature a fait consensus.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, samedi, 29 novembre 2008, p. 10

Finistère

[Annick Le Loch ne veut pas du travail le dimanche Pour la députée PS de Pont-l'Abbé/Douarnenez, il n'est pas question de généraliser le travail le dimanche.]

Annick Le Loch ne veut pas du travail le dimanche

Pour la députée PS de Pont-l'Abbé/Douarnenez, il n'est pas question de généraliser le travail le dimanche. D'abord, dit-elle, une telle disposition serait source de concurrence déloyale entre les grandes enseignes qui peuvent ouvrir le dimanche, et les petits commerces qui ne le peuvent pas. Et puis, ajoute-t-elle, cette remise en cause du repos dominical porterait atteinte à la vie familiale, associative ou culturelle. « Pourquoi pourrait-on acheter le dimanche ce que l'on n'a pas les moyens d'acheter en semaine ? », demande encore Annick Le Loch.

Christian Ménard défend les victimes des essais nucléaires

Trop long combat que celui des victimes des essais nucléaires français dans le Pacifique ou dans le Sahara. De nombreuses victimes des radiations attendent toujours d'être indemnisées. Aussi, Christian Ménard, député UMP de Carhaix/Châteaulin, a-t-il défendu, à l'occasion de la récente discussion à l'Assemblée nationale sur le sujet, la création d'un fonds d'indemnisation, ainsi qu'un accès plus rapide aux pensions militaires d'invalidité.

Jacques Le Guen souligne l'action de Nicolas Sarkozy

Même s'il est resté toujours fidèle à Dominique de Villepin, le député UMP de Landerneau/Landivisiau tient à souligner dans sa dernière lettre d'information l'action économique de Nicolas Sarkozy : « Je tiens à rendre hommage à l'action du Président de la République et du Gouvernement qui, depuis plusieurs semaines, mettent en oeuvre un plan exceptionnel pour limiter les conséquences de la crise sur notre économie et sur les Français »

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Samedi, 29 novembre 2008, p. FIN2

UMP 29. Patrick Berthelot candidat unique à la présidence

Patrice Le Berre

Sauf improbable retournement de situation, le nouveau président de l'UMP dans le Finistère, dans deux semaines, sera le Crozonnais Patrick Berthelot, seul candidat déclaré avant l'heure limite, fixée à 10 h, hier matin. Cette candidature est une surprise totale : la notoriété de Patrick Berthelot est, en effet, restée confinée à la presqu'île de Crozon. Premier adjoint au maire de Crozon, où il est aussi en charge des finances, cet homme de 62 ans, inspecteur d'assurances de profession, aurait été fortement incité à se présenter par le président départemental sortant, le député de la circonscription de Châteaulin Christian Ménard, et l'eurodéputé bigouden Ambroise Guellec.

Pas de premiers couteaux

Tous deux pressentis, le député Jacques Le Guen et le sénateur Philippe Paul n'ont donc pas donné suite. Le premier se trouve en effet fragilisé par la récente défaite de Claire Lévy-Gérard (fille de l'ancien maire quimpérois), face à Ludovic Jolivet au poste de délégué UMP de la circonscription de Quimper, et par ses soutiens réitérés à Dominique de Villepin qui ne lui valent pas que des amitiés dans les rangs sarkozystes. Quant au second, il n'a jamais vraiment fait mystère de son peu d'appétence envers le poste en jeu. Selon nos sources, seul le maire de Fouesnant, Roger Le Goff, aurait fait mine de vouloir se présenter mais aurait été incité à y renoncer après d'intenses tractations. L'élection du nouveau président du comité départemental de l'UMP se déroulera au Faou, le samedi 13 décembre, entre 10 h et midi.

Illustration(s) :

Patrick Berthelot devrait être le seul candidat à la présidence du comité départemental de l'UMP. Photo V. Lastennet

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Monde
Politique, jeudi, 27 novembre 2008, p. 11

FRANCE

Audiovisuel public, travail du dimanche : l'UMP bousculée par l'activisme présidentiel
Peu importe la fronde, le président de la République veut que ses réformes soient adoptées sans tarder

Patrick Roger

Réforme de l'audiovisuel public, travail du dimanche. L'Assemblée nationale est sous haute tension. Au sein même de la majorité parlementaire, les deux sujets sont loin de faire l'unanimité, mais le président de la République a mis l'UMP au pied du mur. Si elle se dérobe, il aura beau jeu de fustiger les « frileux », les « conservateurs », qui n'ont pas « le courage d'aller au bout des réformes ». Mardi matin, au cours d'un petit-déjeuner, il a mis en garde le président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, Jean-François Copé : à lui d'éteindre les dissonances et de faire en sorte que les deux textes soient votés dans les meilleurs délais.

Audiovisuel. « Comme tout le monde, lorsque Nicolas Sarkozy a annoncé la suppression de la publicité à la télévision publique, j'ai été assez étonné... » Intervenant mardi 25 novembre à la tribune du Palais-Bourbon, où commençait l'examen des projets de loi sur l'audiovisuel public, M. Copé a pris soin de rappeler que l'initiative du chef de l'Etat avait pris tout le monde de court. A commencer par lui.

Aujourd'hui, ce choix « irréversible » concentre l'essentiel des critiques. « Nicolas Sarkozy paye les dividendes à ses amis du Fouquet's », s'insurge le président du groupe PS, Jean-Marc Ayrault, dénonçant le « cadeau » ainsi fait aux télévisions privées. Mais des doutes subsistent aussi dans la majorité quant à l'opportunité de cette décision. « C'est économiquement discutable », a jugé, mardi, le rapporteur général de la commission des finances, Gilles Carrez (UMP), qui a indiqué qu'il ne voterait pas le financement de la suppression de la publicité. « Nous demandons que ce point soit retiré », exige pour sa part le Nouveau Centre. « Si ça ne bouge pas, nous en tirerons les conséquences au moment du vote », indique Jean Dionis du Séjour (NC). En revanche, la réforme de la gouvernance de France Télévisions, et la nomination de son président par le chef de l'Etat, vivement dénoncées par l'opposition, ne soulèvent guère d'objections dans la majorité.

Travail du dimanche. « Le président veut que le texte soit présenté avant la fin de l'année. Il sera inscrit et c'est tout », a prévenu François Fillon, lors de la réunion du groupe UMP, mardi matin. Le premier ministre tente de mettre un terme aux débats qui agitent les députés de la majorité sur la proposition de loi rédigée par Richard Mallié (UMP, Bouches-du-Rhône). M. Copé s'est quant à lui emporté contre la cinquantaine de députés qui ont cosigné une tribune contre le travail du dimanche publiée dans Le Figaro du 21 novembre. En pure perte. Les mêmes, auxquels s'est ajoutée une dizaine de nouveaux signataires, publient dans nos colonnes une nouvelle tribune condamnant « une mauvaise idée ». La réunion convoquée dans l'après-midi en présence des deux ministres concernés, Xavier Bertrand et Luc Chatel, n'a pas permis de dégager un compromis.

« Copé est sur tous les fronts mais, à chaque fois, c'est pour rattraper le coup, parce que Sarkozy a décidé, parce qu'il faut faire plaisir aux copains et suivre comme si de rien n'était », lâche l'entourage du président du groupe. « Sur l'audiovisuel, il y a des interrogations fortes mais, à partir du moment où le sujet est piloté par le président de la République et le président du groupe, les deux ayant partie liée, tout le monde ou presque se rangera à l'arrivée, quelle que soit sa conviction », affirme Jacques Le Guen (UMP, Finistère). La bataille du travail du dimanche s'annonce plus délicate. « Plutôt que de vouloir faire passer à toute force un texte qu'on risque de devoir retirer, prenons le temps de réfléchir », prévient Marc Le Fur (UMP, Côtes-d'Armor).

Illustration(s) :

Mardi 25 novembre à Paris. Des salariés de l'audiovisuel public manifestent contre le projet de loi. C. BERTOLIN/IP3 POUR « LE MONDE »

© 2008 SA Le Monde. Tous droits réservés.

Challenges.fr

Politique Economique, jeudi, 27 novembre 2008

37% des Français font des courses le dimanche

Les opposants UMP notent "des évolutions positives" de l'Elysée sur le dossier du travail dominical.

Vers une issue sur le travail dominical? Emmenés par Marc Le Fur, vice-président de l'Assemblée, et Jean-Frédéric Poisson, suppléant de la ministre du Logement, Christine Boutin, une soixantaine de députés de la majorité (UMP, NC et MPF) publient une tribune dans Le Monde daté du jeudi 27 novembre contre le travail le dimanche. Un texte intitulé "Le travail le dimanche, une mauvaise idée". Déjà, vendredi dernier, ils avaient publié une première tribune dans Le Figaro et la presse quotidienne régionale. Parmi les 58 députés signataires figurent l'ancien ministre de l'Economie Hervé Gaymard, les villepinistes Jean-Pierre Grand et Jacques Le Guen, Jean Dionis du Séjour et Véronique Besse.

Le repos est la règle

Mais depuis leur rencontre avec le secrétaire général de l'Elysée Claude Guéant, le ton de Marc Le Fur, Jean-Frédéric Poisson, Philippe Meunier et de Bernard Reynes s'est adouci. Les quatre députés disent avoir "obtenu la réaffirmation du principe du repos dominical. Ils précisent avoir enregistré des évolutions positives sur "l'encadrement très strict des exceptions à ce principe" et "l'interdiction de l'ouverture, le dimanche après-midi des grandes surfaces comportant des commerces de produits alimentaires".

12-13 décembre

Ce texte soutenu par Nicolas Sarkozy et le gouvernement propose d'autoriser l'ouverture dominicale dans les agglomérations d'un million d'habitants: région parisienne, Marseille, Lille et Lyon. Les zones où l'ouverture sera possible seront définies à l'initiative des maires. Seuls les salariés volontaires pourront travailler le dimanche.

Le gouvernement entend inscrire la proposition Mallié à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale avant Noël. Le secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement Roger Karoutchi a évoqué "un créneau à partir du 12-13 décembre".

Près de la moitié des consommateurs disposent déjà d'une offre commerciale le dimanche à proximité de leur domicile mais seulement 37% font des achats régulièrement ou de temps en temps ce jour-là, révèle le Credoc dans une enquête.

© 2008 Challenges.fr - Le Nouvel Observateur. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)

Jeudi, 27 novembre 2008, p. MLXPLOUES1

Nouveaux horizons. Les Irlandais reçus en avril

Le comité de jumelage « Nouveaux horizons » a tenu son assemblée générale, samedi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Pascal Madec et en présence de nombreux membres, du maire, Gildas Bernard, et du député, Jacques Le Guen. Pascal Madec a présenté le bilan moral de l'année écoulée, notamment la traditionnelle soirée crêpes et le voyage de 22 Plounévériens en Irlande et dans le Connemara, en avril. Bertrand Jézéquel, trésorier, a commenté le bilan financier, qui laisse paraître une situation saine. En projet pour 2009, une nouvelle soirée crêpes fin juillet et l'accueil des Irlandais de Mooncoin, du 8 au 18 avril, avec une sortie sur la Côte-de-Granit-Rose. Jérôme Stéphan et Florian Tanguy ont fait leur entrée au conseil d'administration, dont le bureau est formé de Pascal Madec, président, Françoise Hoingnet, secrétaire, et Bertrand Jézéquel, trésorier.

Illustration(s) :

Une assistance attentive aux propos de Pascal Madec, président.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mercredi, 26 novembre 2008, p. 24

Finistère; Plounévez-Lochrist

Les jumeaux irlandais accueillis en avril

Pascal Madec, président du comité de jumelage Nouveaux Horizons, a animé l'assemblée générale, samedi soir, en présence des membres de l'association, du maire Gildas Bernard et de Jacques Le Guen, député.

Pour 2009, la soirée crêpes est fixée au mois de juillet et l'accueil des Irlandais aura lieu du 8 au 18 avril, avec un temps fort dans les Côtes-d'Armor sur la côte de Granit Rose. Des changements ont eu lieu au conseil d'administration avec l'arrivée de Jérôme Stéphan et Florian Tanguy. Le bureau : président, Pascal Madec; trésorier, Bertrand Jézéquel; secrétaire, Françoise Hoingnet.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

AFP Infos Economiques
Politique;Travail;Économie et finance, mercredi, 26 novembre 2008 - 12:11

Tribune dans Le Monde de 58 députés UMP et NC hostiles au travail dominical

PARIS - Une soixantaine de députés de la majorité (UMP, NC et MPF) ont publié, dans Le Monde daté de jeudi, une nouvelle tribune pour protester contre l'extension du travail dominical souhaitée par le gouvernement.

Cinq jours après un premier texte paru dans Le Figaro et la presse quotidienne régionale, ils jugent l'ouverture dominicale des commerces "dangereuse économiquement et socialement" dans cette tribune intitulée "Le travail le dimanche, une mauvaise idée".

Parmi les 58 députés signataires figurent l'ancien ministre de l'Economie Hervé Gaymard (UMP), le vice-président de l'Assemblée nationale Marc Le Fur (UMP), le suppléant de la ministre du Logement Christine Boutin, Jean-Frédéric Poisson (UMP), les villepinistes Jean-Pierre Grand et Jacques Le Guen, Jean Dionis du Séjour (NC) et Véronique Besse (MPF).

"Même s'il faut trouver les moyens de régler localement les situations aujourd'hui irrégulières, il n'est pas souhaitable" que la proposition de loi de Richard Mallié (UMP) sur l'extension du travail dominical "soit inscrite à l'ordre du jour de notre Assemblée", écrivent-ils.

Le gouvernement souhaite que le texte soit voté une première fois avant Noël au Palais-Bourbon.

"Alors que l'absence de repères personnels et sociétaux est de plus en plus cruelle, il n'est pas acceptable de faire courir aux Français ce risque de généralisation du travail dominical, proche ou lointain. Et, dans cette proposition de loi, ce risque est plus proche qu'on veut bien l'admettre", affirment les signataires.

Ils mettent notamment en avant "les limites du volontariat", les risques pour "les commerces de proximité", "la régulation des commerces par le seul marché", "la compétition entre les territoires", "la dichotomie entre le consommateur et le citoyen" et "l'inégalité entre les salariés".

Le texte Mallié vise à autoriser les magasins à ouvrir le dimanche, sous certaines conditions, dans les zones touristiques et les agglomérations de plus d'un million d'habitants (Paris, Lyon, Marseille, Lille).

frd/tp/swi/etr

© 2008 AFP. Tous droits réservés.

Challenges.fr

Politique Economique, mercredi, 26 novembre 2008

Nouvelle attaque de la majorité contre le travail dominical

Au final, la proposition de loi devrait afficher que le travail le dimanche est l'exception et exclure "les grandes surfaces alimentaires" et/ou ne concerner que Paris et Marseille.

Le travail dominical continue de faire polémique. Emmenés par Marc Le Fur, vice-président de l'Assemblée, et Jean-Frédéric Poisson, suppléant de la ministre du Logement, Christine Boutin, une soixantaine de députés de la majorité (UMP, NC et MPF) publient une tribune dans Le Monde daté du jeudi 27 novembre contre le travail le dimanche. Un texte intitulé "Le travail le dimanche, une mauvaise idée". Déjà, vendredi dernier, ils avaient publié une première tribune dans Le Figaro et la presse quotidienne régionale.

Parmi les 58 députés signataires figurent l'ancien ministre de l'Economie Hervé Gaymard, les villepinistes Jean-Pierre Grand et Jacques Le Guen, Jean Dionis du Séjour et Véronique Besse.

"Alors que l'absence de repères personnels et sociétaux est de plus en plus cruelle, il n'est pas acceptable de faire courir aux Français ce risque de généralisation du travail dominical, proche ou lointain. Et, dans cette proposition de loi, ce risque est plus proche qu'on veut bien l'admettre", est-il écrit. Et de mettre en avant "les limites du volontariat", les risques pour "les commerces de proximité", "la régulation des commerces par le seul marché", "la compétition entre les territoires", "la dichotomie entre le consommateur et le citoyen" et "l'inégalité entre les salariés".

Vote avant Noël

A l'origine de leur initiative, la volonté du gouvernement de faire voter un texte sur le sujet à l'Assemblée nationale d'ici Noël.

"Il n'est pas acceptable de faire courir aux Français ce risque de généralisation du travail dominical" qui est "plus proche qu'on veut bien l'admettre" dans la proposition de loi du député UMP Richard Mallié.

Celle-ci entend autoriser les magasins à ouvrir le dimanche, sous certaines conditions, dans les zones touristiques et les agglomérations de plus d'un million d'habitants (Paris, Lyon, Marseille, Lille).

Mardi matin, le ministre du Travail, Xavier Bertrand, a reçu les contestataires autour d'un petit-déjeuner tandis que Jean-François Copé, le chef de file des députés UMP, a tenté de déminer la situation en réunissant l'après-midi, en présence de Xavier Bertrand et Luc Chatel, les députés UMP pour un brainstorming.

Le repos est la règle

Au final, la proposition de loi devrait afficher clairement que le repos dominical est la règle et que le travail est l'exception, via notamment un nouvel intitulé ("redéfinir la réglementation du repos dominical concernant le commerce dans les grandes agglomérations et les zones touristiques").

De plus, le champ d'application du texte pourrait être restreint pour exclure "les grandes surfaces alimentaires" et/ou ne concerner que Paris et Marseille.

© 2008 Challenges.fr - Le Nouvel Observateur. Tous droits réservés.

Libération, no. 8572
France, mercredi, 26 novembre 2008, p. 16

Des tracteurs dans le jardin

N.R.

Le député (UMP) du Finistère Jacques Le Guen vient d'essuyer un désagréable «retour terrain». Samedi à l'aube, une cinquantaine de «gros tracteurs» et deux fois plus d'agriculteurs peu amènes ont déversé dans son jardin 2 000 chariots dérobés sur les parkings des grandes

surfaces des environs. Une «jacquerie» notamment motivée par «la part trop belle» faite à la grande distribution dans la loi LME. Le débat sur le travail le dimanche n'étant pas de nature à apaiser les esprits en pays de Léon, Le Guen a averti hier : «Un vent de révolte souffle dans les campagnes.»

© 2008 SA Libération. Tous droits réservés.

Aujourd'hui en France
POLITIQUE, mercredi, 26 novembre 2008, p. 4

COULOIRS

[Le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, est un chaud partisan de la candidature de Rama Yade à la tête de liste UMP en Ile-de-France pour les élections européennes de juin : « C'est une vraie bête politique]

Le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, est un chaud partisan de la candidature de Rama Yade à la tête de liste UMP en Ile-de-France pour les élections européennes de juin : « C'est une vraie bête politique. Un atout pour l'UMP. Elle adore faire campagne. Si on veut faire une carrière politique, il faut se présenter devant les électeurs. » Mais la secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme, qui ne souhaite pas quitter le gouvernement, hésite encore.

Jégo parie sur Péresse

Le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Yves Jégo, un temps candidat à la tête de liste UMP aux régionales en Ile-de-France (avant de jeter l'éponge), suit avec attention le duel que se livrent pour ce poste Valérie Péresse et Roger Karoutchi, ses deux collègues du gouvernement. Selon Jégo, c'est Péresse qui sortira vainqueur haut la main. « Il y a un vrai mouvement en sa faveur au sein de l'UMP et même au-delà, confie-t-il. Karoutchi n'ira pas jusqu'au bout. Il sera obligé d'abandonner avant la tenue des primaires. »

Le CSA n'oublie pas le PRG

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) passe du baume au coeur des radicaux de gauche. Alors que le PRG regrettait dernièrement d'être privé d'accès aux spots d'expression directe des partis politiques sur les chaînes du service public, le CSA a décidé qu'un temps global d'antenne de quarante-huit minutes, réparti entre France 2, France 3, France 5 et France Inter, sera désormais réservé au PRG. Une décision, précise le CSA, prise en séance plénière le 12 novembre.

Le Guen tacle Sarkozy

Les députés chiraco-villepinistes ont appris avec consternation, en lisant « la Lettre de l'Expansion », que Villepin serait (avec Fabius et Cresson) l'un des trois Premiers ministres privés de la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, parce qu'un décret signé par Sarkozy le 22 novembre décide que ce titre revient aux anciens chefs de gouvernement en exercice pendant « deux ans au moins ». Or Villepin est resté onze mois et quinze jours à Matignon ! « C'est petit ! » commente Jacques Le Guen, député UMP du Finistère.

© 2008 Aujourd'hui en France. Tous droits réservés.

Aujourd'hui en France

CULTURE/SPECTACLES, mercredi, 26 novembre 2008, p. 35

L'Assemblée se prépare à un marathon

R.S.C. avec Nathalie Segaines

DANS L'HÉMICYCLE, une vingtaine de députés seulement. A la tribune, la ministre de la Culture, Christine Albanel, donne, à 17 h 30, le coup d'envoi de la discussion parlementaire. « J'ai l'honneur de vous présenter, aujourd'hui, un grand projet de société, un grand projet culturel. » Ce projet qui, depuis le 8 janvier dernier et l'annonce, par Nicolas Sarkozy, de la suppression de la publicité sur l'audiovisuel public, fait tant parler. Christian Kert, le rapporteur de la commission spéciale, évoque « une révolution en douceur ». L'objectif de la ministre et, par sa voix, du président de la République ? « Offrir des programmes différents de ceux proposés par les chaînes privées, tout en visant l'audience la plus large. » La publicité, explique-t-elle, ne le lui permet pas car « elle oblige à viser des cibles ». 850 amendements auraient finalement été déposés ! Dans l'hémicycle, deux députés UMP recommandent carrément la suppression du JT national de France 3, « doublon » avec celui de la Deux. Les socialistes, eux, stigmatisent une droite « prête à tout pour aider TF 1 », un « coup de pouce aux amis ». Jean-François Copé, qui a dirigé la commission préparant le projet de loi, appuie sur le terme « historique ». Le matin, en réunion de groupe, le patron des députés UMP a demandé à ses troupes une mobilisation « ferme et forte par rapport à la gauche hystérique ». Histoire, aussi, de parler d'une seule voix. « Il y a des interrogations fortes de certains parlementaires UMP, mais on ne les entend pas parce que le projet est piloté par le président du groupe », explique Jacques Le Guen, député UMP du Finistère. Le vote prévu, en scrutin public, n'interviendra pas avant le 9 décembre, dans le meilleur des cas.

© 2008 Aujourd'hui en France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, mardi, 25 novembre 2008, p. 9

Finistère

Le cri des agriculteurs : « On est pris en étau »

Ce week-end, l'opération coup de poing des agriculteurs de la région de Morlaix a visé les grandes surfaces et un député UMP. La profession exprime son « ras le bol » et sa détresse.

Les grandes surfaces ont été victimes, samedi matin, d'une opération coup de poing d'agriculteurs en colère. S'il est encore difficile d'estimer le montant des préjudices, cinq plaintes ont été déposées lundi matin par les grandes surfaces concernées, de Morlaix et des alentours. Et la gendarmerie et le commissariat s'attendent à en recevoir de nouvelles. Des centaines de chariots (dont le prix varie de 100 à 200 €) ont été dérobés et abîmés dans chacune des grandes surfaces. Au total, 1 700 chariots ont été transportés jusqu'à la porte du domicile du député Jacques Le Guen, à Plounévez-Lochrist.

Des abris à chariots ont aussi été détériorés, des panneaux publicitaires arrachés et de nombreux tags constatés. L'enquête est en cours. Et les agriculteurs pourraient être entendus pour vols en réunion et dégradations dans les mois à venir. L'opération avait été, à l'évidence, bien préparée puisque la plupart des protagonistes portaient des cagoules et avaient caché leurs plaques d'immatriculation.

« C'est venu de la base »

De fait, du côté des responsables agricoles, on indique que le « mouvement est parti de la base ». Hier Thierry Merret, président de la FDSEA du Finistère, François Plougastel, président de la section lait, Jean-Marie-Mingam, président des Jeunes agriculteurs et Jacques Jaouen président de la chambre d'agriculture ont fait le point. « Il faut que nos responsables politiques fassent leur travail » indiquent ces derniers qui demandent que « les marchés soient régulés ». Tous les secteurs sont en effet en crise, rappellent les dirigeants « que ce soit la viande, le lait, les légumes ou le porc ».

Plus que de colère, tous parlent de « découragement de la profession », en proie à d'énormes difficultés. « Personnellement, j'ai une opinion très proche de celle de l'armateur costarmoricain Jean Porcher qui a annoncé son intention de tout laisser tomber parce qu'il ne voyait pas d'issue à la crise de la pêche. On est pris en étau et on est victime d'une suspicion permanente », commente Jacques Jaouen.

Alors que Jean-Marie Mingam, représentant de la nouvelle génération, exprime le ras-le-bol : « Aujourd'hui je me mobilise pour essayer de faire bouger les choses. Mais si on obtient rien, ce n'est plus dans les bureaux que je chercherai à négocier. Je sais où je trouverai ma place. Dans la rue, avec les gars. »

Si les syndicats assurent ne pas être à l'origine des coups de semonce donnés ce week-end, ils se positionnent : « Notre but est maintenant de fédérer et de tenter de canaliser mais il va falloir qu'on nous écoute », conclut Thierry Merret.

Lénaïk JAUBERT

et Françoise LE BORGNE.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mardi, 25 novembre 2008, p. 10

Finistère; Morlaix

Le monde agricole « au bout du rouleau »

La tension monte au sein de la profession. Discussion avec quatre des leaders finistériens qui expriment un « ras-le-bol » difficile à canaliser.

Pourquoi s'en prendre aux grandes surfaces ?

Thierry Merret, président départemental FDSEA. On en veut aux centrales d'achat de tirer les prix toujours au plus bas. Et d'être montrés du doigt, comme si la profession agricole était responsable de la hausse du pouvoir d'achat. Alors que l'alimentation ne représente que 14 % de la consommation des ménages. On sert de cible en permanence, c'est insupportable

François Plougastel, président de la section lait FDSEA. Et puis, il y a eu certaines déclarations de Michel-Édouard Leclerc qui ont mis le feu. Il prétend baisser encore le prix de nos produits dans ses magasins alors qu'il sait très bien que l'on est déjà étranglé. On navigue à vue et les industriels de leur côté aussi, enveniment la situation.

L'action de ce week-end au domicile du député Jacques Le Guen a été initiée par qui ?

Thierry Merret. D'abord, il est bon de préciser que ce ne sont pas seulement les légumiers qui ont réagi. Toute la profession est concernée. Le lait, le porc, la viande, les légumes... De toute façon, rien ne va. Les gars ont pris eux-mêmes, l'initiative des actions.

« Une régulation du marché »

En tant que responsables, comment allez-vous réagir ?

Thierry Merret. On essaie de se concerter pour tenter de fédérer et de canaliser les producteurs. Mais ce n'est pas facile de trouver une plate-forme de revendication commune.

Qu'allez-vous tenter de négocier ?

Thierry Merret. Qu'il y ait une régulation du marché.

Jean-Marie Mingam, (président des jeunes agriculteurs (JA)). Que nos responsables politiques fassent leur travail. Déjà qu'ils nous écoutent.

C'est fini le libéralisme ?

Thierry Merret. Si on était des libéraux purs et durs, on ne ferait pas de syndicalisme. C'est incompatible. On ne peut pas laisser tout faire, nous imposer des règles et en même temps, ne pas s'inquiéter de savoir si oui ou non, la profession peut s'en sortir.

Jean-Marie Mingam. On met tout sur le dos de l'Europe. La difficulté, c'est que le gouvernement français vient toujours en surenchère de ce que préconise Bruxelles. En matière de normes environnementales par exemple, c'est plus draconien ici que partout ailleurs.

« Comme les pêcheurs »

Jacques Jaouen, président de la chambre d'agriculture. Ce qui accentue le ras-le-bol, c'est cette suspicion qui pèse sans arrêt au-dessus de nos têtes. Comme si on était des voyous. Alors que ceux qui suivent de près l'évolution, reconnaissent que les agriculteurs ont fait énormément d'efforts. Le découragement prédomine aujourd'hui face à ce qui apparaît comme de l'acharnement. On est pris en étau.

Malgré tout, il y a encore des jeunes qui s'installent...

Jean-Marie-Mingam. De moins en moins. Pour s'installer, un jeune se met entre 150 000 € et 200 000 € sur le dos. Et aujourd'hui, personne ne peut lui dire quel revenu il pourra tirer de son exploitation en 2009. C'est l'incertitude complète. Si l'agriculture s'effondre, c'est toute la Bretagne qui s'effondrera avec.

« Dans la rue »

Jacques Jaouen. Il y a quelques mois, au moment des émeutes de la faim, l'agriculture a été présentée comme stratégique pour l'équilibre de la planète. Aujourd'hui, on oublie tous ces raisonnements de bon sens et on nous laisse tomber. Personnellement, j'ai une opinion très proche de Jean Porcher, l'armateur costarmoricain qui a annoncé son intention de tout abandonner parce qu'il ne voyait pas d'issue à la crise de la pêche.

Vous semblez plus abattus qu'en colère, qu'est ce qui a changé ?

Thierry Merret. Avant, quand on menait une action, on avait toujours un espoir derrière. Maintenant, on n'est pas sûr d'obtenir quoi que ce soit. La profession est au bout du rouleau.

Jean-Marie-Mingam. Aujourd'hui, je me mobilise pour essayer de faire bouger les choses. Mais si on n'obtient rien, c'est sûr, ce n'est plus dans les bureaux que je chercherai à négocier. Je sais où je trouverai ma place, dans la rue avec les gars.

Recueilli par Françoise LE BORGNE.

(Lire aussi en page 9)

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mardi, 25 novembre 2008, p. 19

Finistère; Plabennec

Des ouvriers de l'Ésat à l'imprimerie Cloître

Quatre ouvriers de l'Ésat de Plabennec, Morgane Cariou, Caroline Pinvidic, Jaoua Le Roux et Thierry Penn, travaillent depuis quelques jours à l'imprimerie Cloître dans le cadre d'un partenariat signé entre l'Ésat de Plabennec et Cloître imprimeurs de Saint-Thonan.

Cela fait déjà plus d'un an que le projet avait été amorcé entre Jean-Yves Lenormand, PDG de Cloître et Éric Godet, directeur de l'Ésat de Plabennec et Lesneven. Vendredi dernier a eu lieu l'officialisation du contrat et, hasard du calendrier, elle a eu lieu justement au cours de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

La cérémonie a eu lieu en présence des ouvriers et de nombreuses personnalités dont le préfet du Finistère, Pascal Mailhos et Jacques le Guen, député. Éric Godet a souligné : « Pour les quatre ouvriers de l'Ésat, ce partenariat est non seulement un véritable vecteur d'intégration professionnelle, mais aussi un formidable facteur de réalisation sociale et individuelle. »

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mardi, 25 novembre 2008, p. BRE1

UMP. Olivier Lemoine réélu délégué de la circonscription

Seul candidat en lice, Olivier Lemoine, 45 ans, de Landivisiau a été réélu samedi délégué de la 5^e circonscription (Landerneau-Landivisiau) de l'UMP. Le vote s'est déroulé à la permanence du député Jacques Le Guen à Landerneau; 103 votants ont participé au scrutin. Membres du comité : 17 candidats pour douze postes. Sont élus : Jean-Jacques Boniz, Landerneau; Philippe Delaporte, Landivisiau; Rémy Gastineau, Landivisiau; Yvon Guezennec, Plouescat; Gilbert Le Fourn, Plouédern; Claude Le Menn; Lesneven; Raymond Le Pors; Guipavas; Gildas Roué; Guipavas; Fabrice Roveren, Lannilis; Pascale Simyan, Lesneven; Jérôme Stéphan, Plounévez-Lochrist; Gabriel Thomas, Le Relecq-Kerhuon. Représentant des nouveaux adhérents : Elisabeth Omnès de Landerneau. Délégué au conseil national : Jean-Jacques Boniz.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mardi, 25 novembre 2008, p. BRO3

Sainte-Barbe. L'honneur de la fourragère tricolore

Le centre de secours de Lannilis a effectué depuis le début de l'année 626 interventions, soit 76 de plus que l'an dernier, une hausse de près de 14 %. Ces chiffres ont été annoncés par le capitaine André Maillou, chef du centre de sapeurs-pompiers, samedi soir au manoir de Trouzilit, lors de la célébration de la Sainte-Barbe. Les secours à personnes sont les plus nombreux : 405, suivis par des missions diverses lors des inondations et tempêtes : 65. Cinquante huit accidents de la circulation ont été enregistrés et 53 actions de prévention d'un accident. Enfin, 45 incendies ont été à déplorer.

Importance des conventions

Deux bonnes nouvelles ont dominé la soirée : par arrêté du 16 juin 2008, le préfet du Finistère a attribué la médaille de bronze « pour actes de courage et de dévouement à l'ensemble du corps départemental des sapeurs-pompiers, symbolisé par son drapeau ». Cette distinction s'est concrétisée samedi lorsque le commandant Gilles Boulic, chef du centre de secours principal de Brest, représentant le directeur départemental, a remis à l'ensemble du corps la fourragère tricolore qui l'illustre. André Mailloux s'est également félicité du début des travaux de construction du futur centre de secours à Lannilis, attendu depuis des années. Il a également souligné l'importance des conventions avec les entreprises et la municipalité pour

faciliter la mise à disposition des volontaires, et s'est tourné vers le maire Claude Guiavarc'h pour qu'il permette à des agents communaux de rejoindre l'équipe. L'élu l'a aussitôt conforté en ce sens.

« L'antenne sans danger »

Le maire a souhaité apporter une précision suite à l'inquiétude de certains voisins du futur centre à propos de l'installation d'une antenne. « La Dass m'a précisé qu'elle n'aurait aucune incidence sur la santé des riverains, et son éloignement poserait plus de problèmes ». Le commandant Boulic a annoncé la prochaine mise en service d'un nouvel outil informatique de gestion des appels et de leur suivi qui devrait améliorer sensiblement le temps de réponse. Le chef de centre a également insisté sur l'importance des stages de formation et rendu hommage aux familles pour leur compréhension. Il a également annoncé que la prochaine Sainte-Barbe serait fêtée au sein même du nouveau casernement. Autres personnalités présentes : Jacques Le Guen, député; les élus du secteur opérationnel, les gendarmes de Lannilis, la station de sauvetage de l'Aber-Wrac'h, des représentants du Samu, Tonnerre 29 et des centres de secours voisins.

Illustration(s) :

Les sapeurs-pompiers de Lannilis portent la fourragère tricolore, en compagnie de Claude Guiavarc'h, maire et conseiller général de Lannilis, Jacques Le Guen, député, et du commandant Gilles Boulic.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mardi, 25 novembre 2008, p. FIN1

UMP 29. À la recherche d'un nouveau président

René Perez

Qui sera le nouveau président UMP dans le Finistère ? Les élections internes de samedi ont modifié la donne. Pendant que le PS entrait dans un scénario surréaliste, les militants UMP du Finistère votaient, samedi après-midi, pour la désignation des huit délégués de circonscription du Finistère. Avec une oreille du côté de la rue de Solférino, mais le regard fixé sur Quimper où se jouait la partie la plus décisive de ces élections internes, pour le département. À l'arrivée, le score est d'une netteté inattendue : Ludovic Jolivet est le nouveau délégué de circonscription de Quimper et le nouvel homme fort d'une ville singulièrement affectée, ces dernières années, par le syndrome de la division. Ludovic Jolivet, conseiller municipal d'opposition, a pris le dessus sur Claire Levry-Gérard, fille de l'ex-maire Alain Gérard. Avec lui, c'est une nouvelle génération de la droite libérale qui arrive, alors que sa concurrente était plutôt porteuse de valeurs gaulliennes. Mais tous deux ont aussitôt affiché leur volonté de faire table rase et de travailler ensemble.

Handicap pour Le Guen

Ce scrutin quimpérois devrait avoir une incidence directe sur la désignation du futur président de l'UMP du Finistère, le 11 décembre, par le comité départemental. Et notamment sur la candidature éventuelle du député Jacques Le Guen, dont nombre de militants espèrent le retour pour remettre de l'ordre dans la maison. Ce n'est pas son camp qui a gagné à Quimper, et même si Ludovic Jolivet et lui se portent une estime réciproque, le résultat ne pèse pas dans le bon sens pour le député. C'est même un handicap supplémentaire pour lui qui, entre sa volonté farouche de conserver sa liberté de parole et ses soutiens répétés à Dominique de Villepin (y compris en cette période délicate), ne choisit pas les meilleurs arguments pour une campagne électorale. Droit dans ses bottes. Et comme il ne tient pas à ce qu'on lui refasse le coup d'octobre 86, où il s'était fait descendre comme au coin d'un bois, sa candidature semble aujourd'hui un peu plus improbable. Outre le député, bien d'autres noms circulent comme celui d'Ambroise Guellec qui, lui, a pour handicap un ADN politique à forte traçabilité centriste. Du reste, il semble plutôt vouloir pousser Philippe Paul, maire de Douarnenez et nouveau sénateur. Lequel considère avoir en ce moment beaucoup trop à faire avec sa nouvelle fonction parlementaire et sa ville aux finances en deuil.

Ménard, le retour ?

D'autres noms, comme celui de Roger Le Goff, maire de Fouesnant, montent aussi à la surface où il se pourrait que réapparaisse, à la surprise générale, Christian Ménard. Le député et président sortant n'aurait finalement pas tout à fait renoncé à se représenter, après avoir annoncé l'inverse. En revanche, pour le poste de secrétaire fédéral de l'UMP, dépositaire du pouvoir interne, il y a moins de suspense : le Brestois Laurent Prunier tient la corde pour être confirmé par les instances nationales.

Illustration(s) :

Ludovic Jolivet est le nouvel homme fort de l'UMP à Quimper. Son élection pourrait peser sur la désignation du nouveau président départemental du parti, la semaine prochaine. Photo DR

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mardi, 25 novembre 2008, p. IGE3

« Tenir le plus longtemps possible »

Après des premières actions dans le Finistère ce week-end, les agriculteurs des Côtes-d'Armor ont pris le relais. Depuis dimanche, ils bloquent deux plates-formes de distribution. Ils sont prêts à tenir la semaine s'il le faut.

Depuis dimanche soir, les agriculteurs des Côtes-d'Armor multiplient les actions contre les grandes surfaces pour protester contre les prix, trop bas selon eux. Toutes productions confondues (légumes, porc, lait et viande bovine), ils étaient 400 au rendez-vous, dimanche soir, au Leclerc de Guingamp dont ils ont aspergé l'entrée principale d'un mélange de boue et de mazout. Ils ont également inscrit plusieurs tags, tels que « Voleur... » ou « La braderie, c'est ici ». Après un passage au magasin Carrefour, où ils récupèrent de nombreux chariots, ils se divisent en deux groupes. Le premier se rendra à Ploumagoar, pour bloquer la plateforme Lidl. Hier, ils étaient encore une trentaine à l'entrée de cette centrale d'où aucun camion ne rentre ni ne sort. Les agriculteurs, toutes productions confondues, ont instauré un relais.

« Tenir le plus longtemps possible »

Quant au deuxième groupe, il s'est rendu, à Plaintel, pour bloquer la plateforme régionale Ouest du groupe Système U. Si dimanche soir ils étaient 300, hier ils n'étaient plus qu'une quarantaine. Là aussi un roulement a été établi pour que tous les cantons soient représentés et que chacun puisse retourner travailler. Dans les deux cas, l'objectif est clair : « Tenir le siège le plus longtemps possible. » D'autant que selon les dernières nouvelles, « le Finistère et le Morbihan s'appêtent à rejoindre dans mouvement ». Déterminés à défendre leur métier, « toute la semaine s'il le faut », les agriculteurs ont organisé des actions de communication en direction des consommateurs, en milieu d'après-midi, notamment au Lidl et au Champion de Quintin. Au Leclerc de Guingamp et à l'Intermarché de Saint-Agathon, les agriculteurs ont exigé le retrait des produits laitiers de marques distributeur.

Appel au blocage des laiteries

Les actions devraient encore prendre de l'ampleur, aujourd'hui et demain. La FNPL (Fédération nationale des producteurs de lait) ayant appelé à deux journées d'action avec blocage des laiteries dans toute la France pour peser sur les négociations relatives au prix du lait. Samedi, c'est dans le Finistère que les actions avaient eu lieu. Une centaine d'agriculteurs de ce département, avaient embarqué entre 1.000 et 1.500 chariots de plusieurs grandes surfaces de Morlaix. Ils les avaient ensuite déversés devant le domicile du député UMP, Jacques Le Guen.

Illustration(s) :

A Plaintel, plus aucun camion ne peut sortir ni entrer de la plate-forme régionale Ouest du groupe Système U. Les agriculteurs se relayent pour veiller. Photo Gwendal Hameury

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mardi, 25 novembre 2008, p. MLXLAND1

UMP. Olivier Lemoine réélu délégué de la circonscription

Seul candidat en lice, Olivier Lemoine, 45 ans, de Landivisiau, a été réélu, samedi, délégué de la 5^e circonscription (Landerneau-Landivisiau) de l'UMP. Le vote s'est déroulé à la permanence du député, Jacques Le Guen, à Landerneau. 103 votants ont participé au scrutin.

Les membres du comité

Membres du comité : 17 candidats pour 12 postes. Sont élus : Jean-Jacques Boniz, Landerneau, Philippe Delaporte, Landivisiau, Rémy Gastineau, Landivisiau, Yvon Guezennec, Plouescat, Gilbert Le Fourn, Plouédern, Claude Le Menn, Lesneven, Raymond Le Pors, Guipavas, Gildas Roué, Guipavas, Fabrice Rovere, Lannilis, Pascale Simyan, Lesneven, Jérôme Stéphan, Plounévez-Lochrist, et Gabriel Thomas, Le Relecq-Kerhuon. Représentant des nouveaux adhérents : Elisabeth Omnès, de Landerneau. Délégué au conseil national : Jean-Jacques Boniz.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, lundi, 24 novembre 2008, p. 14

Finistère; Bodilis

Neuf élus reçoivent des médailles d'honneur

Des élus ont été mis à l'honneur vendredi après-midi à l'occasion d'une cérémonie à la salle omnisports municipale. M. Chiaro, sous-préfet de Morlaix, Jacques Le Guen, député de la circonscription, et Georges Tigréat, conseiller général et président de la communauté de communes, ont remis des médailles d'honneur régionales, départementales et communales, ainsi que l'honorariat et la médaille communale à neufs élus bodilisiens.

Albert Moysan, maire de la commune, est revenu sur le rôle clé des élus, qui doivent veiller au bien-être de leurs concitoyens, « en mettant en place les moyens et les outils dont chacun peut avoir besoin pour son épanouissement et son développement économique, culturel et sportif... »

Les intervenants ont félicité les récipiendaires pour les longues années passées au service de leurs concitoyens. Jacques Le Guen a fait remarquer « qu'il est plus facile d'être maire d'une grande ville que d'une petite commune, la fonction de maire étant par ailleurs un vrai métier ! »

Dans son allocution, M. Chiaro a annoncé qu'il serait attentif aux projets de Bodilis. Il a également insisté sur l'engagement dans la fonction électorale. « L'élu local, qui est au coeur des demandes de ses concitoyens, met en avant son intelligence, sa clairvoyance, sa probité et ses convictions... Puissent les jeunes suivre votre exemple en découvrant vos diplômes d'honorariat ! »

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Jean-Yves Morvan (vermeil) pour 31 années d'élu (un mandat comme 2e adjoint et deux en tant que 1er adjoint) ; René Guillou (argent) pour 20 années au service de la commune, dont une en qualité de maire ; Émile Le Gall (argent) pour 20 années au service de la commune, avec deux mandats de conseiller et un d'adjoint au maire.

Honorariat. René Guillou, maire honoraire ; Jean-Yves Morvan, Émile Le Gall, Claudie Guillerm (trois mandats, dont deux de maire adjointe), Albert Tanné (quatre mandats, dont l'un de maire adjoint), Albert Laurans (trois mandats, dont l'un de maire adjoint).

Médailles d'honneur de la commune. Henri Gouez (quatre mandats de 1977 à 2001), François Bléas (trois mandats de 1983 à 2001), Michel Roudaur (élu en 1989 comme conseiller municipal, il est actuellement 2e adjoint chargé des bâtiments publics et des affaires sociales).

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, lundi, 24 novembre 2008, p. 17

Finistère; Landerneau

5e circonscription : les résultats des élections UMP

Les adhérents de l'UMP votaient, à leur tour, samedi matin. Les adhérents du comité de la cinquième circonscription Landerneau-Landivisiau ont fait leur devoir à la permanence du député Jacques Le Guen, quai de Léon, à Landerneau. Ils ont été 103 votants. Voici les résultats.

Délégué de circonscription. Olivier Lemoine, 45 ans, de Landivisiau, était le seul candidat à sa succession. Il a été réélu.

Membres élus du comité. Dix-sept candidats se sont présentés pour douze postes. Voici les élus. Jean-Jacques Boniz, Landerneau (110 voix) ; Philippe Delaporte, Landivisiau (88 voix) ; Rémy Gastineau, Landivisiau (68 voix) ; Yvon Guezenoc, Plouescat (94 voix) ; Gilbert Le Fourn, Plouédern (77 voix) ; Claude Le Menn, Lesneven (97 voix) ; Raymond Le Pors, Guipavas (82 voix) ; Gildas Roue, Guipavas (99 voix) ; Fabrice Rovere, Lannilis (70 voix), Pascale Simyan, Lesneven (86 voix) ; Jérôme Stéphan, Plounévez-Lochrist (90 voix) ; Gabriel Thomas, Le Relecq-Kerhuon (59 voix).

Représentant des nouveaux adhérents. Seule Élisabeth Omnès de Landerneau était candidate. Elle est élue avec 101 voix.

Délégué au conseil national. Unique candidat, Jean-Jacques Boniz, de Landerneau, a été élu.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, lundi, 24 novembre 2008, p. 18

Finistère; Plounévez-Lochrist

Plus de 1 500 chariots déchargés chez Jacques Le Guen

Samedi, à 6 h, un cortège de plus de 25 tracteurs et remorques a traversé la commune pour y décharger plus de 1 500 chariots des supermarchés de Morlaix chez Jacques Le Guen, député.

Cette manifestation était menée par le monde agricole. Cette intervention a duré une heure. Pour déblayer la route, de nombreux personnels des supermarchés et de nombreux camions ont été nécessaires.

Pour cela, la circulation a été interrompue dans la rue de l'Arvor à plusieurs moments de la journée. Le déblaiement des chariots s'est terminé à 16 h.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Lundi, 24 novembre 2008, p. MLXLAND2

Commune. Neuf élus et anciens élus à l'honneur

Une cérémonie de remise de distinctions à plusieurs anciens élus de la commune s'est déroulée vendredi, dans la salle omnisports, sous la présidence de Jean-Yves Chiaro, sous-préfet de l'arrondissement de Morlaix, en présence de Jacques Le Guen, député; de Georges Tigreat, conseiller général; du CV Bruno Thouvenin, commandant la BAN; du conseil municipal; des maires des communes voisines et de nombreux Bodilisiens.

Les familles remerciées

Le maire, Albert Moysan, dans son mot d'accueil, a remercié les participants. Il a exprimé le plaisir de la municipalité de fêter les élus bodilisiens qui ont oeuvré, ces dernières années, à la construction et au développement harmonieux de la commune. Dans un rappel du rôle clé tenu par les élus, il a souligné le sacrifice d'une partie de la vie de famille qu'ils doivent concéder et remercié les conjoints et familles présentes. Il a réuni, dans un même remerciement, tous les élus qui ont précédé et qui n'ont pas toujours eu droit à des distinctions particulières. Tour à tour, Georges Tigreat, Jacques Le Guen et Jean-Yves Chiaro ont souligné, chacun avec sa sensibilité propre, les qualités indispensables et le mérite des élus au quotidien, plus souvent vilipendés que félicités.

Les distinctions

Trois médailles d'honneur régionale, départementale et communale ont été décernées par le préfet du Finistère. La médaille échelon vermeil, pour 31 années d'élu, a été remise par le sous-préfet à Jean-Yves Morvan, conseiller pendant deux mandats et adjoint pendant trois mandats. Deux médailles échelon argent, pour 20 années au service de la commune, ont été remises par le député et le conseiller général, l'une à René Guillou, précédent maire, après avoir été conseiller et adjoint; l'autre à Émile Le Gall, qui a effectué deux mandats de conseiller et un d'adjoint. Six titres d'honorariat (maire ou maire adjoint honoraire) ont été attribués aux élus ayant effectué trois mandats, dont un comme maire ou maire adjoint. Outre les trois médaillés précités, ont obtenu le titre, Claudie Guillerm, qui a effectué trois mandats, dont deux comme adjointe (première femme à ce poste à Bodilis); Albert Tanné (déjà médaille argent), pour quatre mandats, dont un comme adjoint, et Albert Laurans, 18 ans comme élu, deux mandats d'adjoint. Le conseil a également décidé d'octroyer la médaille de la commune pour trois mandats effectués aux six personnes déjà citées plus Henri Gouez, quatre mandats; François Bléas, trois mandats, et Michel Roudaut, actuel deuxième adjoint. Les adjoints en place, Guy Gueguen, Philippe Creac'h et Loïc Bernard, ont remis ces médailles.

Illustration(s) :

Les récipiendaires, entourés des autorités qui ont remis les récompenses.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

La Nouvelle République du Centre-Ouest
INFORMATIONS GENERALES
FRANCE societe, lundi, 24 novembre 2008, p. 33

télégrammes

•• Le maire UMP de Bordeaux et ancien Premier ministre, Alain Juppé, s'est félicité samedi que le président Nicolas Sarkozy « engage des réformes, beaucoup de réformes », mais « ça part un peu dans tous les sens », a-t-il ajouté •• Les nominations directes aux grades d'officier et de commandeur et à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, sans passer par les grades inférieurs, seront désormais possibles •• Le sénateur centriste Jean Arthuis a lancé samedi une association, Rassembler les centristes, qui vise la réunification du Nouveau centre (NC) et du MoDem dans un seul « parti centriste » •• Les habitants d'un squat insalubre à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ont exigé dimanche « une solution globale » afin d'obtenir des logements décentes et la régularisation des occupants sans papiers •• Le haut-commissaire aux Solidarités actives, Martin Hirsch, a écrit à l'ensemble des parlementaires pour les inviter à voter « au-delà des clivages politiques » en faveur du projet de loi généralisant le Revenu de solidarité active (RSA) •• Nicolas Sarkozy effectuera un déplacement mardi à Valenciennes (Nord) sur le thème du Contrat de transition professionnelle (CTP), dont il a promis l'extension •• Une centaine d'agriculteurs du Finistère ont embarqué samedi entre 1.000 et 1.500 chariots de plusieurs grandes surfaces de Morlaix, puis les ont déversés devant le domicile du député UMP Jacques Le Guen.

© 2008 La Nouvelle République du Centre-Ouest. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, dimanche, 23 novembre 2008, p. 11

Finistère

Jacques Le Guen : « Des méthodes archaïques »

« Ce n'est jamais agréable de se retrouver coincé chez soi avec peut-être deux mille chariots devant votre porte et dans votre jardin. Je suis contrarié et agacé que l'on vise mon domicile personnel. C'est une atteinte à ma vie privée et je ne peux le tolérer. Ce sont des méthodes archaïques. Devant ma permanence, là, je le comprendrais. Je ne porterais pas plainte. Je considère que cela ne servira à rien », déclarait le député, samedi matin.

Devant l'évènement « quelque peu bruyant », le député, qui a été réveillé par l'arrivée des légumes, a préféré « attendre que ça se passe en restant à l'intérieur ». Quant à l'action spontanée et non contrôlée par les responsables syndicaux, le député n'en croît rien. « Il suffit de se souvenir des propos de Thierry Merret en sortie de préfecture, il y a 15 jours. Il va falloir titiller les élus de la majorité pour faire avancer les choses. »

Un député désespéré qui a le sentiment de s'être battu pour la profession et qui n'est guère optimiste. « Je suis très inquiet de par la conjoncture économique globale et surtout dans le monde agricole. D'habitude, on a des revendications sectorielles. Plus grave aujourd'hui, il n'y a pas de revendications spécifiques. Tout va mal ». Quant à la présence des chariots, Paul Le

Guen estime que « le monde agricole considère que la crise qui les touche est due aux pratiques de la grande et moyenne distribution. Le chariot en est la symbolique ».

G. A. et Nelly Cloarec.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France

Bretagne, dimanche, 23 novembre 2008, p. 11

Finistère

Crise agricole : opération commando à Morlaix

Quelque 130 légumiers léonards s'en sont pris à des centaines de chariots de la grande distribution

avant de les décharger devant le domicile du député UMP Jacques Le Guen.

« C'est une véritable catastrophe pour nous. Un samedi, jour de grande affluence et de grosses courses », se lamente, samedi matin l'un des responsables de l'hyper Géant de Saint-Martin-des-Champs, dans l'agglomération morlaisienne. « Sur les neuf cents chariots que nous possédons, il n'y en a plus un seul à la disposition des clients, sauf peut-être une dizaine qui se trouvaient à l'intérieur du magasin. »

Même désarroi au Centre Leclerc de La Boissière, toujours à Morlaix. « Nos sept cents chariots ont été emportés. De plus, on a eu droit à un déchargement de choux-fleurs et de purin devant les entrées du magasin. Grâce à l'entraide des magasins Leclerc, on a pu récupérer un peu de chariots. 90 à 95 % des nôtres sont hors d'usage. À 90 - 100 €, l'unité vous imaginez le préjudice pour les enseignes. Ce n'est ni plus ni moins que du pillage. Au même titre que ce qu'on fait les pêcheurs au printemps », ne décolère pas Gaëtan Bertonlon, directeur du magasin.

Les magasins Lidl, toujours à la Boissière, et Intermarché, sur le plateau de Saint-Fiacre, à Plourin-lès-Morlaix, ont également été victimes de l'opération commando. Une opération menée, selon toute vraisemblance, par des légumiers léonards. Vers 2 h, quelque 130 personnes et une cinquantaine de tracteurs équipés de fourche et de remorque ont fait une descente à Morlaix. Objectif : s'emparer des chariots de la grande distribution.

Après avoir été détachées sans ménagement, les lignes de chariots ont été chargées, à l'aide des fourches sur les remorques. Et leurs abris ont beaucoup souffert. Selon les premières estimations, 1 700 chariots auraient pris la direction de Plounévez-Lochrist pour être déversés, entre 5 h 45 h et 7 h, devant la propriété de Jacques Le Guen, député UMP de la circonscription de Landerneau-Landivisiau. Un élu, cible de ce type de manifestation pour la deuxième fois en une semaine.

Gilles ALLIAUME.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, dimanche, 23 novembre 2008, p. 13

Côtes-d'Armor

Opérations commando des agriculteurs

Ils s'en sont pris à des centaines de chariots de la grande distribution à Morlaix. A Plaintel, c'est la plateforme Système U qui a été visitée.

« C'est une véritable catastrophe pour nous. Un samedi, jour de grande affluence et de grosses courses », se lamente, samedi matin l'un des responsables de l'hyper Géant de Saint-Martin-des-Champs, dans l'agglomération morlaisienne. Plus un seul chariot à mettre à la disposition des clients... Même désarroi au Centre Leclerc de La Boissière, toujours à Morlaix, 700 chariots ont été emportés. Les magasins Lidl, toujours à la Boissière, et Intermarché, sur le plateau de Saint-Fiacre, à Plourin-lès-Morlaix, ont également été victimes de l'opération commando. Une opération menée, selon toute vraisemblance, par des légumiers léonards.

Selon les premières estimations, 1 700 chariots auraient pris la direction de Plounévez-Lochrist pour être déversés, entre 5 h 45 h et 7 h, devant la propriété de Jacques Le Guen, député UMP de la circonscription de Landerneau-Landivisiau. Un élu, cible de ce type de manifestation pour la deuxième fois en une semaine.

Des actions à Plérin et Plaintel deux jours plus tôt. Une centaine d'agriculteurs FDSEA et Jeunes agriculteurs, toutes productions confondues, a fait une descente à la plateforme logistique Super U de Plaintel, jeudi, vers 23 h 30. Opération décidée quelques heures plus tôt à la Maison des agriculteurs de Plérin.

À l'issue de la réunion de crise, à laquelle assistaient 200 personnes, la moitié des agriculteurs a pris la direction de Plaintel. Les préparateurs de la plateforme de Système U les ont laissés inspecter légumes et viandes à la recherche de produits étrangers. « On a trouvé des langues de boeuf d'Irlande, des tomates du Maghreb. Des produits qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes environnementales et sociales que les nôtres », regrette le responsable syndical.

Les agriculteurs costarmoricains se réuniront dès lundi soir à Loudéac avec les producteurs de lait syndiqués ou non (20 h au foyer municipal).

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, dimanche, 23 novembre 2008, p. 15

Ille-et-Vilaine

[Opération commando à Morlaix A l'hyper Géant de Saint-Martin-des-Champs, dans l'agglomération morlaisienne, au Centre Leclerc et au Lidl de La Boissière, à Morlaix tout comme à l'Intermarché, sur le plateau de Saint-Fiacre, à Plourin-lès-Morlaix, il n'y avait plus un seul]

Opération commando à Morlaix

A l'hyper Géant de Saint-Martin-des-Champs, dans l'agglomération morlaisienne, au Centre Leclerc et au Lidl de La Boissière, à Morlaix tout comme à l'Intermarché, sur le plateau de Saint-Fiacre, à Plourin-lès-Morlaix, il n'y avait plus un seul chariot à mettre à la disposition des clients... Une opération menée hier, selon toute vraisemblance, par des légumiers léonards. Selon les premières estimations, 1 700 chariots auraient pris la direction de Plounévez-Lochrist pour être déversés, entre 5 h 45 h et 7 h, devant la propriété de Jacques Le Guen, député UMP de la circonscription de Landerneau-Landivisiau. Un élu, cible de ce type de manifestation pour la deuxième fois en une semaine.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Dimanche, 23 novembre 2008, p. REG1

Agriculteurs. 1.500 chariots devant le domicile d'un député

Sophie Prévost et Jean-Yves Bihan

Le député finistérien Jacques Le Guen s'est réveillé, hier matin, avec 1.500 chariots devant sa porte. Des chariots subtilisés avec fracas, à Morlaix (29) dans la nuit, par une centaine d'agriculteurs en colère.

Jacques Le Guen n'a pas bien dormi. Jusqu'à 1 h du matin, hier, le député (UMP) de la cinquième circonscription du Finistère était encore, dit-il, en conversation avec les agriculteurs, très en colère, de son secteur léonard. Le temps de se reposer un peu... et à 6 h, l'élu était de nouveau réveillé, par le bruit des tracteurs mais aussi des 1.500 chariots déversés juste devant son domicile de Plounévez-Lochrist.

Opérations coup-de-poing

Entre-temps, une centaine d'exploitants agricoles avaient mis le cap sur Morlaix où ils ont, en plusieurs groupes, mené des opérations « coup-de-poing » sur les parkings des grandes surfaces. L'hypermarché Géant d'abord, puis Intermarché et Bricomarché à Plourin-lès-Morlaix, et dans le même temps, le centre Leclerc ainsi que Lidl, ont tous été visités de la même manière : les chariots ont été arrachés de leur support et les abris dégradés... De 5 à 6 h, les gendarmes de la compagnie de Plourin-lès-Morlaix ont suivi le cortège d'une trentaine de tracteurs qui acheminaient leur marchandise jusqu'à Plounévez-Lochrist. Le capitaine Le Mérer, commandant en second de la compagnie de Morlaix et l'adjudant Cap, de la brigade de Saint-Pol-de-Léon, ont veillé à ce que la sécurité soit assurée sur le trajet, ainsi que dans la rue d'Arvor, rendue impraticable par l'amas de chariots.

Deux fois en une semaine

C'est la deuxième fois en une semaine que Jacques Le Guen est ainsi pris pour cible. Dans la nuit de lundi à mardi, une quarantaine de chariots provenant de l'Intermarché de Plouescat avaient déjà été déposés dans la cour de sa propriété. Alors que, dans la matinée hier, plusieurs semi-remorques et autres véhicules utilitaires s'activaient pour ramasser les chariots et les ramener à Morlaix, le député s'est élevé contre des méthodes jugées « archaïques ». Dans la soirée, les exploitants agricoles lui avaient manifesté de vive voix leur mécontentement face aux problèmes de vente et à la baisse du coût de leur production, sur les choux-fleurs et le lait notamment. « Mais je me suis pourtant montré ouvert à la discussion ! », s'insurge l'élu.

Lourd préjudice

Plusieurs grandes surfaces lésées avaient, pour leur part, déjà déposé plainte au commissariat morlaisien et à la gendarmerie de Plourin-lès-Morlaix, hier. Certaines avaient commencé à chiffrer le préjudice. « Sachant qu'un abri coûte 10.000 € et un chariot à lui seul déjà 200 €, on peut imaginer que le montant global des dommages dépassera les 200.000 € », se risquait, hier soir, un enquêteur.

Illustration(s) :

À Plounévez-Lochrist, l'opération coup-de-poing des agriculteurs a rendu la rue d'Arvor impraticable. Photo J.-Y.B.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne) **Dimanche, 23 novembre 2008, p. UNENOR**

Finistère coup de colère des agriculteurs

Abris dégradés, chariots arrachés à Morlaix puis déposés par centaines devant le domicile du député Jacques Le Guen, à Plounévez-Lochrist : une centaine d'agriculteurs sont passés à l'action dans la nuit de vendredi à samedi pour protester contre leurs difficultés.

Page 7

Illustration(s) :

Photo Sophie Prévost

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne) **Dimanche, 23 novembre 2008, p. UNESUD**

Finistère coup de colère des agriculteurs

Abris dégradés, chariots arrachés puis déposés par centaines devant le domicile du député Jacques Le Guen, près de Morlaix : une centaine d'agriculteurs sont passés à l'action dans la nuit de vendredi à samedi pour protester contre leurs difficultés.

Page 7

Illustration(s) :

Photo Sophie Prévost

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France

Pays de Loire, samedi, 22 novembre 2008, p. 3

Mayenne

Touche pas à mon dimanche !

Organiser des vacances familiales en fonction des congés des conjoints est déjà compliqué. Sera-t-il aussi compliqué d'organiser ses week-ends demain s'il faut travailler le dimanche ? Ceux qui demandent l'ouverture des commerces le dimanche ont-ils conscience de toutes les conséquences de leur revendication ?

Trois questions doivent être posées à ce sujet.

Quel intérêt économique.- On dit qu'« ouvrir les magasins le dimanche, c'est créer 30 000 emplois » A cela plusieurs études, dont celle du Conseil économique et social, répondent que l'acte d'achat ne serait que transféré de la semaine au dimanche. Les sites qui ouvrent le dimanche perdent ainsi 30 % de leur activité du samedi. Les 30 000 emplois créés ne seraient que transférés de la semaine au week-end. D'autres études montrent qu'à consommation égale, un emploi du dimanche supprimera trois emplois de la semaine. La menace portera également sur ceux qui travaillent déjà le dimanche, notamment les multiples petits commerces de proximité dans nos centres-villes ou dans nos centres bourgs en milieu rural.

La logique économique veut qu'on n'effectue pas d'achats supplémentaires sans pouvoir d'achat en hausse. La hausse du pouvoir d'achat ne se décrète pas par l'ouverture des magasins le dimanche. A l'instar des heures de temps libre dégagées par les 35 heures, l'ouverture des magasins le dimanche risquerait plutôt de créer des frustrations et du surendettement.

Quel impact sur notre société ? - « Ouvrir les magasins le dimanche, c'est donner une liberté supplémentaire aux individus, un jour de consommation en plus par semaine ! ». Et voilà comment on passe du dimanche chômé, acquis social obtenu de haute lutte au XIXe siècle, au dimanche chômé, menace pour la liberté individuelle des consommateurs. « Si nos concitoyens ont envie d'acheter le dimanche, qu'ils achètent ! Ouvrez tous les jours, le marché reconnaîtra les siens ». L'argument est cocasse car, le travail le dimanche, c'est bien quand cela concerne les autres, mais moins bien quand cela nous touche personnellement. Or, ouvrir les magasins le dimanche ne touchera pas que les commerçants. Il faudra trouver des modes de garde pour les enfants. Qu'en sera-t-il des services bancaires indispensables à l'activité

commerciale ? Faudra-t-il livrer les magasins le dimanche ? Le travail le dimanche ne se fera que sur volontariat nous dit-on. Comment peut-on y croire ?

Chacun sent très bien que l'ouverture des commerces le dimanche est le cheval de Troie pour une ouverture générale de l'activité professionnelle. Qu'en sera-t-il alors de toutes les activités dominicales, non seulement les cultes, mais également les activités sportives, associatives, familiales... ?

Quel sens donner à une telle revendication ? - L'homme contemporain est-il uniquement un « individu consommateur » ou est-il encore l'animal social que définissait Aristote ? S'il n'est que consommateur, ouvrons les magasins le dimanche et laissons-le satisfaire son instinct. Si l'homme se construit par les relations qu'il tisse avec les autres, posons-nous la question de maintenir chômé un jour dans la semaine durant lequel les relations que nous avons les uns avec les autres peuvent être facilitées et gratuites.

Ce texte a été signé par une quarantaine de députés UMP, dont : Marc Le Fur (Côtes d'Armor) ; Jean-Yves Cousin (Calvados) ; Philippe Gosselin (Manche) ; Michel Grall (Morbihan) ; Guénaél Huet (Manche) ; Michel Hunault (Loire-Atlantique) ; Fabienne Labrette-Ménager (Sarthe) ; Marguerite Lamour (Finistère) ; Jacques le Guen (Finistère) ; Christian Ménard (Finistère) et Thierry Benoît (app. Nouveau Centre, Ille-et-Vilaine).

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

AFP Infos Economiques

Économie et finance;Travail;Conflits armés et terrorisme, samedi, 22 novembre 2008 - 14:17

Des agriculteurs déversent 1.000 chariots de supermarché chez un député UMP

MORLAIX (Finistère) - Une centaine d'agriculteurs du Finistère ont embarqué samedi matin entre 1.000 et 1.500 chariots de plusieurs grandes surfaces de Morlaix puis les ont déversés devant le domicile du député UMP Jacques Le Guen, a indiqué la gendarmerie.

Les manifestants ont visité les parkings de plusieurs grandes enseignes de Morlaix avec une quarantaine de tracteurs et des remorques agricoles sur lesquelles ils ont entassé les caddies.

Des abris à chariots ont été démolis, des panneaux publicitaires arrachés et des palettes ont été entassées devant l'entrée d'une grande surface, a précisé la gendarmerie.

Selon un responsable syndical départemental, l'action, qui rassemblait des agriculteurs de plusieurs filières (légumes, porc, lait et viande bovine) pour dénoncer les marges des grandes surfaces, n'était pilotée par aucun syndicat.

"Je comprends leur colère. Les grandes surfaces volent les producteurs mais aussi les consommateurs", a déclaré à l'AFP ce responsable, sous couvert d'anonymat. Il a évoqué une action "spontanée" provoquée selon lui par la crise des prix agricoles dans un contexte de charges élevées.

aro/ide

© 2008 AFP. Tous droits réservés.

NouvelObs.com

La Une, samedi, 22 novembre 2008

**Des agriculteurs déversent 1.500 caddies chez un député UMP
FINISTÈRE**

1 500 à 1 700 caddies ont été déversés samedi matin devant la propriété du député UMP Jacques Le Guen. Les agriculteurs souhaitent dénoncer les marges des grandes surfaces. Aucun syndicat n'avait appelé à une quelconque action.

Une centaine d'agriculteurs du Finistère ont déversé, samedi 22 novembre vers 6h00 du matin, quelque 1.500 chariots de supermarchés devant la propriété de Jacques Le Guen, député UMP de Landivisiau - Landerneau, a indiqué la gendarmerie de Morlaix.

Les 130 manifestants ont d'abord fait une descente dans les grandes surfaces de l'agglomération du pays Léonard (région regroupant plusieurs agglomérations du Finistère).

Action spontanée visant les marges des grandes enseignes

À l'aide d'une quarantaine de tracteurs et de remorques agricoles, les agriculteurs ont entassé les caddies de plusieurs grandes enseignes (Géant, Leclerc, Lidl et Intermarché) de Morlaix.

Des dommages matériels ont été constatés sur place par la gendarmerie : abris à chariots démolis, panneaux publicitaires arrachés et palettes entassées devant l'entrée d'un des supermarchés.

L'action qui a mobilisé des agriculteurs de plusieurs filières (légumes, porc, lait et viande bovine) souhaitant dénoncer les marges des grandes surfaces, n'était pilotée par aucun syndicat, selon une source.

Le responsable syndical du département évoque une action "spontanée" provoquée selon lui par la crise des prix agricoles dans un contexte de charges élevées.

On ignore pourquoi le député UMP Jacques Le Guen a été la cible de ces manifestants.

© 2008 Le Nouvel Observateur. Tous droits réservés.

Marianne, no. 605

Événement, samedi, 22 novembre 2008, p. 36

LES ANTI-SARKO

A droite, vouloir exister, c'est déjà le défier. Dans son propre camp aussi, Nicolas Sarkozy a su se créer une opposition.

Les ennemis de l'intérieur

Par Nicolas Domenach

"Pas d'adversaire à droite !" Nicolas Sarkozy y veille. Obsessionnellement. Ce principe stratégique vaut, selon lui, aussi bien pour la conquête que pour l'exercice du pouvoir. Toute tête qui dépasse dans son camp, et même sur ses marges, doit être fauchée. Sans pitié. Sinon, la rébellion pousse ensuite, et prolifère comme de la mauvaise herbe. Alors, le président surveille tout, veille à tout. Son ami Silvio Berlusconi lui avait dit avant d'être réélu : "Je n'ai commis qu'une erreur : ne pas m'occuper suffisamment du parti, laisser les ambitieux prendre leurs aises." Le chef de l'Etat français a écouté. Il fait la chasse à toute velléité d'indépendance et de contestation, s'acharnant à réduire, à détruire même, ceux qui prétendraient prendre la lumière. Car vouloir exister, c'est déjà le défier... C'est lui, personnellement, qui a tout manigancé pour faire battre François Bayrou à Pau, après l'avoir dépouillé de ses principaux lieutenants, regroupés au sein d'un Nouveau Centre que l'UMP, c'est-à-dire lui-même, gère au plus serré. Pourtant, le centrisme militant vit encore au MoDem, et son leader, qui a "de la gueule", parvient à se faire entendre, à plaider dans son désert pour la "troisième voie", une "société de l'homme et non de l'argent". Ce démocrate-chrétien accrocheur comme du chiendent le fiche dans des colères noires. Depuis le temps qu'on aurait dû lui "couper sa grosse tête d'hypocrite..." Le président n'aura de cesse d'affaiblir, d'isoler ce combattant-là, de lui couper les ailes, et ses oreilles haute fidélité. Puisque Bayrou se veut incorruptible, il se contentera de circonvenir, comme l'avait fait Chirac avant lui, ses proches et les proches de ses proches, tout en le repoussant à gauche, en lui interdisant toute alliance avec les anciens UDF comme avec les ex-gaullistes ou les reliefs du libéralo-giscardisme. Tous ces courants de pensée qui ont été nanifiés, même si certains individus dressent parfois un oeil, un remords, une idée.

La sarkozysme a kärchérisé les droites, à défaut des délinquants. Symbole : le giscardochiraquien Jean-Pierre Raffarin s'est fait battre pour la présidence du Sénat, qui est revenue à un post-RPR sarkozyste, Gérard Larcher. Un seul libéral, un Breton granitique, le député de Vannes François Goulard, ose encore revendiquer plus de démocratie dans notre monarchie républicaine et médiatique. L'insolent est parfois rejoint par quelques parlementaires chiraquiens tels Henri Cuq ou Jacques Le Guen, ou par les villepinistes Georges Tron, Jean-Pierre Grand ou Hervé Mariton. Mais ces janissaires étaient trop orphelins et erraient dans les couloirs de l'Assemblée comme des âmes en peine de leur sultan. Les volte-face de Villepin (lire p. 50 l'article d'Eric Decouty) les ont tourneboulés. Tant de brevets de bonne conduite gouvernementale précipitamment accordés après des critiques acérées contre la malgouvernance antirépublicaine désarçonnaient les partisans de l'ancien Premier ministre qui le rêvaient en recours flamboyant. Parfois, ceux-là se retrouvaient, et se retrouveront, avec d'autres derrière Jean-François Copé, le président du groupe parlementaire UMP. Ce chef de la majorité à l'Assemblée a des ambitions élevées qui lui font parfois suivre ses troupes ou les précéder dans leur volonté d'exister. Un peu. Mais Copé est un tigre de papier. Talentueux, inventif, il sait griffer, râler, feuler. Ça fait des titres dans les journaux. Mais il finit en

peluche à l'Elysée, car l'autorité reste au président dont l'élection des députés dépend. En outre, "JFC" a peut-être un destin, mais pas de ligne politique qui lui permette de fédérer. Il fait partie de la relève possible, plus tard. Parmi d'autres. C'est déjà ça. Mais ce n'est pas grand-chose aujourd'hui.

Aujourd'hui, enfin c'était dimanche, les gaullistes et républicains perdus de Debout la République devaient se retrouver à la Mutualité avec Nicolas Dupont-Aignan pour un congrès partisan fondateur. Comme les premiers chrétiens dans les catacombes. Avec cette espèce de flamme qui leur permet de lire le futur dans la nuit. Et ils jurent, "croix de bois, croix de fer de Lorraine, si l'avenir, c'est Sarkozy, on va en enfer...". Les ombres des armées des ombres....

Illustration(s) :

frédéric speich / la provence / photopqr

© 2008 Marianne. Tous droits réservés.

Numéro de document : news.20081122.MQ.0083

Ouest-France

Bretagne, vendredi, 21 novembre 2008, p. 10

Finistère

[On vote samedi à l'UMP Chacun son tour.]

On vote samedi à l'UMP

Chacun son tour. Après le PS, ce sera au tour samedi à l'UMP de procéder à ses élections internes. Dans chacune des huit circonscriptions législatives du Finistère, les militants éliront leur délégué, les membres de chaque comité de circonscription et les délégués au conseil national. Une élection en deux temps. Le 11 décembre, l'ensemble des membres du comité de circonscription désigneront le président départemental, poste actuellement occupé par Christian Ménard, le député de Carhaix/Châteaulin, qui n'a pas l'intention de se représenter. Prochainement, un nouveau secrétaire départemental sera aussi désigné par les instances nationales du parti de la droite. François Le Verge, à ce poste jusqu'en septembre, en ayant démissionné. L'intérim est assuré par Laurent Prunier, élu d'opposition à Brest.

Prix du lait : Christian Ménard demande un médiateur

Le député (UMP) de Carhaix/Châteaulin est intervenu auprès de Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la pêche, afin de demander la nomination d'un médiateur pour apporter des solutions à la crise du prix du lait. « La crise est telle qu'il est urgent que cette nomination intervienne au plus vite », plaide Christian Ménard.

La crise au PS vue de l'UMP

Il n'a pu s'empêcher de se faire ce petit plaisir. Laurent Prunier, secrétaire départemental de l'UMP, s'offre quelques petits commentaires sur la crise au PS. Même si, souligne-t-il, il n'est

pas dans ses habitudes « de réagir sur la vie interne d'autres formations politiques ». Laurent Prunier juge donc que la France « n'a définitivement plus d'opposition responsable face à la majorité parlementaire en place ». Et il en rajoute une couche : « Le spectacle désolant que les socialistes offrent aux Français ces derniers jours n'est que haines, conflits de personnes et incompréhensions autour d'alliances électorales futures ».

Le Parti communiste avec les postiers

Quatre manifestations pour défendre le service public postal auront lieu samedi, à Brest, Quimper, Quimperlé et Morlaix. La fédération du Finistère du Parti communiste les soutient. « La volonté de privatiser du gouvernement est toujours bien présente. Elle est seulement remise à plus tard », insiste le PCF qui entend rappeler que « le service public postal sert l'intérêt général ».

J. Le Guen défend la présomption d'innocence de D. de Villepin

Alors que l'ancien Premier ministre a été renvoyé devant le tribunal correctionnel dans le cadre de l'affaire Clearstream, Jacques Le Guen, le député (UMP) de Landerneau/Landivisiau, souligne que la présomption d'innocence s'applique à tout le monde, même à Dominique de Villepin. « La tentation est grande ici ou là de jeter l'opprobre sur l'ancien Premier ministre qui ne mérite pas un tel traitement », estime Jacques Le Guen resté un proche de Dominique de Villepin.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Figaro, no. 20003

Le Figaro, vendredi, 21 novembre 2008, p. 14

Débats

Vivement dimanche !

De Malet, Caroline

Pour une cinquantaine de députés de la majorité, le travail dominical engage trop gravement la structure

de la société pour ne pas faire l'objet d'une réflexion profonde et sérieuse. L'extension de l'ouverture dominicale des commerces n'est évidemment pas consensuelle, et pose, à l'inverse, de graves questions. Si, de fait, il ne peut s'agir d'interdire le travail dominical régulièrement pratiqué aujourd'hui, on doit, préalablement à toute volonté de libéraliser l'ouverture le dimanche, poser a minima trois questions.

Quel intérêt économique ? Il est dit qu'« ouvrir les magasins le dimanche, c'est créer 30 000 emplois ». À cela, plusieurs études, dont celle du Conseil économique et social, répondent que l'acte d'achat ne serait que transféré de la semaine au dimanche. Les sites qui ouvrent le dimanche perdent ainsi 30 % de leur activité du samedi. Les 30 000 emplois « créés » ne seraient que transférés de la semaine au week-end. D'autres études montrent qu'à

consommation égale, un emploi du dimanche supprimera trois emplois de la semaine. La menace portera également sur ceux qui travaillent déjà ce jour-là, notamment les multiples petits commerces de proximité dans nos centres-villes ou dans nos centres-bourgs en milieu rural.

La logique économique implique un lien entre augmentation de la consommation et celle du pouvoir d'achat. Or la hausse de celui-ci ne se décrète pas par l'ouverture des magasins le dimanche. À l'instar des heures de temps libre dégagées par les 35 heures, l'ouverture des magasins le dimanche risquerait plutôt de créer des frustrations et du surendettement.

Quel impact sur notre société ? « Ouvrir les magasins le dimanche, c'est donner une liberté supplémentaire aux individus, un jour de consommation en plus par semaine ! » Et voilà comment on passe du dimanche chômé, acquis social obtenu de haute lutte au XIX

siècle, au dimanche chômé, menace pour la liberté individuelle des consommateurs. « Si nos concitoyens ont envie d'acheter le dimanche, qu'ils achètent ! Ouvrez tous les jours, le marché reconnaîtra les siens. » L'argument est difficilement recevable : les consommateurs y sont plus souvent favorables que ceux qui pourraient être appelés à travailler ce jour-là ! Or ouvrir les magasins le dimanche ne touchera pas que les commerçants. Il faudra trouver des modes de garde pour les enfants. Qu'en sera-t-il des services bancaires indispensables à l'activité commerciale ? Faudra-t-il livrer les magasins le dimanche ? Le travail le dimanche ne se fera que sur volontariat, nous dit-on. Comment peut-on y croire ? Chacun sent très bien que l'ouverture des commerces le dimanche est un « pied dans la porte » en vue d'une ouverture générale de l'activité professionnelle. Qu'en sera-t-il alors de toutes les activités dominicales, non seulement des cultes, mais également les activités sportives, associatives, familiales... ? N'est-il pas préférable de limiter la consommation pour conserver ces moments de fraternité qui donnent à la vie son sens ? Le travail le dimanche, c'est une menace pour la vie familiale, amicale et associative. Pourquoi mettre en danger ce moment essentiel ?

Quel sens donner à une telle revendication ? C'est en effet là qu'est la vraie question. L'homme contemporain est-il uniquement un « individu consommateur » ou est-il encore l'animal social que définissait Aristote ? S'il n'est que consommateur, ouvrons les magasins le dimanche sans limite. Si l'homme se construit par les relations qu'il tisse avec ses semblables, posons-nous la question de maintenir un jour dans la semaine en vue de faciliter cette construction.

« Les Français qui le veulent pourront ne pas consommer le dimanche. Il n'y a aucune obligation, mais une nouvelle offre proposée », affirment enfin les partisans de l'ouverture. Peut-être.

Sans tomber dans l'excès d'une réglementation trop lourde, il est ici nécessaire de fixer des limites au travail dominical. La préservation de la gratuité des relations est à ce prix ; et sans doute également la préservation de la vie familiale, qui n'a vraiment pas besoin d'être affaiblie !

Ce texte est cosigné par d'autres députés de la majorité présidentielle : Philippe MEUNIER, Jean-Paul ANCIAUX, Thierry BENOÎT, Jean-Claude BOUCHET, Françoise BRANGET, Xavier BRETON, Yves BUR, Jean-François CHOSSY, Dino CINIERI, Jean-Yves COUSIN, Jean-Louis CHRIST, Marie-Christine DALLOZ, Laure de LA RAUDIÈRE, Lucien DEGAUCHY, Jean DIONIS DU SEJOUR, André FLAJOLET, Daniel GARRIGUE, Hervé

GAYMARD, Philippe GOSSELIN, Michel GRALL, Jean-Pierre GRAND, Arlette GROSSKOST, Antoine HERTH, Michel HUNAULT, Guenael HUET Fabienne LABRETTE-MENAGER, Marguerite LAMOUR, Jacques LE GUEN, Céleste LETT, Lionnel LUCA, Jean-Philippe MAURER, Christian MENARD, Jean-Marie MORISSET, Jean-Marc NESME, Étienne PINTE, Jean-Luc REITZER, Jacques REMILLER, Bernard REYNES, Michel SORDI, Alain SUGUENOT, Éric STRAUMANN, Michel TERROT, Jean UEBERSCHLAG, Christian VANNESTE, Patrice VERCHERE, Michel VOISIN, Marie-Jo ZIMMERMANN.

«Et voilà comment on passe du dimanche chômé, acquis social obtenu de haute lutte au XIX siècle, au dimanche chômé, menace pour la liberté individuelle des consommateurs »

© 2008 Le Figaro. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Jeudi, 20 novembre 2008, p. MLXPLOUES1

Caddies au domicile de Jacques Le Guen : Rectificatif

Colette Le Guen, l'épouse du député, tient à préciser que, malgré l'intrusion nocturne à son domicile dans la nuit de lundi à mardi, elle n'a pas porté plainte à la gendarmerie. (Le Télégramme d'hier)

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mercredi, 19 novembre 2008, p. BRE1

Chez le sénateur et le député

Pour aborder le problème du projet de loi Bachelot, la CFDT a rencontré hier les attachées parlementaires du sénateur, François Marc et du député, Jacques Le Guen. Plusieurs questions ont été abordées.

Contre les ordres infirmiers et kinésithérapeutes. L'ordre des kinésithérapeutes a été créé en 2006. Voici qu'arrive celui des infirmiers, qui impose également une cotisation. « En clair, pas d'exercice sans cotisation. Les libéraux pourront déduire leur obole de leurs frais. Pour les salariés, c'est une perte sèche. Ça s'assimile à du racket. Nous refusons de payer pour travailler », explique une infirmière. Une soixantaine de lettres d'infirmiers landernéens ont été déposées sur les bureaux des parlementaires. « Nous demandons une annulation du décret, car nous n'avons pas besoin d'un ordre. Notre convention collective et nos instances suffisent à cadrer les actes infirmiers ».

Service public. La loi prévoit aussi que les établissements lucratifs pourront contractualiser des missions de services publics avec les Agences régionales de santé (ARS). « Lesquelles ? Celles qui seront rentables ? Il y aura forcément des dérapages. On veut qu'à droits égaux, il y

ait une contrainte égale en terme de sécurité, d'encadrement et d'exercice du personnel ». Autre inquiétude : la loi ne règle pas la répartition des médecins sur le territoire et leurs dépassements d'honoraires.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mercredi, 19 novembre 2008, p. MLXLAND1

Centre de secours. Le préfet coupe le ruban

Après une dizaine d'années de tergiversations, trois chefs de corps, et une malfaçon lors de la réalisation du bâtiment, les 40 sapeurs, officiers compris, qui constituent le centre de secours ont intégré, le 1^{er} août, une caserne flambant neuve, sur un terrain acquis par le Sivu, Syndicat intercommunal à vocation unique, présidé par Georges Tigréat.

Modernité et fonctionnalité des lieux

« Ce n'était pas un luxe, reconnaissait le chef de corps actuel, le lieutenant Yvon Salaün, compte tenu du nombre d'interventions que nous avons à traiter annuellement. L'an passé, nous sommes sortis 883 fois et, cette année, nous dépasserons les 900 sorties, soit pratiquement trois sorties par jour. Il ne faut pas oublier que le corps landivisien est entièrement constitué de sapeurs volontaires dont les capacités atteignent largement celles des professionnels. Il ne faut donc pas oublier de remercier les employeurs de permettre à leurs hommes de venir au secours de la population ». Samedi après-midi, Pascal Mailhos, préfet du Finistère, Yves Ménesguen, président du SDIS, le colonel Guillou, directeur départemental et les nombreux élus, nationaux et départementaux, après avoir passé les troupes en revue, ont apprécié les installations, la modernité et la fonctionnalité des lieux. Le centre, situé en plein coeur de la ville, dans la rue Clemenceau, permet un accès rapide sur l'ensemble du territoire desservi. Il faut dire que les pompiers doivent atteindre, en moins de 20 minutes, le lieu le plus éloigné du centre, en l'occurrence le village de Croas ar Born, en Plouvorn.

Le centre en chiffres

Le centre est composé de cinq femmes dont N. Martel, infirmière, le lieutenant Yvon Salaün, chef de corps, un médecin, le capitaine François Rolland et 37 hommes, sous-officiers et sapeurs. Construits sur une surface de 7.500 m², les bâtiments occupent une surface de 1.126 m². Les garages abritent un fourgon pompe-tonne, un camion avec échelle pivotante semi-automatique, un camion-citerne feux de forêts, deux ambulances, un véhicule de désincarcération, un véhicule tous usages, un véhicule léger utilitaire et un véhicule léger de liaison pour le commandement. L'opération immobilière est de 1.6 M€ TTC, assuré par le Sivu à 70 % et le conseil général à 30 %. Le centre de secours de Landivisiau dessert les communes de Bodilis, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Loc-Eguiner, Plougar, Plougourvest, Plouvorn, Saint-Derrien et Saint-Servais.

Illustration(s) :

Yvon Salaun, chef du corps landivisien, a accueilli les visiteurs : de gauche à droite, Pascal Mailhos, préfet du Finistère, Jacques Le Guen, député et Yvon Salaun.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mercredi, 19 novembre 2008, p. MLXPLOUES2

Le plein de caddies au domicile de Jacques Le Guen

Dans la nuit de lundi à mardi, des individus ont déposé un chargement de caddies dans la propriété du député Jacques Le Guen, au bourg. Dérobés quelques instants plus tôt sur le parking d'un supermarché de Plouescat, 35 à 40 caddies ont été disposés dans la cour de la propriété, interdisant toute sortie à ses propriétaires. Jacques Le Guen était à Paris au moment des faits et son épouse, qui a été sortie de son sommeil vers 1 h du matin, a porté plainte à la gendarmerie. Aucune revendication à cet acte si ce n'est, non loin de là, place de la Mairie, une pancarte portant l'inscription « FLB, Façonnons l'Avenir Breton ».

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mercredi, 19 novembre 2008, p. MLXUNE

Plounévez-Lochrist Des chariots chez Jacques Le Guen

Dans la nuit de lundi à mardi, un chargement de chariots a été déposé dans la propriété du député Jacques Le Guen, au bourg de Plounévez-Lochrist. Ils avaient été dérobés quelques instants plus tôt sur le parking d'un supermarché de Plouescat.

Page 28

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, mardi, 18 novembre 2008, p. 15

Finistère; Landivisiau

Caserne des pompiers : un outil de 1 594 090 euros au service de neuf communes

Accompagné de nombreuses personnalités, le préfet Pascal Mailhos a inauguré le nouveau centre de secours landivisien, samedi après-midi. Un bel outil pour les cinq femmes et trente-cinq hommes sapeurs-pompiers, qui sont déjà sortis à 805 reprises cette année. Dont 458 fois pour des secours à personnes, 105 pour des accidents de circulation, 104 pour prévenir un accident et 78 fois pour des incendies. Un chiffre à comparer aux 728 sorties réalisées l'an dernier à la même époque...

« Préserver le volontariat »

Le maire Georges Tigréat est revenu sur l'histoire de cette nouvelle caserne. En 2006, les élus du canton obtenaient l'autorisation de construire. L'ouvrage inauguré samedi est l'oeuvre de Serge Hamon, architecte. Il a coûté 1 594 090 €, dont une rallonge de 100 000 € après la défaillance d'une entreprise. Une somme de laquelle il faut enlever 30 % en provenance du Département pour un bâtiment de 1 126 m² construits sur un terrain de 7 500 m².

Georges Tigréat s'est déclaré fier de cette construction en plein secteur urbanisé, « un ensemble cohérent au niveau de son fonctionnement avec des murs de protection antibruit et des garages protégés par la partie administrative. Une implantation réussie... » Il se disait également satisfait de « la fidélité des sapeurs-pompiers landivisiens, avec une ancienneté moyenne de 15 ans, alors qu'elle ne dépasse pas souvent 10 années dans d'autres centres de secours, voire bien moins. »

Une situation qui n'est pas due au hasard : le centre de secours peut compter sur le soutien de la Ville, où travaille un tiers des pompiers, le professionnalisme du chef de centre, le civisme des entreprises landivisiennes et la reconnaissance des collectivités.

Tous les intervenants s'accordent à reconnaître « l'hyper compétence de ces hommes et femmes » Ils ont également évoqué « la nécessité de préserver le volontariat par une modernisation de la mission et de l'engagement volontaire ». Il est vrai que le volontariat est au coeur du service civil de sécurité. « Une richesse à préserver, une attractivité à renforcer grâce à un régime de vacations revu au regard des contraintes », estime le député Jacques Le Guen.

Avis partagé par le préfet, qui rappelait que la « loi du 13 août 2004 avait mis le citoyen au coeur de la sécurité, ce qui demandait quelques révisions du statut des sapeurs-pompiers et surtout une reconnaissance des employeurs avec un label spécifique... » Il s'est d'ailleurs engagé « à faciliter la disponibilité des sapeurs-pompiers hommes et femmes travaillant sous le couvert de l'État, avant la fin de l'année prochaine ».

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Ouest-France
Bretagne, jeudi, 13 novembre 2008, p. 21

Finistère; Plounévez-Lochrist

Hommage à 178 morts de la Grande Guerre

La commémoration du 11 Novembre a eu lieu, mardi, en présence de l'Union locale des anciens combattants, Jacques Le Guen, député, et Gildas Bernard, maire.

Pour la célébration de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, une messe du souvenir a eu lieu à l'église. À l'issue de la cérémonie, Jacques Le Guen et Gildas Bernard ont déposé la gerbe de fleurs près du monument aux morts. En ce 90^e anniversaire, un hommage

a été rendu aux 178 Plounévégiens morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale. L'école Sainte-Famille, dirigée par Maryvonne Breton, s'est associée à cette commémoration. Les élèves de CM1 de Christian Crenn, ainsi que les élèves de CM2 de Brigitte Pengam, sont intervenus et ont lu une lettre écrite par un combattant de 18 ans à ses parents à l'assemblée toujours aussi nombreuse.

Jean-Paul Mellouet, président de la section locale de l'UNC, a remis la médaille au titre de la reconnaissance de la Nation avec agrafe Indochine à Jean-Pierre Inizan, la médaille au titre de la reconnaissance de la nation avec agrafe Afrique du Nord à Hervé Le Bras et François Aminot. La fanfare du Léon animait cette commémoration.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.

Le Télégramme (Bretagne)
Mercredi, 12 novembre 2008, p. MLXPLOUES2

Cérémonie de l'Armistice. Trois décorés

Trois anciens combattants ont été décorés, mardi devant le monument aux morts lors de la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918, animée par la Fanfare du Léon. En présence du maire Gildas Bernard et du député Jacques Le Guen, Jean-Paul Mellouet, président de l'association locale de l'UNC, a remis la médaille au titre de reconnaissance de la nation (TRN) avec agrafe Indochine à Jean-Pierre Inizan, de Kerdélant pour sa présence en Indochine en 1946-1947 et la médaille au titre de reconnaissance de la nation (TRN) avec agrafe Afrique du Nord à Hervé Le Bras, de Lanéner pour sa présence au 61 e RA de Tizi Ouzou du 1 er juillet 58 au 30 juin 60 et à François Aminot, de Bréhichen pour sa présence au 20 e bataillon des chasseurs de Mascara-Mostaganem du 16 mars 59 au 7 mars 61.

Les enfants associés

Cette remise de décorations s'est déroulée à l'issue de la messe du souvenir célébrée par l'abbé Jean Bourven, à la mémoire des camarades disparus. Comme chaque année, les enfants de l'école Sainte-Famille et plusieurs enseignants ont participé à la cérémonie. Devant leurs aînés, les enfants ont lu une lettre écrite en 1914 par un Poilu de 18 ans à ses parents. Un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle du patronage mettait un terme à cette cérémonie du souvenir à la mémoire des 178 Plounévégiens « Morts pour la France » de 1914 à 1918.

Illustration(s) :

Les enfants de l'école, présents à chaque commémoration patriotique, ont posé pour la photo souvenir avec les élus et les anciens combattants.

© 2008 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés.